



S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR

Mouvement SUN



Rapport annuel

Septembre 2014

Remerciements - Toutes les informations contenues dans ce rapport ont été recueillies et examinées par le Secrétariat du Mouvement SUN pendant les mois de juillet et août 2014.

Le Secrétariat du Mouvement SUN est soutenu par la fondation Bill et Melinda Gates Canada, l'Union européenne, la France, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Rapport annuel du Mouvement SUN

Septembre 2014

Contenu

Aperçu : Rapport annuel 2014	7
Transformations institutionnelles - progrès réalisés dans le Mouvement SUN	7
Perspectives d'avenir : Le Mouvement SUN de 2014 à 2015	9
Introduction	13
Chapitre 1 : Paysage de la nutrition	15
Nutrition pour la croissance et Rapport mondial sur la nutrition	15
L'initiative Défi « Faim Zéro »	15
Commission de la directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé pour mettre fin à l'obésité infantile	16
Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA)	16
Élaboration de la stratégie de nutrition de l'Union africaine	16
Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)	16
Comité sur la sécurité alimentaire mondiale et Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition	17
Programme pour l'après 2015	17
Chapitre 2 : Transformations institutionnelles pour une meilleure nutrition	19
2.1 Introduction	19
2.2 Progrès accomplis au regard de l'objectif stratégique 1 : Création d'un environnement politique favorable, avec un leadership fort au niveau national et un espace partagé où les parties prenantes harmonisent leurs interventions et assument conjointement la redevabilité dans le renforcement de la nutrition	23
Description	23
Réalizations	23
Aperçu des pays SUN	24
Apprentissage et innovation	25
Suivi	25
Engagement dans le Mouvement SUN : Prévention et gestion des conflits d'intérêts	26
2.3 Progrès accomplis au regard de l'objectif stratégique 2 : Acceptation des politiques nationales de nutrition qui intègrent les meilleures pratiques	27
Description	27
Réalizations	28
Aperçu des pays SUN	28
Apprentissage et innovation	29
Suivi	29
2.4 Progrès accomplis au regard de l'objectif stratégique 3 : Alignement des actions à travers les secteurs et entre les parties prenantes	30
Description	30
Aperçu des pays SUN	31
Réalizations	31
Apprentissage et innovation	32
Suivi	35

2.5 Progrès accomplis au regard de l'objectif stratégique 4 : Ressources accrues pour la nutrition et la démonstration de résultats	36
Description	36
Réalizations	36
ARTICLES : Suivi des ressources par le Réseau des donateurs SUN	38
Apprentissage et innovation	42
Aperçu des pays SUN	43
Suivi	43
2.6 Mobilisation sociale, plaidoyer et communication	46
Description	46
Réalizations	46
Site internet et communications du Mouvement SUN : Soutenir les initiatives du Mouvement visant à partager les expériences en matière de renforcement de la nutrition	47
Suivi	47
Chapitre 3 : Mobiliser l'appui mondial pour une action commune efficace	51
Réseau de donateurs	53
Réseau de la société civile	55
Réseau du système des Nations Unies	57
Réseau du secteur privé	59
Groupe principal du Mouvement SUN	60
Secrétariat du Mouvement SUN	61
Fonds d'affectation multi-partenaires du Mouvement SUN	61
Chapitre 4 : Évaluation du Mouvement SUN, enseignements généraux et perspectives	63
4.1 Évaluation globale indépendante du Mouvement SUN (ICE)	63
4.2 Enseignements généraux pour le Mouvement SUN	64
4.3 Perspectives	65
Annexe 1 : Engagement des gouvernements au sein du Mouvement SUN	67
Annexe 2 : Évolution du Mouvement SUN	69
Annexe 3 : Renforcement des capacités pour l'obtention de résultats - Bâtir des communautés de pratique durables pour renforcer la nutrition	71
Communautés de pratique	73
Communauté de pratique 1 : Planification, chiffrage, mise en œuvre et financement d'interventions multisectorielles pour une meilleure nutrition	73
Communauté de pratique 2 : Mobilisation sociale, plaidoyer et communication pour renforcer la nutrition	76
Communauté de pratique 3 : Suivi fiable des progrès accomplis, évaluation des résultats et démonstration des résultats en matière de nutrition	79
Communauté de pratique 4 : Capacités fonctionnelles pour des interventions coordonnées et efficaces au sein du Mouvement SUN	82
Annexe 4 : Détails sur les réalisations des pays SUN présentées au chapitre 2	85
Liste des abréviations et acronymes	90



© UNICEF Malawi



Aperçu : Rapport annuel du Mouvement SUN 2014

- I. **Le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) achève sa quatrième année avec 54 pays¹ et l'État indien du Mahārāshtra, tous engagés à renforcer la nutrition.** Les pays continuent de donner la priorité à la nutrition avec l'appui des quatre réseaux SUN et de nombreuses autres parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national. Treize pays ont rejoint le Mouvement au cours des 12 derniers mois, et il était question de veiller à ce que l'expérience de l'appartenance au Mouvement apporte une valeur ajoutée optimale à tous les pays.
- II. **Dans tous les pays du SUN, il y a eu des progrès, une auto-réflexion et une détermination remarquables (voir le chapitre 2).** Dans le même temps, cette énergie et cet engagement au niveau des pays se sont traduits par un certain nombre de processus régionaux et mondiaux qui visent à soutenir les initiatives nationales. Il s'agit notamment du Cadre pour la sécurité alimentaire en Afrique du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) qui continue à servir de véhicule pour rapprocher les programmes dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de sorte que les investissements dans chacun de ces secteurs puissent produire des effets positifs sur les autres. Le processus préparatoire de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition et les discussions en cours sur un programme de développement pour l'après-2015, offrent l'occasion de tirer des enseignements des expériences des pays qui renforcent la nutrition et de réfléchir sur leurs ambitions, leurs engagements et leurs plans destinés à promouvoir la nutrition.
- III. **2014 a vu l'introduction d'exercices d'auto-évaluation au titre d'activités du cadre de suivi-évaluation du Mouvement SUN. Ces auto-évaluations, impliquant toutes les parties prenantes dans l'évaluation collective de leurs performances, ont eu lieu dans 37 pays du SUN et ont confirmé l'appropriation par les gouvernements et leurs partenaires de leurs efforts de renforcement de la nutrition.** Les auto-évaluations ont été pour ces pays une occasion privilégiée de réfléchir sur ce qui a été réalisé et de tirer des leçons de leurs expériences. Elles ont permis aux parties prenantes de comprendre la signification du « renforcement de la nutrition » dans leur contexte de pays - de partager à la fois les solutions et les défis et de diriger le Mouvement à mesure qu'il évolue.
- IV. **Dès le début du Mouvement SUN en 2010, il était évident que les transformations dans les capacités institutionnelles seraient la clé du succès dans le renforcement de la nutrition.** Les pays qui démontrent des améliorations équitables et durables dans la nutrition des populations sont ceux dont les institutions nationales et locales ont la capacité de planifier la mise en œuvre des interventions qui tiennent compte des déterminants sous-jacents d'une mauvaise nutrition, d'assurer une mise en œuvre efficace, de suivre les progrès, d'ajuster la mise en œuvre à la lumière des résultats obtenus et de mobiliser les ressources qui sont nécessaires pour déployer les résultats à une plus grande échelle.

Transformations institutionnelles - progrès réalisés dans le Mouvement SUN

- V. **L'essence de ces transformations institutionnelles clés s'incarne dans les quatre objectifs stratégiques énoncés dans la Stratégie 2012-2015 du Mouvement SUN.** La plupart des parties prenantes au sein du Mouvement associent étroitement ces objectifs avec les processus qu'ils mettent en place aux niveaux national, sous-national et communautaire.
 - (a) **Objectif stratégique 1 :** Création d'un environnement politique favorable, avec un leadership fort dans le pays, et d'un espace partagé où les parties prenantes harmonisent leurs interventions et prennent la responsabilité conjointe pour renforcer la nutrition ;
 - (b) **Objectif stratégique 2 :** Établir de meilleures pratiques pour la mise à l'échelle des interventions efficaces, notamment l'adoption de lois et politiques efficaces ;
 - (c) **Objectif stratégique 3 :** Aligner les interventions avec les plans nationaux bien chiffrés assortis d'un cadre commun de résultats et de redevabilité mutuelle ;
 - (d) **Objectif stratégique 4 :** Accroître les ressources destinées aux approches cohérentes et alignées.

¹ Depuis le rapport annuel 2013 du Mouvement SUN, 13 pays ont rejoint le Mouvement : Cambodge, Comores, Congo-Brazzaville, Costa Rica, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Philippines, Somalie, Swaziland, Tadjikistan, Togo, Viet nam. Le présent rapport porte sur 50 pays SUN. De ceux-ci, 37 ont achevé leur auto-évaluation en 2014. L'analyse des 13 autres pays a été compilée à travers les interactions avec le Secrétariat du Mouvement SUN. Les quatre pays SUN les plus récents - le Cambodge, le Lesotho, les Philippines et la Somalie - ne sont pas étudiés de façon détaillée. Voir la note méthodologique complète dans le rapport annuel 2014 du Mouvement SUN.

- VI. **Il y a eu des progrès substantiels en ce qui concerne les processus associés aux objectifs stratégiques 1 et 2 du Mouvement SUN.** Les pays du SUN exercent un leadership afin d’inspirer les gouvernements et les organismes de soutien tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du Mouvement. Ces dirigeants donnent son caractère au Mouvement, tirant le meilleur de chacune des parties prenantes pour renforcer la nutrition. Ceci est évident car on constate l’approbation des politiques nationales de nutrition qui sont **inclusives**, l’adoption d’une législation **forte et pertinente**, l’intérêt croissant pour la **justice nutritionnelle pour les femmes** et le **nombre croissant de connexions** entre les pays qui encouragent le partage des expériences, l’apprentissage et l’innovation.
- VII. **En ce qui concerne les processus associés à l’objectif stratégique 3, il est généralement considéré qu’harmoniser les interventions d’un aussi large éventail de parties prenantes dans le pays autour d’un cadre commun de résultats n’est pas une tâche facile, et nécessite les efforts continus de toutes les parties prenantes concernées.** C’est le test ultime pour tout travail au sein du Mouvement alors qu’il cherche à refléter les intérêts des personnes qui sont menacées de malnutrition. Mais lorsque les objectifs sont convergents, les interventions sont harmonisées et une synergie soutenue fait surface, cela représente une transformation profonde de la façon dont les institutions et les parties prenantes travaillent et contribuent substantiellement à la redevabilité collective.
- VIII. **Il y a maintenant des signes précoces que les pays progressent au regard des deux premiers objectifs stratégiques du Mouvement ; ils commencent à voir une augmentation des ressources disponibles pour la nutrition** - à travers une sensibilité accrue à la nutrition dans divers secteurs ainsi que par l’intensification des interventions spécifiques au profit de ceux qui en ont le plus besoin. Dans certains pays, le manque de ressources essentielles entrave les progrès et les fonds catalytiques - en particulier ceux qui sont nécessaires au renforcement des capacités à travers une gamme de secteurs - font défaut. L’accès prévisible aux fonds nécessaires à partir de sources internes et externes au sein des pays SUN est une tendance prometteuse qui doit être encouragée et renforcée.
- IX. **Afin de continuer à catalyser et soutenir les transformations institutionnelles, les gouvernements et ceux qui soutiennent leurs initiatives doivent être en mesure de communiquer à la fois sur l’importance de l’action et sur les résultats obtenus à travers la société.** Les institutions qui réussissent sont celles qui - tant au niveau national que local - sont en mesure de faire participer les différents secteurs de gouvernement dont les interventions peuvent influencer les déterminants sous-jacents de la nutrition des populations. Le succès dépend aussi du degré auquel ces institutions sont capables de faire participer toute la gamme des parties prenantes qui sont impliquées - la communauté scientifique, la société civile, le secteur privé, les partenaires donateurs, et à la fois, les organisations régionales et internationales. Pour cette raison, plusieurs pays² ont demandé des conseils et l’appui - des autres dans le Mouvement - concernant les stratégies de mobilisation sociale, de plaidoyer et de communication sur la nutrition.
- X. **Les résultats de l’exercice de suivi du Mouvement SUN de 2014 suggèrent que lorsque les quatre réseaux mondiaux du SUN sont en mesure de fournir un support dédié pour l’avancement des objectifs stratégiques, les progrès sont accélérés.** Ceci est particulièrement le cas lorsque les contributions du Réseau du système des Nations Unies, les initiatives proactives du Réseau des donateurs ou l’engagement fort de la société civile et du Réseau du secteur privé sont coordonnées, et ce d’autant plus quand les initiatives des réseaux sont complémentaires.
- XI. **Les réseaux mondiaux du SUN affichent une similitude remarquable concernant les domaines dans lesquels il faut œuvrer davantage.** Tous les réseaux ont indiqué d’importantes possibilités d’amélioration dans la façon dont leurs membres *harmonisent leurs politiques pour réaliser les objectifs de la stratégie SUN et créent de meilleures interactions entre les réseaux mondiaux et nationaux*. Les réseaux mondiaux SUN vont maintenant se concentrer sur le renforcement des liens entre les interventions aux niveaux national et mondial et, en particulier, s’assurer que les engagements internationaux d’appui aux pays sont effectivement tenus, directement ou en collaboration avec d’autres parties prenantes.
- XII. **En avril 2014, le Groupe principal du Mouvement SUN avait approuvé la création de communautés de pratique comme mécanisme pour s’assurer que les pays peuvent accéder à un support technique plus facilement et que les meilleures pratiques peuvent faire l’objet d’échanges.** Tout au long de 2013 - 2014, en réponse aux demandes pour combler les lacunes au niveau des capacités par le biais de l’apprentissage entre les pays et l’appui des experts, les réseaux mondiaux du Mouvement SUN et les gouvernements ont organisé des réunions et des échanges régionaux entre pays avec un accent sur la nutrition, la plupart étant en dehors du cadre du Mouvement SUN. Ces initiatives ont stimulé l’émergence de quatre communautés de pratique. Afin d’optimiser le potentiel d’apprentissage et de partage que donne cette occasion, au cours des 12 derniers mois les efforts étaient axés sur la préparation et la coordination des contributions à ces quatre communautés conformément aux quatre objectifs stratégiques du Mouvement SUN.

² Bénin, République démocratique du Congo, El Salvador, Haïti, Indonésie, Kirghizistan, Laos, Madagascar, Mali, Mozambique, Myanmar, Pakistan, Tanzanie, Yémen et Zimbabwe.

- XIII. **L'impact de ces transformations se traduira par une meilleure couverture des interventions et des services et l'amélioration de l'alimentation et des pratiques de soins. Cela conduira à une accélération de la vitesse à laquelle les pays atteindront leurs objectifs pour une bonne nutrition des populations.** Le Plan de mise en œuvre global de la nutrition de la mère, du nourrisson et du jeune enfant et ses six objectifs qui étaient adoptés lors de la 65e Assemblée mondiale de la santé en mai 2012 incarnent l'engagement collectif mondial pour l'amélioration de la nutrition. Les objectifs énoncés dans ce plan reflètent une approche évolutive de la nutrition, qui met l'accent sur les multiples fardeaux de la malnutrition - surpoids, obésité et maladies induites par l'alimentation, ainsi que la sous-nutrition et les carences spécifiques.
- XIV. **L'effort mondial pour s'assurer que tous les peuples du monde entier jouissent d'une bonne nutrition, auquel le Mouvement SUN fait partie, nécessitera au moins une décennie pour avoir un impact sur l'état nutritionnel.** Pour la plupart des pays, le parcours prendra de nombreuses années. Être au sein du Mouvement accélérera la vitesse à laquelle ce résultat est obtenu, et permettra une large participation de multiples parties prenantes.

Perspectives d'avenir : Le Mouvement SUN de 2014 à 2015

1. **L'utilisation de la cartographie des résultats comme base de suivi des progrès accomplis par les parties prenantes au sein des pays du SUN leur a donné l'occasion d'apprécier les réalisations, de tirer des enseignements de leurs expériences, d'échanger à la fois sur les solutions et les défis à relever et d'orienter le Mouvement au fur et à mesure de son évolution.** Ces efforts doivent être soutenus et renforcés à la fois aux niveaux mondial et national dans le but d'aider les parties prenantes dans les pays à être à la hauteur de leurs engagements. Un suivi régulier des marqueurs de progrès prioritaires peut permettre aux parties prenantes des plateformes multi-acteurs de rendre compte de leurs propres contributions.
2. **Les nouveaux pays du SUN sont encouragés à explorer les possibilités d'apprentissage avec les pays plus anciens dans le Mouvement, en particulier en ce qui concerne les objectifs stratégiques 1 et 2** (Un engagement politique soutenu et l'établissement de plateformes multi-acteurs efficaces, l'approbation des politiques nationales sur la nutrition qui intègrent les meilleures pratiques, respectivement). Les pays qui ont réalisé des gains substantiels dans ce domaine devraient embrasser les rôles de leadership qu'ils peuvent jouer.
3. **Avec l'évolution du Mouvement, ceux qui travaillent en son sein et collaborent avec lui en apprennent davantage sur la complexité de relever le défi de l'harmonisation des interventions d'un large éventail de parties prenantes nationales dans un cadre commun de résultats.** Les nouvelles communautés de pratique aideront à institutionnaliser les transformations nécessaires afin qu'elles deviennent une pratique courante dans toutes les initiatives visant à permettre aux populations de jouir d'une bonne nutrition à tout moment.
4. **La mobilisation des ressources présente des défis,** mais, l'accès prévisible aux fonds nécessaires à partir de sources internes et externes au sein des pays du SUN est une **tendance prometteuse.** Le travail du Réseau des donateurs consistant à suivre les dépenses est encourageant, et l'identification des moyens permettant de relever les défis reconnus dans cet exercice sera essentielle. Au niveau des pays, autant de soutien que possible doit être accordé à l'établissement d'une méthodologie commune pour permettre aux pays de suivre l'évolution des tendances de dépenses en matière de nutrition.
5. **L'engagement politique est élevé, mais aussi fragile comme en témoignent les écarts visibles entre les politiques élaborées et les interventions entreprises. La mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication sont essentielles pour le lancement, l'accélération et le maintien des transformations institutionnelles nécessaires pour combler ces lacunes.** Les gouvernements et ceux qui soutiennent leurs efforts doivent être en mesure de communiquer à la fois sur l'importance des interventions et les résultats atteints. Ils doivent être en mesure de faire participer les différents secteurs de gouvernement dont les actions peuvent influencer les déterminants sous-jacents de la nutrition de la population et d'impliquer l'ensemble des parties prenantes qui peuvent contribuer - de la communauté scientifique, la société civile, le secteur privé, les partenaires donateurs aux organisations régionales et internationales. La priorité au cours de la prochaine année devrait être accordée à l'intensification des initiatives à travers le Mouvement, lesquelles initiatives visent à identifier et encourager des approches efficaces concernant la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication.

6. **Le renforcement des capacités nationales pour l'amélioration de la gouvernance multi-acteurs de la nutrition est la clé pour obtenir des résultats de manière durable.** Les initiatives devraient être axées sur l'amélioration de la performance institutionnelle et le développement des compétences pour une meilleure coordination, la redevabilité et la gestion axée sur les résultats.
7. **Les progrès dans tous les domaines du renforcement de la nutrition peuvent être accélérés par l'intensification des efforts pour apprendre et partager.** Les communautés de pratique émergentes ont déjà généré un référentiel mondial de connaissances et de consensus qui se révèlent précieux pour débloquer les goulets d'étranglement, en particulier en matière de planification, de chiffrage, de mise en œuvre et de financement des interventions multisectorielles relatives à la nutrition, ainsi que de suivi fiable des progrès accomplis, d'évaluation de résultats et de démonstration des résultats en matière de nutrition.
8. **Les réseaux globaux du SUN ont été essentiels à la réussite du Mouvement jusqu'à présent, et leur rôle dans les communautés de pratique émergentes renforce leur valeur pour le Mouvement.** Les réseaux doivent prioritairement explorer les moyens par lesquels leurs membres peuvent harmoniser leurs politiques pour réaliser les objectifs de la stratégie SUN et créer de meilleures interactions entre les réseaux globaux et nationaux. Les réseaux globaux du SUN sont encouragés à axer leur intervention sur le renforcement des liens entre les interventions aux niveaux national et mondial et, en particulier, ils sont encouragés de s'assurer que les engagements internationaux d'appui aux pays sont effectivement tenus, directement ou en collaboration avec d'autres parties prenantes.
9. **Les conséquences de l'inaction sont dommageables.** Les engagements politiques et financiers des pays ne seront pas satisfaits si les politiques ne se traduisent pas en actions qui sont régulièrement suivies et comptabilisées en termes de décaissements (allocation budgétaire), de résultats et d'impact. Il faut, de toute urgence, une action concertée de la part des parties prenantes globales de la nutrition.
10. **Un certain nombre de pays du SUN sont touchés par des crises humanitaires.** Une intervention commune et plus forte de toutes les parties prenantes au sein du Mouvement est nécessaire pour influencer l'intégration de la nutrition dans toutes les activités humanitaires et encourager une riposte globale. Répondre aux besoins humanitaires peut être un point d'entrée pour la nutrition dans les pays touchés par des crises. Il faut donc s'assurer que la nutrition est intégrée dans les plans de préparation, de manière à améliorer la capacité de riposte immédiate et les plans de relance, et à renforcer la résilience des communautés vulnérables. Cela nécessitera l'intervention des dirigeants des agences humanitaires et de développement.
11. **Le Groupe principal est redevable de l'élaboration de la vision de l'avenir du Mouvement SUN.** Ils veilleront à ce que le Mouvement reste ouvert à tous les pays et à toutes les parties prenantes engagées dans la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes ainsi que dans la réalisation de la justice nutritionnelle pour tous. Ils s'appuieront sur l'évaluation globale indépendante (ICE) attendue en décembre 2014 qui évalue la pertinence, l'efficacité et l'efficacéité du Mouvement, pour donner une réponse de direction composite, en consultation avec les pays SUN et les groupes de parties prenantes du Mouvement, à la fin du mois de février, et étudier des options pour la direction stratégique du Mouvement en avril. Il est prévu qu'une stratégie plus détaillée pour le Mouvement soit mise en place d'ici la fin de 2015.



© Le Huu Tho





© Claire Blanchard



Introduction

1. **Le Mouvement SUN, lancé en septembre 2010, achève sa quatrième année d'existence avec 54 pays membres³ et l'État indien du Mahārāshtra engagés à renforcer la nutrition.** Ces pays continuent de donner la priorité à la nutrition avec l'appui des quatre réseaux SUN et de nombreuses autres parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national. Treize pays ont rejoint le Mouvement au cours des 12 derniers mois, et l'accent a été mis sur la nécessité de s'assurer que l'expérience de l'appartenance au Mouvement apporte une valeur ajoutée optimale à tous les pays.
2. **Le Mouvement SUN a été lancé en 2010 comme un moyen pour les gouvernements, avec le soutien de plusieurs parties prenantes, de développer et d'atteindre les objectifs nationaux en matière de nutrition.** Les gouvernements des pays qui s'engagent à renforcer la nutrition sont au cœur même du Mouvement : ils fixent des objectifs nationaux et transforment leurs méthodes de travail afin que le gouvernement et les organisations qui l'appuient travaillent pour atteindre ces objectifs de manière efficace et en synergie.
3. **Le présent Rapport annuel met l'accent sur les progrès accomplis dans l'ensemble du Mouvement, ainsi que sur l'apprentissage et les innovations qui émergent des pays SUN.** Il fait le point sur les progrès réalisés par les quatre réseaux globaux SUN et les travaux du Groupe principal ainsi que du Secrétariat du Mouvement SUN, et il examine également les priorités pour l'année à venir.
4. Le **chapitre 1** donne un bref aperçu de l'état actuel du paysage mondial de la nutrition en identifiant les moments et les processus clés qui visent à tirer parti des progrès accomplis en matière de renforcement de la nutrition au niveau national et à les intensifier en même temps.
5. Le **chapitre 2** examine les progrès réalisés et les résultats obtenus au regard des quatre objectifs stratégiques du Mouvement SUN. Il met en évidence les **enseignements tirés dans le cadre des initiatives** prises par les gouvernements des pays SUN **pour renforcer les capacités essentielles**, et la façon dont cet apprentissage est facilité par les réseaux d'autres parties prenantes tant nationales que mondiales. Il met également en évidence quelques-unes des **lacunes qui restent à combler**.
6. Le **chapitre 3** met l'accent sur **la façon dont les réseaux de soutien** que sont le Réseau des donateurs, le Réseau de la société civile, le Réseau du système des Nations Unies et le Réseau du secteur privé, tant au niveau national que mondial, **évoluent et contribuent au renforcement des capacités au sein du Mouvement**. Les difficultés qui se posent lorsqu'il faut s'assurer de la capacité de ces réseaux à répondre aux demandes d'appui technique et financier catalytiques y sont également identifiées, en reconnaissant que pour avoir des améliorations significatives, il faudra probablement augmenter substantiellement l'aide concessionnelle au cours des deux ou trois années à venir. Le chapitre 3 examine aussi brièvement les derniers développements au sein du Groupe principal du Mouvement SUN et du Secrétariat ainsi que du Fonds d'affectation multi-partenaires (FAMP).
7. En septembre 2013, le Groupe principal avait demandé la réalisation d'une évaluation globale indépendante (ICE) devant examiner la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la capacité du Mouvement à obtenir des résultats durables. L'ICE est actuellement en cours mais, le Chapitre 4 présente **l'information qui est actuellement disponible concernant la portée et le processus de l'ICE et la voie à suivre proposée pour le Mouvement SUN en 2015**.
8. **L'Annexe 1** fournit une liste complète des pays SUN, tandis que **L'Annexe 2** donne un aperçu des six phases par lesquelles le Mouvement SUN est passé jusqu'à présent. **L'Annexe 3** donne un aperçu de chacune des quatre communautés de pratique qui émergent au sein du Mouvement SUN. **L'Annexe 4** fournit des détails sur les réalisations mentionnées au Chapitre 2.

³ Depuis le Rapport annuel 2013 du Mouvement SUN, 13 pays ont rejoint le Mouvement : Cambodge, Comores, Congo-Brazzaville, Costa Rica, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Philippines, Somalie, Swaziland, Tadjikistan, Togo, Viet nam. Le présent Rapport examine 50 pays SUN, dont 37 ont achevé leur auto-évaluation en 2014. L'analyse de la participation des 13 autres pays a été compilée à travers des échanges avec le Secrétariat du Mouvement SUN. Les quatre nouveaux pays SUN - le Cambodge, le Lesotho, les Philippines et la Somalie - ne sont pas étudiés en détail. Voir le Rapport annuel 2014 du Mouvement SUN pour un aperçu de la méthodologie utilisée.



CHAPITRE

1

Chapitre 1 : Paysage de la nutrition

9. Dans les pays SUN, les progrès accomplis, le processus d'auto-évaluation et la détermination des parties prenantes sont remarquables (voir le Chapitre 2). **Dans le même temps, cette énergie et cet engagement au niveau des pays se sont traduits par un certain nombre de processus régionaux et mondiaux qui visent à soutenir les initiatives nationales.** Si l'événement Nutrition pour la croissance (N4G) qui s'est tenu en juin 2013 a ouvert un nouveau chapitre pour la nutrition, les mois qui ont suivi n'ont fait que contribuer à l'histoire d'un élan et d'une promesse sans précédents pour une meilleure nutrition.

Nutrition pour la croissance et Rapport mondial sur la nutrition

10. **L'événement de haut niveau de l'année 2013, Nutrition pour la croissance (N4G), a conduit à un engagement mondial sans précédent pour lutter contre la sous-nutrition** assorti d'engagements à combattre la faim et la malnutrition dans le monde, à sauver la vie d'au moins 1,7 millions d'enfants et à fournir plus 23 milliards de dollars E-U pour cette cause. Les signataires du pacte mondial sur la nutrition pour la croissance (N4G) se sont engagés à assurer la mise en place d'un cadre, à la fois au niveau des pays et au niveau international, afin de rendre les données facilement disponibles aux citoyens et aux parties prenantes. Ils se sont aussi engagés à suivre, de façon transparente les progrès accomplis au regard de tous les engagements pris. En novembre 2014, lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), le premier **Rapport mondial sur la nutrition** sera publié. Le Rapport donnera un aperçu fiable complet de l'état de la nutrition tant à l'échelle mondiale qu'au niveau des pays, à travers un examen et une analyse solides des données permettant d'interpréter les progrès réalisés en matière de réduction de la malnutrition en général et en fonction des objectifs convenus lors de l'Assemblée mondiale de la santé et dans le cadre du pacte mondial sur la nutrition pour la croissance en particulier. Le Secrétariat du Mouvement SUN et les réseaux SUN contribuent à l'élaboration du Rapport, notamment en facilitant le suivi des progrès accomplis au regard des engagements pris dans le cadre de la Nutrition pour la croissance (N4G). La production du Rapport contribuera également aux initiatives en cours visant à suivre les progrès réalisés de manière fiable, à évaluer les résultats et à en démontrer la preuve (voir **Communauté de pratique 3** à l'Annexe 3 du présent Rapport).

L'initiative Défi Faim Zéro

11. **Lancée en juin 2012, l'initiative Défi « Faim Zéro » (ZHC) du Secrétaire général des Nations Unies combine des systèmes agricoles et alimentaires durables dans la quête de moyens pour mettre un terme à la faim et à la malnutrition.** Ses objectifs sont les suivants : Aucun enfant de moins de 2 ans ne souffre de retard de croissance ; 100 pour cent d'accès à une alimentation suffisante toute l'année ; tous les systèmes alimentaires sont durables ; une augmentation de 100 pour cent de la productivité des petits exploitants et de leurs revenus ; et zéro perte ou gaspillage de produits alimentaires⁴.

⁴Pour accélérer les progrès vers la réalisation des huit Objectifs du Millénaire pour le développement, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé cinq initiatives, y compris le Défi Faim Zéro. Les quatre autres initiatives sont : chaque femme, chaque enfant, Énergie durable pour tous (SE4ALL), l'Éducation d'abord et Global Pulse.

Commission de la directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé pour mettre fin à l'obésité infantile

12. **Afin de recueillir les meilleurs conseils possibles pour faire face à la crise de l'obésité infantile, la directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a créé une Commission de haut niveau pour mettre fin à l'obésité infantile.** En 2012, plus de 40 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient en surpoids ou obèses, et ce chiffre devrait s'élever à 70 millions d'enfants d'ici 2025 si les tendances actuelles se poursuivent. En réponse, la Commission a été chargée d'établir un rapport précisant les approches et les combinaisons d'interventions susceptibles d'être plus efficaces dans différents contextes à travers le monde. Le Rapport sera le fruit d'un consensus entre un large éventail d'experts et sera présenté à la directrice générale de l'OMS pour qu'elle puisse faire part de ses recommandations à l'Assemblée mondiale de la Santé⁵.

Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

13. **En Afrique, les efforts visant à renforcer la contribution du secteur de l'agriculture à la réduction de la pauvreté sont galvanisés autour du Cadre pour la sécurité alimentaire en Afrique du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA),** un programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Si de nombreux plans nationaux d'investissement pour l'agriculture et la sécurité alimentaire du PDDAA (NAFSIP) ont été préparés et incluent des objectifs nutritionnels, il reste essentiel de mener des interventions coordonnées pour assurer la sécurité nutritionnelle. Cet écart est pris en compte par l'initiative du NEPAD pour renforcer la capacité à résoudre la question de la nutrition dans la formulation et la mise en œuvre des plans nationaux d'investissement pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Élaboration de la stratégie de nutrition de l'Union africaine

14. **L'Union africaine a déclaré l'année 2014 comme l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. L'augmentation de l'attention portée aux liens entre l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition a également stimulé le travail sur la Stratégie régionale africaine de la nutrition (SRNA) 2015-2025⁶.** La SRNA 2015-2025 établit un consensus partagé pour des approches multi-acteurs solides et efficaces, des plates-formes multi-acteurs, ainsi que des structures et des mécanismes de gouvernance et de gestion. La SRNA propose en outre une série de dispositions institutionnelles pour s'assurer que l'Union africaine et ses structures et mécanismes de mise en œuvre sont adaptés à la nécessité de l'appui du leadership africain dans la gouvernance et la gestion des MSA / MSP pour éliminer la faim et la malnutrition infantiles.

Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)

15. **La deuxième Conférence internationale sur la nutrition, co-organisée par l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), aura lieu à Rome du 19 au 21 novembre 2014.** La réunion regroupera des représentants des gouvernements pour la première conférence intergouvernementale de haut niveau sur la nutrition depuis la première Conférence internationale sur la nutrition organisée par la FAO et l'OMS en 1992. La Conférence, qui sera axée sur la façon de relever les grands défis de la nutrition au cours des prochaines décennies, intervient à un moment où les gouvernements de pays handicapés par la malnutrition, prennent les devants de la reconstruction du système international de la nutrition de sorte qu'il soit adapté à l'usage.

⁵ Commission de l'OMS pour mettre fin à l'obésité infantile, <http://www.who.int/dietphysicalactivity/end-enfance-obesity/en>.

⁶ La Stratégie régionale africaine de la nutrition (SRNA) 2015-2025 est une extension de la SRNA 2005-2015.

Comité sur la sécurité alimentaire mondiale et Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition

16. **Le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CFS) est une plateforme internationale et intergouvernementale ouverte à toutes les parties prenantes pour travailler ensemble de manière coordonnée afin d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) a été créé en 2010 comme l'interface scientifique et politique du CFS-ONU.** L'objectif du HLPE est d'améliorer la robustesse du processus d'élaboration des politiques en fournissant des analyses et des conseils indépendants fondés sur des éléments probants, à la demande du CFS. Les rapports les plus récents publiés par le HLPE portent sur la pêche et l'aquaculture durables pour la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que sur les pertes de produits alimentaires et le gaspillage dans un contexte de systèmes alimentaires durables.

Programme pour l'après 2015

17. **Bien que le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 soit distinct du travail du Mouvement SUN, la reconnaissance de l'essence fondamentale de la nutrition qui ressort des idées des différentes parties prenantes impliquées dans l'élaboration du programme est un facteur encourageant.** Un groupe de travail ouvert constitué de 30 membres de l'Assemblée générale, représentant les États membres, est chargé de préparer une proposition sur les Objectifs de développement durable. L'issue du processus devrait occuper une place importante à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2014.



Démonstration de l'iodation du sel à Kaolack, Sénégal



CHAPITRE

2

Chapitre 2 : Transformations institutionnelles pour une meilleure nutrition

2.1 Introduction

18. **Dès le début du Mouvement SUN en 2010, il est apparu évident que la transformation des capacités institutionnelles était la clé du succès du renforcement de la nutrition.** Les pays qui démontrent des améliorations équitables et durables dans la nutrition des populations sont ceux dont les institutions nationales et locales ont la capacité de planifier la mise en œuvre des interventions qui tiennent compte des déterminants sous-jacents d'une mauvaise nutrition, d'assurer une mise en œuvre efficace, de suivre les progrès, d'ajuster la mise en œuvre à la lumière des résultats obtenus et de mobiliser les ressources qui sont nécessaires pour déployer les résultats à une plus grande échelle.
19. **L'essence de ces transformations institutionnelles clés s'incarnent dans les quatre objectifs stratégiques énoncés dans la Stratégie 2012 - 2015 du Mouvement SUN.** La plupart des parties prenantes au sein du Mouvement associent étroitement ces objectifs avec les processus qu'ils mettent en place aux niveaux national, sous-national et communautaire.
 - (a) **Objectif stratégique 1 : Engagement politique soutenu et création de plates-formes multi-acteurs efficaces :** La création d'un environnement politique favorable, avec un leadership fort dans le pays, et un espace commun (plates-formes multi-acteurs) où les différents secteurs et parties prenantes harmonisent leurs interventions et prennent la redevabilité conjointe de renforcer la nutrition ;
 - (b) **Objectif stratégique 2 : Approbation des politiques nationales de nutrition qui intègrent les meilleures pratiques :** La création et l'approbation des politiques qui intègrent les meilleures pratiques pour un déploiement à une plus grande échelle des interventions éprouvées, notamment l'adoption de lois, avec un accent particulier sur les intérêts et les besoins des femmes, compte tenu de leurs rôles multiples dans la société ;
 - (c) **Objectif stratégique 3 : Harmonisation des interventions entre les secteurs et entre les parties prenantes :** L'alignement et la mise en œuvre effective des interventions au regard de plans nationaux de haute qualité et bien chiffrés en se basant sur des cadres communs de résultats et la redevabilité mutuelle entre les parties prenantes ;
 - (d) **Objectif stratégique 4 : Augmentation des ressources pour la nutrition et démonstration des résultats :** mobilisation de ressources financières accrues pour la mise en œuvre des plans par différents secteurs et parties prenantes d'une manière cohérente et harmonisée, et démonstration des résultats obtenus.
20. **Depuis sa création, le Mouvement a encouragé l'interaction à la fois entre les pays membres (par l'intermédiaire du Réseau de points focaux SUN des gouvernements) et entre les différentes parties prenantes (sur les plans national, régional et mondial).** L'objectif général du Mouvement est de s'assurer que les gouvernements nationaux et d'autres parties prenantes dans le pays reçoivent un soutien significatif et utile dans leur processus de transformations des institutions nationales. Les parties prenantes se sont organisées en réseaux globaux de soutien (société civile, Système des Nations Unies, partenaires donateurs et secteur privé), chacun étant lié aux réseaux nationaux de soutien. Il y a un intérêt soutenu d'évaluer dans quelles mesures les scientifiques et les professionnels de la nutrition seraient mieux à même de soutenir le Mouvement.
21. **Tout au long de 2013, le dialogue entre les points focaux SUN des gouvernements a révélé que les capacités, les ressources disponibles ainsi que le soutien politique en faveur de la création des institutions chargées de la nutrition doivent être renforcés** pour être en mesure de déployer la mise en œuvre à une plus grande échelle, conformément aux engagements pris. Les points focaux SUN de gouvernements ont identifié les types de capacités qui doivent être renforcées, et des efforts immédiats ont été faits pour que cela se produise en reliant les demandes des pays aux services offerts par les réseaux. Cette approche dénommée « capacité de prestation » (voir Annexe 3) a eu un impact immédiat sur le travail du Secrétariat et sur la façon dont les quatre réseaux globaux de soutien s'organisent au niveau national et mondial⁷.

⁷ Voir le chapitre 3 du présent Rapport et le Rapport annuel 2013 du Mouvement SUN.

22. **En avril 2014, le Groupe principal du Mouvement SUN avait approuvé la création de communautés de pratique (CdP) comme mécanisme pour s'assurer que les pays peuvent accéder à un support technique plus facilement et que les meilleures pratiques peuvent faire l'objet d'échanges.** Tout au long de 2013 - 2014, en réponse aux demandes pour combler les lacunes de capacités et démontrer des résultats par le biais de l'apprentissage entre les pays et le soutien des experts, les réseaux globaux et les gouvernements des pays SUN ont organisé des réunions et des échanges régionaux entre les pays en mettant l'accent sur la nutrition, la plupart en dehors du champ d'action du Mouvement SUN. Ces initiatives ont stimulé l'émergence de quatre communautés de pratique. Afin d'optimiser le potentiel d'apprentissage et de partage qu'offrent ces événements, les efforts ont été axés au cours des 12 derniers mois, sur la préparation et la coordination des contributions à ces quatre communautés de pratique conformément aux quatre objectifs stratégiques du Mouvement SUN. Ces dernières n'ont pas une structure standard et émergent en réponse aux intérêts et aux capacités de leurs membres.
23. **Les sections suivantes examinent les progrès accomplis par les pays du Mouvement SUN par rapport aux quatre objectifs stratégiques et les enseignements qui émergent de la mise en place des quatre communautés de pratique du Mouvement SUN⁸.** Elles s'inspirent de l'exercice d'auto-évaluation réalisé au sein du Mouvement en 2014. Elles reflètent également les riches échanges entre les points focaux SUN des gouvernements, à travers les téléconférences du Réseau des pays SUN qui se tiennent tous les deux mois. Chaque section commence par une description de ce que l'objectif stratégique implique concrètement, des réalisations qui ont été signalées à travers l'exercice de suivi du Mouvement SUN en 2014, des enseignements tirés, des innovations qui ont émergé à la suite de cet apprentissage et des mesures de suivi qui sont prises pour appliquer les enseignements tirés, de manière à augmenter l'efficacité des interventions visant à renforcer la nutrition.
24. **L'exercice de suivi de 2014 se sert du Cadre de suivi-évaluation du Mouvement SUN publié en 2013⁹.** Trente-sept pays ont réalisé une autoévaluation en utilisant les documents d'orientation et, sur demande, avec l'appui à distance du Secrétariat. Le Secrétariat a entrepris des évaluations pour trois pays qui n'ont pas pu procéder à des autoévaluations¹⁰. Leurs résultats ont été rassemblés et utilisés comme point de départ des évaluations de 2014 qui sont résumées ci-dessous et présentées plus en détail, avec une vue d'ensemble complète de la méthodologie, dans le recueil des profils de pays de 2014.

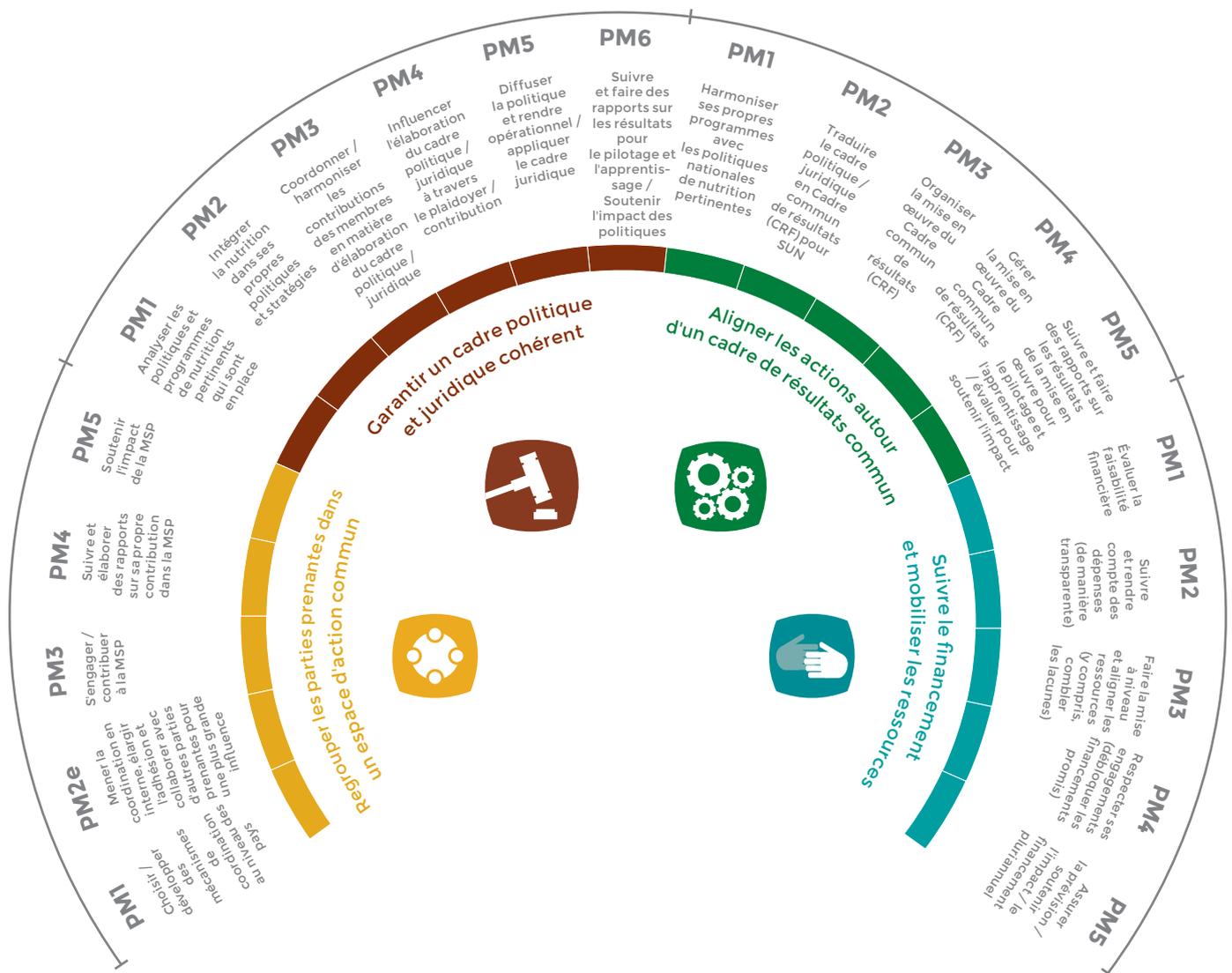
⁸ Le présent Rapport se concentre sur les détails relatifs aux progrès accomplis par les 50 pays SUN. Les quatre nouveaux pays SUN - le Cambodge, le Lesotho, les Philippines et la Somalie - ne sont pas étudiés en détail.

⁹ Le cadre de suivi-évaluation du Mouvement SUN est disponible à l'adresse <http://scalingupnutrition.org/about/global-impact>.

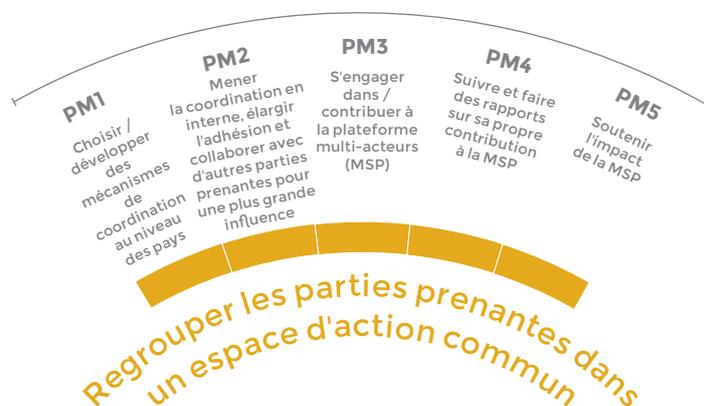
¹⁰ Les profils de pays figurant dans le recueil du Rapport annuel du Mouvement SUN de 2014 et dans le présent chapitre ont été partagés avec les points focaux des gouvernements SUN afin qu'ils corroborent (ou corrigent) la façon dont les résultats ont été présentés et analysés. Le présent Rapport examine 50 pays SUN, dont 37 ont achevé leur auto-évaluation en 2014. L'analyse de la participation des 13 autres pays a été compilée à travers des échanges avec le Secrétariat du Mouvement SUN. Les quatre nouveaux pays SUN - le Cambodge, le Lesotho, les Philippines et la Somalie - ne sont pas étudiés en détail. Voir le Rapport annuel 2014 du Mouvement SUN pour un aperçu de la méthodologie utilisée.



Les quatre processus de SUN et leurs marqueurs de progrès connexes



2.2 Progrès accomplis au regard de l'objectif stratégique 1 : Création d'un environnement politique favorable, avec un leadership fort au niveau national et un espace partagé où les parties prenantes harmonisent leurs interventions et assument conjointement la redevabilité de renforcer la nutrition



Description

25. **L'objectif stratégique 1 implique la mobilisation soutenue des engagements politiques pour renforcer la nutrition et l'appel aux groupes de représentants de gouvernement et à d'autres parties prenantes toujours plus nombreuses à répondre à ces engagements.** Les transformations institutionnelles nécessaires concernent la création d'espaces partagés au niveau national et local où les responsables gouvernementaux et les parties prenantes travaillent ensemble, créent un consensus, renforcent la confiance et se rendent de plus en plus conjointement redevables du renforcement de la nutrition. Dans la pratique, cela signifie qu'ils travaillent ensemble pour analyser les déterminants, élaborer des stratégies, transformer le fonctionnement des institutions, renforcer les systèmes de mise en œuvre, harmoniser les initiatives à l'appui des objectifs nationaux, suivre les progrès et mettre en évidence la portée de réalisations.

Réalisations

26. Dans **31** pays SUN, les présidents, les premiers ministres ou les premières dames prennent part à des événements de haut niveau à l'échelle nationale et au niveau mondial, en lançant des appels à l'action ou en mettant en place des systèmes pour accélérer les progrès et obtenir des renseignements sur les progrès réalisés. Les dirigeants de **30** pays se sont engagés à renforcer la nutrition au cours de l'événement relatif à la nutrition pour la croissance de l'année dernière à Londres. Des événements de haut niveau relatifs à la nutrition ont été organisés dans **27** pays depuis 2011 (impliquant des hauts responsables de gouvernements).
27. **Quarante-quatre** pays SUN ont mis en place des plates-formes qui rassemblent différents secteurs de gouvernements et d'autres parties prenantes. **Quinze** pays ont créé des plates-formes multi-acteurs l'an dernier et sept autres pays sont en train de faire de même. **Vingt-et-un** pays ont mis en place des plates-formes multi-acteurs au niveau des districts, et **10** autres pays sont en train de faire de même. **Quarante-six** pays ont désigné des points focaux de gouvernement (six ont été nommés au cours de l'année écoulée). Des coordinateurs de donateurs ont été nommés dans **31** pays (soit un donateur bilatéral, soit la Banque mondiale soit les deux), tandis que dans **huit** pays SUN, une agence de l'ONU joue ce rôle. Au moins **31** pays¹¹ ont établi des alliances de la société civile (SCA) ou d'autres groupes de la société civile. Le secteur privé participe à **22** plates-formes nationales multi-acteurs et 10 autres pays sont dans le processus d'engagement de leur secteur privé. **Quatorze** pays ont le soutien de l'Initiative REACH de l'ONU¹². **Vingt-huit** pays font participer des scientifiques de haut niveau dans leurs plates-formes multi-acteurs et indiquent que cela a renforcé leur crédibilité.

¹¹ Informations fournies par le Réseau de la société civile SUN.

¹² Six pays négocient actuellement l'appui de l'Initiative REACH.

Aperçu des pays SUN

Le Tchad a fait des progrès remarquables en matière de coordination depuis qu'il a rejoint le Mouvement SUN en mai 2013. Une Plateforme multi-acteurs (MSP) constituée de représentants des secteurs clés de l'administration publique, des partenaires universitaires et de la société civile a été créée. Un réseau distinct de parlementaires a été créé à la mi-2013 pour leur permettre de participer aux activités de plaidoyer et de sensibilisation aux niveaux national et sous-régional. La MSP se réunit périodiquement et a mis en place des sous-groupes techniques spécialisés. Elle a élaboré et validé la politique nationale de l'alimentation et de la nutrition qui est en attente de signature par les autorités politiques et la rédaction d'un plan d'action intersectoriel sur la nutrition est en cours. La création d'un comité national de la nutrition et de l'alimentation est également en cours.



En janvier 2014, le Réseau du secteur privé (SBN), à la demande du **Gouvernement de la Tanzanie**, a commencé une analyse multi-acteurs du paysage pour identifier les opportunités d'affaires ou les partenariats multi-acteurs pouvant les aider à renforcer les initiatives menées en matière de nutrition. Le Rapport et les recommandations du Réseau du secteur privé SUN (SBN) ont été examinés dans le cadre d'une réunion de haut niveau regroupant le Gouvernement, les donateurs et les représentants de la société civile SUN ainsi que plus de 30 entreprises nationales. Un appel à l'action lancé par le Point focal SUN relevait la nécessité d'élaborer des feuilles de route pour l'engagement du secteur privé dans le secteur agricole contribuant à la nutrition, l'enrichissement des aliments et le changement de comportement des consommateurs par le biais de consultations multi-acteurs et des ateliers techniques. Les feuilles de route constitueront l'épine dorsale d'un engagement plus profond avec le secteur privé et les partenaires de développement dans le but de susciter de nouveaux investissements dans chacun de ces secteurs, à travers des études de cas pratiques et l'analyse technique des politiques, des interventions et des investissements dont toutes les parties prenantes dans ces domaines ont besoin.



L'Indonésie a rejoint le Mouvement SUN en décembre 2011, et ses efforts pour améliorer la coordination ont conduit à mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre efficace des politiques. Un forum multi-acteurs et multisectoriel de coordination SUN, soutenu par d'autres plates-formes de coordination entre les partenaires du Gouvernement et de développement, les organisations non-gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, le secteur privé et les médias a été mis en place, ainsi que six groupes de travail techniques et un Secrétariat SUN. Toutes ces structures soutiennent et encouragent une analyse et un suivi coordonnés de différents axes d'intervention relatifs à la nutrition. Le plan d'action national de l'alimentation et de la nutrition 2011 - 2015 sert de cadre commun de résultats pour aborder la nutrition et comprend des interventions spécifiques à la nutrition, l'accès aux aliments et la sécurité alimentaires, le changement de comportement et le renforcement des capacités institutionnelles, les programmes communautaires de nutrition, l'enrichissement et les programmes de protection sociale contribuant à la nutrition.



En faisant de la nutrition une priorité de développement dans le pays, le décret présidentiel n° 43 de septembre 2013 avait davantage renforcé l'engagement multisectoriel et accéléré le déploiement décentralisé du Mouvement SUN : la mise en œuvre des politiques est actuellement en cours dans 11 provinces, 64 districts et également au niveau de la communauté. Le pays a également marqué de grands progrès dans le développement d'un système d'information nutritionnelle qui recueille des données à partir de programmes dans différents secteurs et utilise des outils innovants comme le système d'information du Centre de nutrition du ministère de la santé qui fournit des rapports en ligne sur les cas de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans.

Apprentissage et innovation

28. **L'exercice de suivi entrepris par les pays SUN en 2014 révèle que, lorsque les pays rejoignent le Mouvement SUN, un des premiers impacts se traduit par le fait que plus de secteurs du gouvernement et plus de parties prenantes issues de groupes extérieurs au gouvernement collaborent efficacement et leurs interventions sont mieux coordonnées et harmonisées.** Avec le renforcement ou la mise en place de ces mécanismes de coordination, généralement au cours des deux premières années passées au sein du mouvement, les pays se trouvent dans une meilleure position pour donner la priorité à l'établissement de plates-formes multi-acteurs efficaces et durables.
29. **En 2014, le Réseau des pays du Mouvement SUN s'est inspiré des résultats du Rassemblement Global de 2013 et a commencé à intégrer les examens thématiques à ses réunions.** Le premier thème étudié (en novembre 2013) portait sur le fonctionnement des plates-formes multisectorielles. Les conclusions suivantes ont été tirées et partagées par le Mouvement dans un numéro de la **note d'information intitulée : Le Mouvement SUN en pratique : participation efficace de plusieurs parties prenantes :**
- Les systèmes décentralisés de renforcement de la nutrition sont plus efficaces si les plates-formes multi-acteurs sont bien organisées, font participer un large éventail de secteurs, sont présidées par le cabinet présidentiel ou du premier ministre, impliquent les parlementaires et les ministères qui sont impliqués dans les structures gouvernementales décentralisées (notamment le ministère de l'Intérieur ou l'administration locale). En retour, cela facilite la mobilisation des communautés au niveau local.
 - Le fait de préciser la mission d'une plate-forme multi-acteurs nationale, et son acceptation par ses membres a une influence majeure sur la capacité de la plate-forme multi-acteurs et de ses membres à avoir un impact sur la nutrition des populations. Lorsque la plate-forme multi-acteurs a des objectifs clairs et que les interventions font l'objet d'un accord entre les parties prenantes, le travail en commun contribue à l'efficacité de l'intervention et à l'obtention des résultats.
 - Une plate-forme multi-acteurs efficace accroît la visibilité de la question de la nutrition et la prise de conscience par les populations de l'importance d'une bonne nutrition pour le développement du pays. Ses membres stimulent le débat public et influencent le programme de différents partis politiques, augmentent les possibilités de mobiliser des ressources financières et techniques pour la nutrition et créent des espaces pour échanger les expériences et en tirer des enseignements.
 - Les plates-formes multi-acteurs nationales sont efficaces lorsque la participation des groupes de parties prenantes est régulière. Lorsque les membres de la plate-forme multi-acteurs partagent la même compréhension de la façon de concevoir et de mettre en œuvre des approches sectorielles contribuant à la nutrition ou la meilleure façon d'harmoniser les programmes des différentes parties prenantes, ils sont mieux en mesure de concevoir une orientation claire et de faire participer les secteurs qui ne se sont pas beaucoup impliqués dans l'alimentation au cours des dernières décennies (par exemple, dans certains pays, le secteur de l'alimentation et de l'agriculture).
 - Le fonctionnement de chaque plate-forme multi-acteurs dépend de son leadership, de l'engagement et des compétences des points focaux dans les pays du Mouvement SUN : Selon leurs rapports, les membres des plates-formes multi-acteurs sont désireux d'acquérir de nouvelles compétences afin de pouvoir participer pleinement aux projets des dites plates-formes. Parfois, les points focaux et d'autres parties prenantes dans les plates-formes multi-acteurs sont simplement débordés par leur charge de travail avec l'accroissement de l'intérêt des politiques pour la nutrition et l'insuffisance des compétences à leur disposition.
 - Au cours de l'année écoulée, le fonctionnement des plates-formes multi-acteurs était affecté par des situations politiques instables et des difficultés dans les capitales nationales ou les administrations locales. Cependant, les points focaux SUN des gouvernements signalent que les membres des plates-formes multi-acteurs ont généralement fait d'énormes efforts pour participer aux réunions. Ils sont plus à même d'y participer lorsqu'ils estiment que cela ajoute de la valeur à leur travail. Les membres des réseaux du système des Nations Unies et des donateurs dans les pays ont généreusement facilité les réunions des plate-formes multi-acteurs nationales et offert ce qui est parfois un espace neutre précieux pour les responsables gouvernementaux, les responsables de la société civile, le secteur privé, les donateurs et les scientifiques.

Suivi

30. **Les points focaux SUN des gouvernements ont indiqué que le manque de capacités dans les plates-formes multi-acteurs nationales et locales limite leur efficacité.** Ils ont proposé que des efforts spécifiques soient faits pour renforcer les capacités institutionnelles et les compétences individuelles qui intensifient l'intégration, l'efficacité et l'efficience. Plusieurs pays gèrent ces défis de façon créative. Au Népal, par exemple, la formation des formateurs a été prévue pour 2014 au niveau central et des districts, pour améliorer la capacité des points focaux en matière de nutrition dans les différents secteurs.
31. **L'amélioration de l'engagement des parties prenantes dans les plates-formes multi-acteurs est d'une importance cruciale pour le renforcement de la nutrition. Par exemple, les pays SUN ont également exprimé un intérêt marqué pour une meilleure compréhension du rôle du secteur privé et des approches fondées sur le marché dans le renforcement de la nutrition.** Vingt-neuf pays ont demandé l'appui du Réseau du secteur privé SUN pour élaborer des stratégies d'engagement avec le secteur privé au niveau national. À mesure de l'accroissement de cet engagement avec le secteur privé, Le Mouvement SUN prévoit que les demandes de soutien des gouvernements et d'autres parties prenantes, relatives aux ressources et aux capacités nécessaires afin de collaborer avec le secteur privé, s'accroissent, ainsi que le besoin d'assistance technique pour travailler avec différentes industries. La demande croissante pour ce type d'assistance se reflétera dans les communautés de pratique SUN avec le temps.

Engagement dans le Mouvement SUN : Prévention et gestion des conflits d'intérêts

Le fait de réunir un large éventail de parties prenantes pour travailler ensemble dans le but d'offrir une meilleure nutrition aux femmes et aux enfants peut donner l'occasion à certaines parties prenantes d'utiliser leur position pour mettre leurs propres intérêts en avant, au détriment de l'intérêt général, ce qui donne lieu à des conflits d'intérêts potentiels, avérés ou perceptibles. Les conflits d'intérêts peuvent être préjudiciables à l'effort collectif, et même, le soupçon d'un conflit d'intérêts peut saper la confiance entre les parties prenantes. Pour cette raison, les capacités de prévention, d'identification et de gestion des conflits d'intérêts font partie intégrante d'un soutien efficace et d'une action coordonnée pour renforcer la nutrition.

L'Observatoire social mondial (GSO), un forum indépendant pour le dialogue multipartite, avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates, travaille depuis mars 2013 pour soutenir le processus engagé par le Mouvement SUN afin d'examiner ces questions. Dans le cadre de son projet intitulé : *S'engager dans le Mouvement SUN : Prévention et gestion des conflits d'intérêts*, l'Observatoire social mondial (GSO) a entrepris un exercice visant à identifier les parties prenantes et les questions clés. Le GSO a travaillé avec le Secrétariat du Mouvement SUN et un comité de pilotage pour réunir des représentants de gouvernements et des réseaux SUN pour une série de consultations qui ont facilité un dialogue participatif sur les questions de conflit d'intérêts. À travers des échanges interactifs à chaque séance de consultation, les participants ont contribué à l'élaboration des éléments d'une Note de référence relative à la prévention et à la gestion des conflits d'intérêts dans le Mouvement SUN. Un résumé analytique de la Note de référence a également été préparé. Grâce aux orientations du Comité de pilotage, une boîte à outils sur la prévention et la gestion des conflits d'intérêts a été élaborée pour accompagner la Note de référence et le résumé.

La Note de référence est principalement destinée aux gouvernements des pays qui ont rejoint le Mouvement SUN. Elle énonce les principes clés d'engagement et identifie des comportements qui contribueront aux objectifs du Mouvement, tout en gérant les conflits d'intérêts.

La Note de référence est un document évolutif, qui sera amélioré à la lumière de l'expérience acquise. Chaque pays devra examiner comment la Note de référence peut être utilisée pour soutenir les efforts dans son contexte national. Une série d'exercices d'apprentissage amélioré qui se déroulent actuellement est destinée à étudier l'application pratique de la note de référence et de la boîte à outils. La première réunion a eu lieu au Ghana les 1er et 2 avril 2014. Une deuxième réunion a eu lieu au Kenya, les 29 et 30 mai 2014. La troisième réunion a eu lieu à El Salvador les 17 et 18 juillet, avec une réunion finale prévue en Asie du Sud-Est (octobre), qui sera suivie par une conférence de clôture au début de 2015 à Genève.

Les principaux objectifs de chaque exercice d'apprentissage amélioré sont :

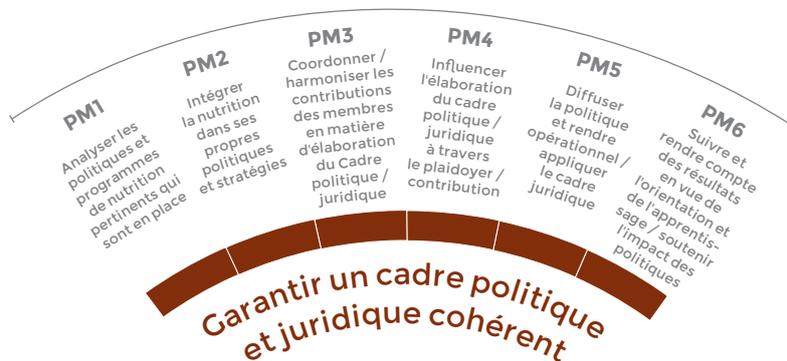
- Réunir les points focaux et les partenaires du Mouvement SUN pour discuter de leurs expériences en matière de prévention et de gestion des conflits d'intérêts ;
- Évaluer comment la Note de référence et la Boîte à outils produites dans la phase I du projet sont appliquées et utilisées en appui aux activités dans ce domaine au niveau national ;
- Identifier les expériences et les enseignements tirés qui doivent être consolidés en une « note d'information sur la prévention et la gestion des conflits d'intérêts dans les faits ».

Les réunions sont dirigées par des gouvernements nationaux (points focaux SUN), avec des participants provenant de tous les cinq réseaux du Mouvement SUN.

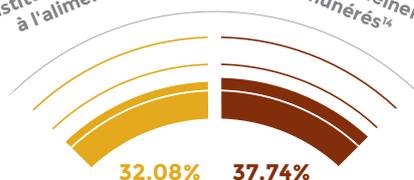
32. **En 2014, les points focaux de plusieurs pays SUN et leurs plates-formes multi-acteurs ont identifié les capacités nécessaires aux niveaux institutionnels et individuels, et des initiatives ont été prises pour établir les configurations dans lesquelles les plates-formes multi-acteurs peuvent fonctionner le plus efficacement possible.** L'accent a été mis sur la recherche de moyens nécessaires afin d'assurer l'engagement des secteurs et des parties prenantes, la coordination efficace, l'alignement des programmes et la synergie d'action dans les interventions tant au niveau national que local. Cette analyse facilite l'identification des compétences et des attributs que les points focaux SUN ainsi que les membres des plates-formes multi-acteurs doivent développer à différents niveaux.
33. **Bien que les principes d'engagement pour toutes les parties prenantes au sein du Mouvement SUN soient explicites, le potentiel de conflits d'intérêts au sein des plates-formes multi-acteurs existe encore.** Pour cette raison, les capacités de prévention, d'identification et de gestion des conflits d'intérêt font partie intégrante d'un soutien efficace et d'une action coordonnée pour renforcer la nutrition.
34. **La création d'une communauté de pratique (CdP) afin de développer les capacités fonctionnelles pour des interventions coordonnées et efficaces au sein du Mouvement SUN se poursuivra.** Cette communauté de pratique s'inspirera des visites pilotes d'échange entre pays du Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs de SUN (FAMP) du Mouvement SUN qui ont été organisées par PROCASUR sous forme d'itinéraires d'apprentissage pour l'acquisition des capacités fonctionnelles pertinentes (voir Annexe 3). Elle s'appuiera également sur l'expérience d'un certain nombre d'organisations qui se consacrent à l'amélioration de la coordination et de l'efficacité opérationnelle des interventions multi-acteurs pour la nutrition¹³. Un moment clé pour l'avancement de cette CdP sera le Rassemblement Global du Mouvement SUN en novembre 2014.

¹³ Avec la participation notable de l'Initiative REACH des Nations Unies et des programmes bien établis mis en œuvre par plusieurs universités, notamment l'Université Cornell, et des organisations de conseil.

2.3 Progrès accomplis au regard de l'objectif stratégique 2 : Acceptation des politiques nationales de nutrition qui intègrent les meilleures pratiques

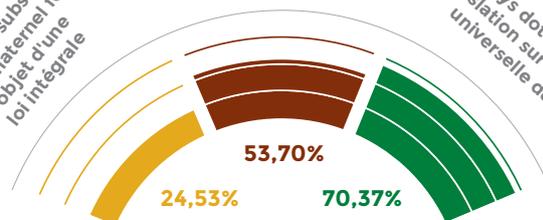


Niveau élevé de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation*



Pays avec un minimum de 14 semaines de congés de maternité pleinement rémunérés¹⁴

Pays où les substituts du lait maternel font l'objet d'une loi intégrale



Pays où l'enrichissement de la farine est obligatoire

Pays dotés d'une législation sur l'iodation universelle du sel

*Remarque : Ce sont les constitutions contenant des dispositions explicites relatives au droit à l'alimentation ; OU des constitutions qui protègent le droit à l'alimentation implicitement, à travers des dispositions plus générales concernant le droit à un niveau de vie adéquat, ainsi qu'à travers des dispositions relatives soit à la sécurité sociale soit aux droits des travailleurs - ou les deux, de façon cumulative, offrant un degré élevé de protection du droit à l'alimentation. La protection ainsi accordée peut être dans un ou plusieurs articles de la constitution.

Description

- L'objectif stratégique 2 met l'accent sur la mise en place de politiques nationales de nutrition qui intègrent les meilleures pratiques concernant les interventions spécifiques à la nutrition et l'adoption d'approches sectorielles qui contribuent à la nutrition.** Il encourage l'adoption de ces politiques par les parlements nationaux et la mise en place de cadres juridiques qui soutiennent leur mise en œuvre aux niveaux national et local. Il encourage la mise en œuvre efficace par la création de systèmes de suivi technique et de redevabilité politique. Un tel cadre juridique et politique cohérent permet une gouvernance efficace pour le renforcement de la nutrition conformément aux objectifs nationaux : il le fait de manière à réduire les doubles emplois et à améliorer la redevabilité mutuelle.
- La stratégie du Mouvement SUN encourage la mise en place de politiques nationales de nutrition qui sont étayées par le droit à une alimentation et à une nutrition adéquates,** la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, des cadres juridiques pour les congés de maternité, des normes pour l'enrichissement des aliments et l'iodation du sel et la *Codex Alimentarius*.

¹⁴ Convention sur la protection de la maternité de l'OIT (n°183) 2000.

Réalisations

37. Les pays SUN continuent d'actualiser leurs politiques en matière de nutrition, d'intégrer les résultats de la nutrition dans les politiques sectorielles, d'adopter des lois en matière de nutrition et de sécurité alimentaire et d'institutionnaliser les structures pour coordonner l'action multisectorielle visant à renforcer la nutrition.

Voici quelques exemples de progrès signalés par les gouvernements des pays SUN :

- **Burundi** : Dix groupes techniques au sein de la plate-forme multisectorielle sur la nutrition ont été formalisés ;
- **Burkina Faso** : Une nouvelle politique de sécurité alimentaire et de nutrition a été approuvée ;
- **Côte d'Ivoire** : Un décret portant création du Conseil national de la nutrition au sein du cabinet du Premier ministre a été validé ;
- **République démocratique du Congo** : Une politique nationale de nutrition a été validée et publiée dans tout le pays ;
- **El Salvador** : La loi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle est en cours de révision pour approbation finale ;
- **Ghana** : Une politique nationale de nutrition a été élaborée et approuvée ;
- **Indonésie** : Le plan national de développement à moyen terme (2015-2019) intègre la nutrition comme une question intersectorielle et cela apparaîtra dans le prochain plan ;
- **Kirghizistan** : Une stratégie nationale d'amélioration de la nutrition de la population (2013-2017) a été mise au point ;
- **Madagascar** : La politique nationale de nutrition est en cours d'examen et de révision ;
- **Mali** : Une politique nationale de nutrition a été lancée en juin 2014 ;
- **Swaziland** : Une politique nationale sur l'alimentation et la nutrition est en cours d'élaboration ;
- **Ouganda** : Une politique de santé scolaire et des directives sur l'alimentation scolaire sont maintenant en place ;
- **Zambie** : Une politique de protection sociale axée explicitement sur les résultats en matière de nutrition est en cours de développement ;
- **Zimbabwe** : Le droit à l'alimentation est garanti dans la nouvelle constitution 2013. Une politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle est maintenant en place et fournit un cadre juridique pour une approche multisectorielle et multipartite.

Aperçu des pays SUN

Récemment, le **Viêt Nam** a adopté deux lois importantes qui protègent et soutiennent l'allaitement maternel : 1) la loi sur la publicité visant à interdire la publicité du lait artificiel ; et 2) le congé de maternité payé, porté à six mois.

Ces modifications législatives récentes sont le résultat du travail collaboratif et efficace de nombreux partenaires et parties prenantes du gouvernement, des institutions multilatérales et des organisations non-gouvernementales. Le processus de protection de l'allaitement maternel par la législation comporte de multiples composantes, y compris la mise en place et le maintien de partenariats, le développement d'une base de données probantes, ainsi que les messages et les matériaux adaptés à l'auditoire et la création d'un consensus.

Suite à l'approbation et la mise en œuvre de la loi sur la publicité, le Gouvernement du Viêt Nam a lancé une révision du décret 21, l'itération nationale du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, afin de s'assurer qu'il est conforme aux articles de la loi sur la publicité. En outre, le ministère de la Santé a également inclus des indicateurs clé d'alimentation de nourrissons et d'enfants dans le cadre des critères nationaux de certification d'hôpitaux.



Apprentissage et innovation

38. **Les résultats du suivi des progrès accomplis par le Mouvement SUN en 2014 révèlent que plus les pays restent dans le Mouvement SUN, plus ils sont capables d'établir des politiques de nutrition fondées sur des données probantes et une législation qui favorisent une mise en œuvre efficace.** Une fois qu'une nouvelle politique nationale de nutrition a été approuvée, il y a un ajustement rapide des programmes en conformité avec les nouvelles lois et politiques associées. Avec la mise en œuvre des politiques et de la législation pertinentes, les gouvernements et d'autres parties prenantes de la nutrition agissent rapidement pour assurer une large diffusion des politiques à ceux qui sont appelés à les mettre en œuvre. Ils ont également tendance à effectuer le suivi en mettant l'accent sur les aspects de la politique qui ont besoin de plus d'attention et les lois qui doivent être actualisées. Cette tendance est particulièrement évidente dans les pays qui ont adhéré au Mouvement depuis plus de deux ans. En outre, les pays SUN en Asie ont tendance à déclarer qu'ils sont plus efficaces que les autres pays du monde dans la diffusion des politiques, l'application de la législation et le suivi des progrès réalisés.
39. **Sur le plan international, l'on reconnaît de plus en plus que les femmes jouent un rôle central en matière de justice nutritionnelle pour tous.** Cependant, la plupart des politiques nationales accordent relativement peu d'attention à l'importance de l'égalité des sexes et à la responsabilisation des femmes comme déterminant de la bonne nutrition de la population. Les intérêts des femmes et l'importance de l'égalité des sexes doivent encore être pleinement intégrés dans les politiques et les plans de la nutrition de plusieurs pays SUN, si le taux d'amélioration de la nutrition des personnes doit être accéléré conformément aux objectifs mondiaux. Il existe des exemples de progrès dans certains pays SUN : le Gouvernement du **Kenya** fait participer le ministère des Affaires féminines dans la plate-forme nationale multi-acteurs pour la nutrition. En **Éthiopie**, l'Armée des femmes (Women's Army) participe à la mise en œuvre des politiques en matière de nutrition, et **Madagascar** dispose d'un réseau des femmes parlementaires pour la nutrition, et son ministère de la Population encourage la responsabilisation des femmes comme une stratégie clé pour améliorer les résultats nutritionnels.

Suivi

40. La **communauté de pratique pour le développement des capacités fonctionnelles pour des interventions coordonnées et plus efficaces du Mouvement SUN sera encouragée à explorer les possibilités ayant trait au renforcement de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.** La CdP cherchera également des voies et moyens pour soutenir la législation contribuant à une bonne nutrition de la population avec un accent particulier sur les politiques qui tiennent compte des intérêts et des besoins des femmes. Il s'agira également de mettre un accent particulier sur les politiques nécessaires à la promotion des interventions contribuant à la nutrition et qui l'améliorent dans les différents secteurs, un domaine qui est susceptible de recevoir une attention particulière lors la deuxième **Conférence internationale sur la nutrition** en novembre 2014.



2.4 Progrès accomplis au regard de l'objectif stratégique 3 : Alignement des actions à travers les secteurs et entre les parties prenantes



Description

41. **En tant que principaux véhicules de traduction des politiques en action et en résultats, les plans nationaux de nutrition sont des éléments essentiels de l'effort de renforcement de la nutrition.**
Ils devraient indiquer :
 - (a) Les résultats attendus et les rôles que jouent les différentes parties prenantes dans la réalisation de ces résultats ;
 - (b) Comment les actions menées dans les différents secteurs contribuent à la nutrition tout en hiérarchisant les interventions qui s'attaquent aux principaux déterminants de la malnutrition ;
 - (c) La stratégie de mise en œuvre de ces interventions, les coûts estimés et les sources de financement prévues ;
 - (d) Comment l'alignement des programmes des différentes parties prenantes contribuera à l'atteinte des résultats attendus.
42. **L'élaboration de plans nationaux de nutrition utiles dépend de la participation effective des différents secteurs du gouvernement, ainsi que des multiples parties prenantes qui ont la capacité d'influer sur la nutrition de la population.**
Leur engagement est plus adéquat s'ils organisent leur processus décisionnels, la planification et les interventions autour d'un seul ensemble de résultats communs escomptés (ou cadre commun de résultats). Cet ensemble de résultats attendus devrait :
 - (e) être basé sur des objectifs nationaux pour la nutrition de la population ; et
 - (f) étudier la façon dont les différents secteurs et parties prenantes peuvent contribuer au mieux à la réalisation de ces objectifs et résultats qu'ils ne s'attendraient à obtenir par leurs interventions individuelles et collectives.
43. **Les Cadres communs de résultats (CRF) servent de base pour des plans de nutrition utiles et pertinents, des systèmes efficaces de mise en œuvre des interventions et permettent aux différentes parties prenantes d'être mutuellement redevables ainsi que de l'être envers ceux qu'ils cherchent à servir.**
Un CRF peut aider à la planification conjointe des interventions prioritaires qui seront entreprises par plusieurs organismes dans la poursuite des résultats escomptés. Il peut être utilisé pour montrer comment et quand les différents programmes sont regroupés afin qu'ils fonctionnent en synergie.
44. **L'utilisation d'un CRF au niveau national ou local peut favoriser l'affectation efficace des ressources pour une bonne nutrition et réduire la duplication ou la fragmentation des efforts.** Pendant que les parties prenantes se familiarisent avec le CRF, elles sont en mesure d'identifier les interventions sous-financées ou les programmes dont l'efficacité escomptée doit encore être prouvée.
45. **Le personnel technique des différents secteurs des gouvernements et les différentes parties prenantes en dehors du gouvernement peuvent se servir de ce CRF comme base pour l'élaboration des plans et le chiffrage dans leurs efforts collaboratifs de mise en place d'un CRF.** Le CRF peut également guider la mise au point de systèmes pour gérer le processus d'exécution et de suivi des progrès.

Aperçu des pays SUN

Le **Yémen** a rejoint le Mouvement SUN en novembre 2012, et depuis lors, les ministres de la planification, de la santé, de l'agriculture et de la pêche se sont réunis régulièrement pour développer leurs compétences et mettre en place un CRF. Avec le soutien du Réseau des Nations Unies, le Yémen travaille depuis juillet 2013 à l'élaboration d'un plan multisectoriel pour la nutrition. Il s'agissait d'examiner la stratégie de nutrition qui a été chiffrée, notamment en analysant le contexte, afin d'identifier et de renforcer le potentiel des interventions contribuant à la nutrition destinées aux personnes et aux ménages vulnérables, en plus des interventions spécifiques à la nutrition déjà prises en compte. Le CRF récemment mis à jour a été élaboré avec la pleine participation d'un groupe de parties prenantes venant d'horizons divers dirigé par le ministère de la Planification et avec l'assistance technique du MQSUN. Le plan chiffré comprend actuellement des investissements à grande échelle dans tous les secteurs clés et vise à améliorer l'accès à des aliments nutritifs d'origine animale (viande et poissons), à l'eau potable, à l'assainissement, à l'hygiène, à l'éducation et à des services de santé et de nutrition de qualité. Le plan reconnaît l'importance cruciale de la responsabilisation des femmes.



Le **Mali** a rejoint le Mouvement SUN en mars 2011. La politique nationale de nutrition que le Gouvernement a adoptée en janvier 2013 sous la direction du ministère de la Santé couvre 14 axes stratégiques et des interventions prioritaires. Entre juillet 2013 et avril 2014, un plan d'action multisectoriel sur la nutrition a été élaboré sur la base de consultations avec plus de 100 personnes provenant de divers ministères et services techniques (santé, agriculture, éducation, action humanitaire, promotion de la famille), les partenaires techniques et financiers, la société civile et le secteur privé. Ce plan d'action a été adopté par le Conseil national de la nutrition, le 5 juin 2014 en présence des ministres du Développement rural et de la Santé. Le rôle de REACH et du Réseau du système des Nations Unies était essentiel pour assurer la finalisation en temps opportun du plan chiffré, qui a également bénéficié de l'assistance technique d'ICF International (un partenaire de MQSUN).



Réalisations

46. **Vingt-et-un** pays SUN signalent actuellement qu'ils disposent d'un CRF national, tandis que **17** de plus sont en train d'en développer (sept ont commencé cette tâche depuis septembre 2013).
47. **De nombreux pays SUN évoluent vers le développement ou l'amélioration de leurs plans de nutrition.** **Vingt-trois pays** ont diffusé leurs plans de nutrition auprès du Secrétariat du Mouvement SUN, et ceux-ci ont été examinés par les experts du Réseau MQSUN (Optimisation de la qualité du Cadre des programmes de renforcement de la nutrition). Dix autres pays ont déclaré que le processus de chiffrage était en cours. Certains pays demandent un appui pour le chiffrage des activités qu'ils prévoient de mettre en œuvre : il y a souvent des difficultés à s'assurer qu'une fois le chiffrage réalisé¹⁵, les coûts sont incorporés dans les processus budgétaires au niveau national et sous-national¹⁶.
48. **Cinq pays** déclarent avoir mis en place des systèmes ou des cadres de suivi et d'évaluation multisectoriels de la nutrition en accompagnement de leurs plans, tandis que **19 pays** déclarent que le processus est en cours.
49. **Le Secrétariat du Mouvement SUN a également travaillé en étroite collaboration avec l'Université de Columbia pour affiner les méthodes d'identification des stratégies sectorielles susceptibles de contribuer à la nutrition qui répondent aux besoins des ménages et des communautés dont les membres sont à risque de malnutrition.** Ces approches ont été intégrées dans les CRF des plates-formes multi-acteurs du Ghana et sont en cours d'élaboration au Yémen.

¹⁵ Les pays qui ont élaboré des lignes directrices pour l'allocation du budget national et décentralisé sont, entre autres, le Guatemala, l'Indonésie et la Tanzanie.

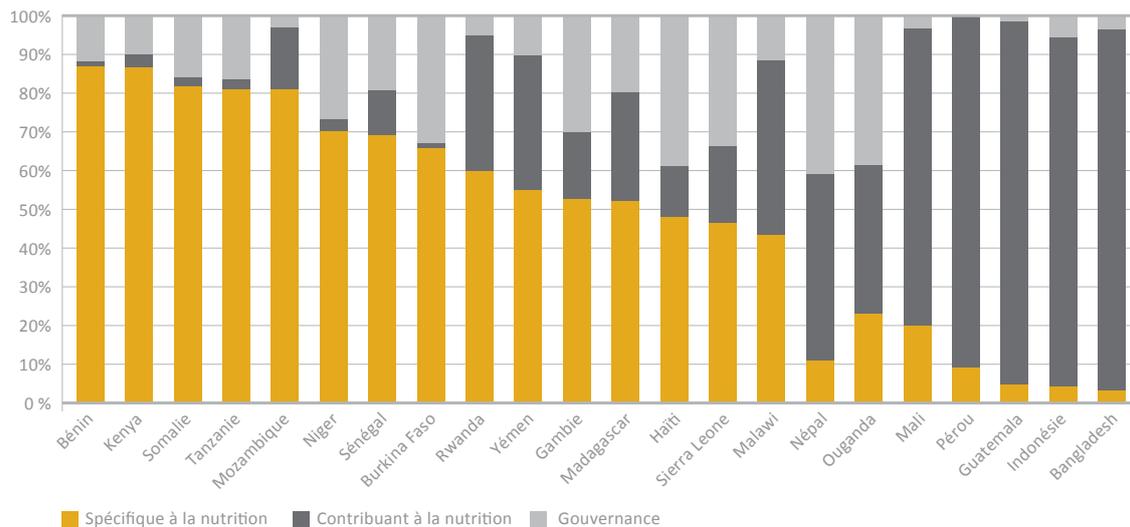
¹⁶ Le chiffrage dans les plans nationaux peut différer de manière significative de celui de la formulation du budget, ce qui pose des défis importants dans le suivi de l'exécution du budget.

Apprentissage et innovation

50. **Les points focaux SUN des gouvernements considèrent que le processus de mise en place d'un CRF s'apparente à une négociation entre les secteurs clés.** L'appréciation du degré auquel les différentes stratégies sectorielles contribuent à de meilleurs résultats en matière de nutrition exige une compréhension de la manière dont les déterminants sous-jacents influencent les résultats nutritionnels. Le processus d'élaboration d'un CRF est plus efficace s'il se déroule sous l'autorité du niveau le plus élevé du gouvernement, si des orientations claires sont données à toutes les parties prenantes concernées, s'il existe un calendrier réaliste et un engagement de tous pour soutenir la réalisation des résultats convenus aussi pleinement que possible, dans leurs domaines respectifs de redevabilité.
51. **Le processus de négociation est confronté à plusieurs défis à relever,** notamment :
 - a. Veiller à ce que l'idée derrière le développement d'un CRF reflète les réalités des personnes à risque de malnutrition et du contexte dans lequel ils font des choix sur ce qu'il faut manger ou comment utiliser leur temps ;
 - b. Veiller à ce que ceux qui élaborent le CRF aient accès aux meilleures données probantes possibles sur l'importance relative des différents déterminants de la malnutrition ;
 - c. Encourager l'appropriation du CRF afin que ceux qui le développent l'utilisent réellement pour améliorer la synergie dans leurs interventions.
52. **Bien que le développement d'un CRF soit difficile, l'exercice de suivi des progrès du Mouvement SUN en 2014 montre que les pays SUN qui ont rejoint le Mouvement SUN le plus tôt sont plus susceptibles d'être avancés dans l'utilisation d'un CRF pour la gestion de la mise en œuvre et le suivi des progrès.** Les tâches avancées associées à cet objectif stratégique¹⁷ sont moins fréquemment rapportées par les plateformes multi-acteurs (MSP) des pays qui ont rejoint le Mouvement après septembre 2012. Ces pays semblent se concentrer davantage sur les tâches de base liées à la mise en place d'un CRF et à l'organisation des systèmes de mise en œuvre.
53. **Un CRF aide les parties prenantes redevables de la mise en œuvre des plans nationaux de nutrition au niveau local.** Il est essentiel que les recommandations du CRF au niveau national se traduisent en interventions locales prioritaires, reflétant ainsi les déterminants de la nutrition au niveau local. Les intérêts et les besoins des communautés vulnérables sur le plan nutritionnel doivent être au cœur des interventions.
54. **L'exercice de suivi de 2014 révèle également certains points de vue divergents sur les progrès accomplis par rapport à l'harmonisation des interventions et la reconnaissance commune des CRF.** Cela met en évidence le fait que les membres des plateformes multi-acteurs (MSP) nationales n'ont pas la même compréhension de ce qu'est un CRF utile. Ces diverses conceptions peuvent changer au fil du temps lorsque les membres des MSP entrent en négociation les uns avec les autres pour approfondir et renforcer leur CRF. Cela peut expliquer pourquoi il y a des points de vue variés au sujet du CRF dans un même pays à des moments différents¹⁸.
55. **Le suivi des progrès accomplis entre 2012 et 2014 révèle que l'utilisation d'un CRF pour la planification, le chiffrage et la mise en place de systèmes à la fois pour la mise en œuvre et le suivi dépend largement du degré auquel il est géré par les membres de la MSP nationale.** Ceux qui participent à son développement doivent adopter une vision partagée et être en mesure de s'engager à sa mise en œuvre. Ils sont alors plus enclins à investir du temps et de l'énergie pour la soutenir et l'utiliser pour harmoniser leurs interventions.
56. **Une fois qu'un CRF a été mis en place, les parties prenantes doivent planifier et chiffrer les interventions pour obtenir des résultats. L'engagement des différents secteurs dans la planification et le chiffrage est encore limité.** Tel que le montre le graphique ci-dessous, au moins la moitié des plans chiffrés analysés par l'équipe de soutien MQSUN met en évidence un engagement important des ministères de la santé avec des contributions à plus petite échelle d'un ou deux ministères techniques supplémentaires. Les plans comportant une importante composante contribuant à la nutrition indiquent l'inclusion de la nutrition dans les programmes nationaux de développement. Ils s'attendent à s'assurer que toutes les personnes aient accès toute l'année aux aliments sains, nutritifs et abordables nécessaires, grâce à une combinaison de choix appropriés, de revenus adéquats, de soins de santé accessibles, d'approvisionnement en eau potable et d'éducation.
57. **De nombreux pays ont demandé de l'aide pour l'élaboration et le chiffrage de leurs plans ainsi que pour améliorer les capacités nationales dans ces domaines.** Au départ, le Secrétariat du Mouvement SUN a travaillé avec les réseaux globaux pour les aider à accéder à l'expertise. Le Réseau des donateurs a procédé à un exercice de grande envergure permettant aux pays SUN d'accéder à l'expertise du consortium MQSUN. Au moins cinq pays ont pu bénéficier d'une aide concrète.

¹⁷ Il s'agit notamment de gérer, de suivre et de rendre compte des résultats de la mise en œuvre du CRF et de l'évaluer pour un impact durable.

¹⁸ Par exemple, la MSP du Niger a désigné le Programme 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens) comme CRF en 2012, mais l'exercice de suivi du Mouvement SUN en 2014 a révélé que, de l'avis des membres de la MSP, un CRF pleinement opérationnel n'a pas encore été créé.



58. **Vers la fin de 2013, des représentants de 21 pays africains se sont réunis à l'initiative du Réseau du système des Nations Unies pour la nutrition afin de partager l'expertise en matière de planification, de chiffrage et de suivi financier.** Cette réunion a été le précurseur de la communauté de pratique sur la planification, le chiffrage, la mise en œuvre et le financement des interventions multisectorielles pour améliorer la nutrition. Grâce à cette CdP, il est devenu évident que le chiffrage des plans nationaux de renforcement de la nutrition est plus efficace lorsque :
- Les estimations de coûts sont fondées sur des principes clairs et des hypothèses réalistes. Le chiffrage doit être entrepris d'une manière qui permette à toutes les parties concernées d'examiner et de reproduire les principes et les hypothèses sous-jacents. Les hypothèses et les méthodologies doivent être cohérentes dans tous les secteurs afin de permettre une comparaison plus équitable des coûts (et la rentabilité).
 - Chaque année, les objectifs à mettre en œuvre et le chiffrage pour la réalisation de ces objectifs sont clairement identifiés. Jusqu'à présent, les plans nationaux de nutrition des pays du Mouvement SUN ont eu tendance à sous-estimer les coûts de personnel, les coûts récurrents des services publics et des investissements en places. L'approche actuelle mène à une sous-estimation des contributions actuelles aux interventions en matière de nutrition par différents secteurs du gouvernement.
 - Le chiffrage de la gouvernance (de la gestion de la nutrition) doit être clarifié.** Les fonctions du gouvernement comprennent l'organisation de toutes les parties prenantes, la coordination de leur engagement, le leadership stratégique et l'appropriation continue et commune de la planification et du suivi de la mise en œuvre dans tous les secteurs au niveau national et infranational. La priorité doit être accordée à la satisfaction des coûts de la gouvernance dans tous les secteurs pour assurer la disponibilité des mécanismes permettant de renforcer les initiatives des différentes parties prenantes.
 - Les estimations de coûts doivent intégrer les dépenses des parties prenantes non-gouvernementales, notamment celles encourues par les collectivités et les ménages.** La production et la distribution des aliments ainsi que la création de la demande sont en grande partie des activités commerciales, et l'on reconnaît de plus en plus que la participation du secteur privé est importante dans le cadre d'une approche multi-acteurs dirigée par le pays pour lutter contre la malnutrition. Les producteurs d'aliments, le secteur privé et les consommateurs ont tous un rôle à jouer dans les discussions sur la planification et le chiffrage, les hypothèses doivent faire l'objet d'un consensus entre les secteurs sur le type d'activités et les coûts unitaires à inclure pour des raisons de transparence et de reproductibilité.

59. **Une fois les plans élaborés et chiffrés, les parties prenantes doivent se concentrer sur la mise en œuvre.** Pour une mise en œuvre efficace des plans nationaux il faut des systèmes d'information pour la nutrition qui soient fonctionnels. Les difficultés liées à la création de systèmes qui fournissent les types d'informations qui sont nécessaires ont été examinées par les points focaux SUN des gouvernements. Les résultats ont été pris en compte dans la deuxième **note d'information SUN intitulée Les systèmes d'information pour la nutrition dans les faits**, qui comprend des rapports provenant de six pays (Éthiopie, Madagascar, Namibie, Rwanda, Sri Lanka et Zimbabwe) qui font des échanges d'idées sur la façon dont les systèmes d'information fonctionnent, sur la collecte des données et les méthodes d'analyse et d'interprétation des principales conclusions ainsi que sur leur utilisation. Les points focaux SUN des gouvernements ont tous souligné l'importance de répondre aux besoins des décideurs en reliant les systèmes de collecte et d'analyse de données existants, en assurant une rétroaction en temps opportun aux responsables de la mise en œuvre des programmes et aux personnes qui sont à risque de malnutrition et qui devraient bénéficier des initiatives de renforcement de la nutrition.
60. **Les rapports des pays SUN indiquent que les décideurs veulent savoir si les investissements dans les programmes liés à la nutrition sont associés à des changements dans les niveaux de malnutrition.** Les systèmes d'information permettront aux responsables des pays SUN d'analyser et de comparer l'efficacité potentielle des différentes approches programmatiques dans la réduction des niveaux de malnutrition. Ils permettront également de faire des comparaisons entre pays et d'évaluer de façon comparative les investissements qui ont le plus grand impact sur l'état nutritionnel des enfants.
61. **Les gouvernements des pays du Mouvement SUN étudient les meilleurs moyens de suivre les progrès accomplis et l'efficacité des initiatives de renforcement de la nutrition dans différents secteurs et avec la participation des différentes parties prenantes.** Les travaux en cours concernant la mise en place d'une communauté de pratique pour un suivi fiable des progrès accomplis, l'évaluation et la démonstration des résultats en matière de nutrition mettent en évidence la **récurrence** de quatre besoins distincts et critiques :
- Des informations pertinentes pour favoriser la redevabilité dans le CRF pour la nutrition (c.-à-d. la cartographie des parties prenantes et la mise au point des outils de suivi, des tableaux de bord faciles à lire sur les tendances basées sur des indicateurs clés de performance) ;**
 - La **technologie de base de données** pour mieux exploiter les informations provenant de sources différentes ;
 - Des informations opportunes et fiables à travers **des systèmes renforcés de collecte et de gestion des données de qualité (notamment les possibilités qu'offre la technologie mobile) ;**
 - Le renforcement des capacités d'analyse, d'interprétation, de présentation et d'utilisation intersectorielle des données** (y compris le soutien au renforcement des capacités analytiques infranationales pour trianguler et interpréter les données dans des contextes spécifiques et pertinents).



Figure XX: Cycle de gestion des interventions multisectorielles pour une meilleure nutrition.

Suivi

62. **À ce jour, l'expérience des pays SUN démontre que la planification, le chiffrage, la mise en œuvre et le financement d'un cadre commun de résultats fait partie d'un processus continu qui nécessite des interactions soutenues de multiples parties prenantes à différents moments et niveaux.** Ce processus est basé sur une compréhension claire du rôle joué par chacune des parties prenantes en fonction de sa propre capacité et de son domaine d'expertise.
63. **Des plans nationaux et régionaux chiffrés, qui fournissent des recommandations génériques conformes aux politiques, stratégies et lois existantes sont nécessaires mais ne suffisent pas à assurer une mise en œuvre efficace.** Lors de la planification d'une intervention, les recommandations devront être classées par ordre de priorité, adaptées au contexte et budgétisées en fonction des besoins spécifiques. La conception, l'exécution et la comptabilité transparentes du budget exigent des consultations efficaces au niveau local entre les organismes de mise en œuvre et les communautés.
64. **La création de la communauté de pratique sur la planification, le chiffrage, la mise en œuvre et le financement des interventions multisectorielles pour une meilleure nutrition contribue à mettre en lien les pays SUN, les réseaux et les experts scientifiques, de manière à favoriser une compréhension commune des questions clés qui émergent.** Les travaux en cours concernant la mise en place d'une communauté de pratique sur le suivi fiable des progrès accomplis, l'évaluation et la démonstration des résultats en matière de nutrition, créent des liens similaires et des opportunités pour les partenaires donateurs de soutenir la mise au point des systèmes d'information qui répondent aux besoins des décideurs.



© Le Huu Tho



2.5 Progrès accomplis au regard de l'objectif stratégique 4 : Ressources accrues pour la nutrition et la démonstration des résultats



Description

65. **Cet objectif stratégique est axé sur les efforts que les gouvernements nationaux et les plates-formes multi-acteurs déploient pour mobiliser des ressources financières accrues.** Celles-ci sont destinées à la mise en œuvre multisectorielle des plans nationaux de nutrition par de multiples parties prenantes d'une manière cohérente et harmonisée, en comblant le déficit de financement et en mettant les résultats en évidence.

Réalisations

66. **Douze pays font état de la création de lignes budgétaires spécifiques à la nutrition dans le budget général et six dans les budgets des ministères sectoriels.** Plusieurs pays signalent que les investissements nationaux en matière de nutrition ont augmenté, bien que le volume de l'augmentation ne soit pas facile à déterminer, car les investissements dans les stratégies contribuant à la nutrition relatives à la santé, l'eau et l'assainissement, l'alimentation et l'agriculture, l'éducation ou la responsabilisation des femmes peuvent très bien ne pas être inscrits sous le titre de « nutrition ». Cela rend le suivi des fonds budgétisés pour la nutrition, ainsi que les dépenses, particulièrement difficile.
67. **Une méthodologie pour accroître la redevabilité et améliorer le suivi de l'aide au développement pour la nutrition a été convenue par les hauts responsables des organismes du Réseau des donateurs du Mouvement SUN.** Cette réalisation d'envergure a, pour la première fois, permis aux donateurs de rédiger un rapport qui définit les ressources qu'ils ont fournies pour des interventions spécifiques à la nutrition et des stratégies sectorielles contribuant à la nutrition. Les chiffres pour les années civiles 2010 et 2012 montrent une augmentation de 24 pour cent et 12 pour cent, respectivement¹⁹.
68. **Des études pilotes pour suivre les dépenses d'aide au développement dans les pays sont envisagées par ceux qui participent à la communauté de pratique sur la planification, le chiffrage, la mise en œuvre et le financement des interventions multisectorielles pour une meilleure nutrition.** Le Réseau des donateurs examinera en particulier leurs décaissements au niveau national. De manière générale, des initiatives sont actuellement à l'étude pour le suivi des dépenses des organisations non gouvernementales, en complément au suivi des dépenses des donateurs.

¹⁹ Les chiffres excluent les dépenses du Gouvernement des États-Unis, qui utilise une méthodologie différente.



© MIDIS Peru



ARTICLES :

Suivi des ressources par le Réseau des donateurs SUN

Contexte et objectif de l'exercice de suivi des ressources

En 2013, un groupe de travail du Réseau des donateurs SUN sur le suivi des ressources a développé une méthodologie commune pour le suivi des investissements financiers en matière de nutrition afin d'accroître la redevabilité et améliorer le suivi de l'aide extérieure au développement pour la nutrition. L'exercice était ancré dans une décision du groupe de hauts responsables SUN (janvier 2012) pour trouver un meilleur moyen de suivre les ressources en matière de nutrition, principalement les ressources allouées par d'autres secteurs.

Actuellement, le code de secteur CAD de l'OCDE pour la nutrition (12240) correspond au domaine de la santé et est principalement utilisé pour des interventions nutritionnelles directes car il n'existe pas de méthode commune convenue pour suivre les ressources destinées à l'aide au développement en ce qui concerne les interventions « contribuant à la nutrition » qui visent à tirer parti des investissements dans d'autres secteurs pour faire « la différence » pour la nutrition. Les initiatives visant à améliorer la nutrition dans d'autres secteurs tels que la sécurité alimentaire, l'agriculture et la protection sociale ne sont souvent pas considérées comme des investissements en matière de nutrition, même si des interventions liées à la nutrition sont intégrées. Cette omission entraîne deux problèmes : 1) une estimation inexacte des investissements alloués à la nutrition ; et 2) aucune incitation à innover ou à identifier les possibilités d'intégrer la nutrition dans les activités d'autres secteurs.

Les données sur la nutrition ont évolué de manière significative depuis la publication de la série *The Lancet* de 2008 sur la sous-nutrition maternelle et infantile, et il existe désormais un consensus sur les principales interventions efficaces en matière de nutrition. En juin 2013, la revue *The Lancet* avait publié une nouvelle série sur la sous-nutrition maternelle et infantile, en fournissant des preuves supplémentaires qui étayaient l'importance du renforcement des interventions nutritionnelles directes et des interventions contribuant à la nutrition, conformément aux enseignements que les pays SUN ont tirés du Mouvement.

Le groupe de travail du Réseau des donateurs du Mouvement SUN sur le suivi des ressources, présidé par le Canada et la Commission européenne, a développé une méthodologie au cours de l'année 2013 qui comprend la décision d'utiliser le code CAD de l'OCDE pour la nutrition (12240) pour tenir compte des dépenses en matière d'interventions nutritionnelles directes, malgré ses limites, et de se concentrer sur l'élaboration d'une approche manuelle pour quantifier les dépenses relatives aux interventions contribuant à la nutrition. La méthodologie a été approuvée par le groupe de hauts responsables SUN en décembre 2013.

La méthodologie de calcul des investissements contribuant à la nutrition est complexe. Comme il n'y a pas de code de secteur unique pour les programmes contribuant à la nutrition, une liste de codes qui se rapportent à la nutrition a été combinée avec des recherches par mots clés pour identifier les programmes qui justifient une enquête plus approfondie. Chaque programme *pouvant* contribuer à la nutrition a été évalué manuellement en vérifiant les documents de projet. La méthodologie des donateurs indique que les investissements ne peuvent être considérés comme contribuant à la nutrition que si un projet comportant un objectif ou un indicateur lié à la nutrition donne des résultats qui contribuent à la nutrition et vise à améliorer la nutrition des femmes, des enfants ou des adolescentes.

Résultats

En 2014, les membres du Réseau des donateurs SUN ont établi des rapports sur les dépenses liées à la nutrition (en dollars E-U) pour les années civiles 2010 et 2012 (engagements et décaissements). L'année 2010ⁱ est le point de référence correspondant au lancement du Mouvement SUN et l'année 2012 un point de comparaison. Neuf donateurs bilatéraux (Australie, Canada, France, Allemagne, Irlande, Pays-Bas, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis), la Commission européenne, deux fondations (la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance) et la Banque mondiale ont participé à cet exercice, bien que les États-Unis aient appliqué une méthodologie différenteⁱⁱ.

Deux catégories d'investissements ont fait l'objet du Rapport :

- Investissements spécifiques à la nutrition (code CAD 12240) ; et
- Investissements contribuant à la nutrition (méthodologie appliquée).

Les montants sont libellés en dollars E-U (1 000 \$), sur la base des taux de change utilisés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (CAD de l'OCDE)

DONATEUR	Catégorie 1 : Spécifique à la nutrition				Catégorie 2 : Contribuant à la nutrition			
	2010		2012		2010		2012	
	Engagements ²⁰	Décaissements	Engagements	Décaissements	Engagements	Décaissements	Engagements	Décaissements
AUSTRALIE								
TOTAL:	-	6,672	-	16,516	-	49,903	-	114,553
CANADA²¹								
TOTAL:	61,280	98,846	163,118	205,463	49,053	80,179	76,948	90,171
UNION EUROPÉENNE²²								
TOTAL:	67,060	50,889	24,075	8	425,917	392,563	543,883	309,209
<i>Développement :</i>	67,060	50,889	24,075	8	95,536	62,182	240,066	81,346
<i>Humanitaire :</i>	-	-	-	-	330,381	330,381	303,817	227,863
FRANCE								
TOTAL:	3,585	2,895	4,737	3,852	23,340	23,003	27,141	27,141
ALLEMAGNE²³								
TOTAL:	4,550	2,987	1,687	2,719	19,104	18,856	37,951	29,139
IRLANDE²⁴								
TOTAL:	7,691	7,691	7,565	7,565	34,806	34,806	45,412	45,412
PAYS-BAS								
TOTAL:	4,487	2,661	36,314	4,007	381	2,484	80,674	20,160
SUISSE²⁵								
TOTAL:	-	-	-	-	23,976	21,099	43,733	28,800
ROYAUME-UNI								
TOTAL:	20,762	39,860	12,925	63,127	164,992	302,215	246,065	412,737
<i>Développement :</i>					68,068	146,140	95,778	253,192
<i>Humanitaire :</i>					96,924	156,075	150,287	159,545
ÉTATS-UNIS²⁶								
TOTAL:	414,730	(8,820)	339,879	63,380	3,259,518	TBD	3,157,153	TBD
FONDATION BILL ET MELINDA GATES								
TOTAL:	19,540	50,060	49,960	80,610	23,330	12,320	18,560	34,860
FONDATION DU FONDS D'INVESTISSEMENT POUR L'ENFANCE²⁷								
TOTAL:	6,402	980	36,996	5,481	-	-	-	-
BANQUE MONDIALE								
TOTAL:	54,513	61,160	248,171	21,873	1,928,471	-	852,750	-

²⁰ Tous les rapports des donateurs à l'OCDE DACV utilisent les définitions des engagements et des décaissements énoncées aux paragraphes 90-98 des Directives des CRS disponibles au à [http://www.oecd.org/dac/stats/documentupload/DCD-DAC\(2013\)15-FINAL-FR.pdf](http://www.oecd.org/dac/stats/documentupload/DCD-DAC(2013)15-FINAL-FR.pdf). Les projets pluriannuels peuvent être commis en un an, mais décaissés sur plusieurs années. Il y a quelques variations dans la façon dont les décaissements par rapport aux engagements pluriannuels sont signalés. Par exemple, le montant de décaissement de l'UE pour 2012 représente tous les décaissements effectués par rapport à leurs engagements de 2012, quelle que soit l'année où les décaissements ont eu lieu. Tous les autres donateurs ont rapporté le total de leurs décaissements en 2012, y compris les décaissements par rapport aux engagements pris au cours des années précédentes.

²¹ Les engagements reflètent le montant total réservé à cet investissement. Afin de déterminer si le montant engagé a été entièrement décaissé, les décaissements pour chaque année d'investissement devraient être examinés. Comme au Canada, plusieurs codes sont utilisés pour classer les investissements, une petite part du budget allouée aux investissements contribuant à la nutrition peut être identifiée dans le total des investissements spécifiques à la nutrition. Ainsi, ces investissements n'auraient pas été pris en considération dans les chiffres relatifs aux investissements contribuant à la nutrition.

²² Le point de référence de l'Initiative N4G ne couvre que les engagements de l'Union européenne (UE). Les engagements de l'UE sont des accords fermes avec un partenaire qui sont assortis d'un budget particulier. Les décaissements déclarés pour les années 2010 et 2012 correspondent à la somme des paiements effectués sur les engagements pour les années 2010 et 2012 seulement. Pour l'aide humanitaire, les engagements sont décaissés dans un délai maximum de 24 mois.

²³ Le point de référence pertinent de l'Initiative N4G ne couvre que les engagements de BMZ : engagements spécifiques à la nutrition (2010) -1 766 dollars E-U ; et engagements contribuant à la nutrition (2010)- 19 104 dollars E-U. Les totaux pour l'Allemagne ne comprennent pas l'aide humanitaire.

²⁴ L'Irlande fonctionne sur la base d'un exercice annuel de trésorerie et ainsi, les engagements correspondent aux décaissements.

²⁵ En ce qui concerne la Suisse, ces chiffres sont provisoires. Ils comprennent une part importante des investissements contribuant à la nutrition représentée sous la rubrique « aide humanitaire » dans le Système de notification des pays créanciers du CAD, comme la fourniture en nature de produits laitiers suisses.

²⁶ Pour le Gouvernement des États-Unis, les données de décaissement tel que rapportées sous le code CAD 12240 ne représentent qu'une partie du total des décaissements pour des investissements spécifiques en matière de nutrition et ne comprennent pas les investissements en matière de nutrition dans le VIH / sida ou l'alimentation scolaire. De même, pour le Gouvernement des États unis, les données dans le nouveau domaine des investissements contribuant à la nutrition ne sont pas actuellement disponibles; Le Gouvernement des États-Unis développe une méthode pour le suivi de ces investissements.

²⁷ Les engagements et les décaissements du CIFF ont été inclus en termes de montants contractuels (ou transférés) pour une seule année ; En général, le CIFF ne conclut pas de contrats pluriannuels.

Réseau des donateurs du Mouvement SUN : Investissements en matière de nutrition, bilan des années 2010 et 2012

Les chiffres indiquent une augmentation des dépenses de 2010 à 2012 pour les deux catégories. Le total des investissements spécifiques à la nutrition (décaissements) chez les donateurs concernés a augmenté de 325 millions de dollars E-U (2010) à 411 millions de dollars (2012), représentant 27 %. Pour les investissements contribuant à la nutrition, il y eu une augmentation de 937 millions de dollars E-U (2010) à 1,1 milliards de dollars (2012), représentant 19 %. Ce total ne comprend pas les investissements américains, pour lesquelles une méthodologie différente a été utiliséeⁱⁱⁱ.

Les investissements en matière de nutrition semblent suivre une tendance positive à la hausse. Avec une analyse uniquement sur deux ans, cependant, il n'est pas possible, à ce stade, de parvenir à des conclusions définitives.

Défis à relever

Comme prévu, le Réseau des donateurs SUN fait face à plusieurs défis^{iv} avec l'application de la méthodologie et reconnaît ses limites^v. Par exemple :

- Les critères strictement relatifs aux investissements contribuant à la nutrition ont parfois exclu des projets qui contribuaient clairement à la nutrition en raison du fait qu'ils ne sont pas axés sur des interventions « ciblant les personnes » (par exemple, le plaidoyer et la recherche, les systèmes de suivi de la nutrition, les produits de nutrition) ;
- Une recherche inefficace par mot clé qui n'a pas réussi à identifier des dépenses supplémentaires considérables^{vi} ;
- La diversité des donateurs en termes de leur taille, leur nombre et du type de composants dans les projets et si ces projets devraient être classés comme spécifiques uniquement, contribuant à la nutrition ou avoir des parties pertinentes allouées à chaque catégorie. Étant donné le large éventail de défis et d'approches uniques pour établir des rapports des donateurs individuels, une méthode standard n'a pas été appliquée ; Cependant, les donateurs se sont mis d'accord pour éviter des chevauchements ou des doublons de projets et de maintenir la cohérence dans l'application de la méthodologie.

Bien que partiellement atténuée par une méthodologie détaillée avec des critères stricts relatifs à l'inclusion, l'approche est subjective. En outre, les donateurs participants ont des objectifs différents, tout comme le sont leurs structures organisationnelles et leurs mécanismes de suivi et d'information, et par conséquent, il est intrinsèquement difficile de créer une méthodologie de rapport unique qui puisse être appliquée universellement.

Résultats et implications pour le Mouvement SUN

Cette méthode représente une approche par laquelle les donateurs peuvent suivre l'aide étrangère au développement consacrée à la nutrition, d'une manière transparente, cohérente et de façon comparative. L'amélioration du suivi des dépenses effectuées par les donateurs en matière de nutrition est importante, non seulement à des fins de redevabilité, mais également pour mesurer les progrès accomplis dans la mobilisation des ressources et l'amélioration de la qualité de l'aide à la nutrition en mettant en évidence les lacunes et l'évolution des investissements dans d'autres secteurs, dans une approche produisant un impact sur les résultats de la nutrition. Malgré les limites méthodologiques, le Réseau des donateurs estime qu'il s'agit d'une étape importante vers le suivi des ressources et l'élaboration d'une approche commune.

Perspectives

Le Réseau des donateurs SUN a déjà discuté d'éventuelles révisions de la méthodologie : par exemple, l'élaboration de descriptions pour clarifier ce qui peut être considéré comme un objectif ou un indicateur de la nutrition et la conception d'une liste normalisée des types d'objectifs, de résultats, d'indicateurs et d'activités qui contribuent à la nutrition afin d'éviter des incohérences dans la classification.

En raison du caractère coûteux et chronophage de l'exercice, les donateurs ont également commencé à discuter de la viabilité de l'entreprise et des moyens de rendre le processus plus facile à gérer, notamment en modifiant la fréquence des rapports, d'une année à deux ans désormais.

Les donateurs ont également abordé la façon dont ils peuvent utiliser les données pour discuter des détails de l'approche de travail en commun pour que les investissements dans d'autres secteurs contribuent davantage à la nutrition.

Le Réseau des donateurs SUN prévoit de présenter quelques-unes des données par pays dans le premier Rapport mondial sur la nutrition qui sera lancé en novembre 2014. Le groupe d'experts indépendants travaillant sur le Rapport mondial sur la nutrition passera en revue les données avant leur publication et pourra faire des suggestions sur la façon d'améliorer la méthodologie.

NOTE DE FIN

ⁱ Voir La méthodologie et la note d'orientation du RÉSEAU DE DONATEURS pour le suivi des investissements mondiaux destinés à la nutrition.

ⁱⁱ Le Gouvernement des États-Unis n'était pas en mesure de suivre cette méthode en raison de la forte exigence de temps disproportionnée que le personnel devait prendre pour cet exercice. Par contre, l'élaboration des budgets du Gouvernement des États-Unis pour les interventions spécifiques à la nutrition et les interventions contribuant à celles-ci était un effort de collaboration et a vu la participation de l'Agence américaine pour le développement international, Millenium Challenge Corporation, Département d'État, Trésor et ministère de l'Agriculture. Sur la base des définitions des interventions spécifiques et des interventions contribuant à la nutrition compatibles avec celles de la série The Lancet de 2013, les ministères et les agences ont analysé les programmes pour identifier les ressources attribuables aux interventions spécifiques ou aux interventions contribuant à la nutrition. Pour la programmation des interventions spécifiques à la nutrition, les sources de financement suivantes ont été examinées : L'aide au développement de l'USAID ; le Fonds de soutien économique de l'USAID ; les programmes de santé mondiale de l'USAID ; le financement du développement communautaire de l'USAID ; le titre II du programme « vivres pour la paix » de l'USAID / Fonds de développement communautaire ; le titre II du programme « vivres pour la paix » de l'USAID / urgence ; Aide internationale en cas de catastrophe-USAOD ; Millenium Challenge Corporation ; État : Programmes de santé mondiale (PEPFAR) ; Trésor : Le programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP).

Les ministères et agences ont également fourni des descriptions d'activités identifiées comme étant spécifiques ou contribuant à la nutrition pour accompagner les tableaux de ressources. Ensuite, les programmes ont été examinés par des experts techniques et les décideurs pour s'assurer que les ressources étaient totalement compatibles avec les définitions.

Définitions qui sont conformes à celles de la série The Lancet de 2013 sur la nutrition maternelle et infantile sont les suivantes :

Interventions spécifiques à la nutrition :

- Interventions ou programmes qui s'attaquent aux déterminants immédiats de la nutrition et du développement fœtal et infantile - apport d'aliments et de nutriments approprié, alimentation, pratiques de soins et d'encadrement parental et faible charge de morbidité.
- Exemples : la santé et la nutrition des adolescents, la santé et la nutrition avant la conception, et la santé et la nutrition maternelles, la supplémentation de l'alimentation ou l'apport de micronutriments pour la mère, la promotion de l'allaitement maternel optimal, l'alimentation complémentaire et l'alimentation pour le rétablissement, la supplémentation alimentaire, la diversification alimentaire et supplémentation en micronutriments ou l'enrichissement d'aliments pour les enfants, la prise en charge des cas de malnutrition aiguë sévère, la prévention et la prise en charge, la nutrition dans les situations d'urgence.

Interventions contribuant à la nutrition :

- Interventions ou programmes qui s'attaquent aux déterminants sous-jacents de la nutrition et du développement du fœtus et du jeune enfant - sécurité alimentaire, ressources pour la prestation de soins adéquats aux niveaux maternel, familial et communautaire, accès aux services de santé et environnement sain et hygiénique, et intégration des objectifs et des interventions spécifiques à la nutrition ;
- Les programmes contribuant à la nutrition peuvent servir de plates-formes pour les interventions spécifiques à la nutrition, augmentant potentiellement leur niveau de déploiement, leur couverture et leur efficacité.
- Exemples : agriculture et sécurité alimentaire ; filets de sécurité sociale ; développement des jeunes enfants ; santé mentale de la mère ; responsabilisation des femmes ; protection de l'enfance ; scolarité ; eau, assainissement et hygiène ; services de santé et de planification familiale.

ⁱⁱⁱ Voir la note ii ci-dessus.

^{iv} En plus des défis énumérés, les difficultés ci-après ont également été rencontrées :

- Il était intéressant de noter que de nombreux programmes analysaient la nutrition dans le contexte ou dans le jargon de la description du projet, mais ne donnaient pas suite à la conception et au suivi du programme, ce qui suggère qu'une recherche par mot clé seul serait moins précise.
- Il convient également de noter que de nombreux programmes ont un objectif couvrant les travaux spécifiques à la nutrition, mais la nutrition ne ressort pas toujours d'autres objectifs ; ainsi, la catégorie de programmes contribuant à la nutrition est une combinaison de programmes plus larges avec des composantes directement liées à la nutrition, ainsi que des investissements contribuant vraiment à la nutrition qui visent à faire quelque chose de différent.
- Il y a aussi des problèmes avec la classification de tous les financements codés sur la nutrition de base qui sont spécifiques à la nutrition, puisque les définitions du code de secteur et les interventions acceptées ne correspondent pas.

^v En plus des limites ainsi relevées, il est à noter que :

- Le présent Rapport n'inclut pas le financement de base des agences des Nations Unies et des Intermédiaires financiers, qui financent de nombreux programmes de nutrition. En outre, avec les organisations non-gouvernementales et les pays SUN également engagés à rendre compte de leurs investissements dans la nutrition, le travail de suivi des ressources présenté ici n'est qu'un élément d'un ensemble plus large. De plus, il s'agissait d'un exercice rétrospectif qui ne comprend pas les projections ou les chiffres de planification pour les pays, les donateurs ou d'autres parties prenantes. Des suggestions ont été faites pour exclure cette étape et élargir le code CRS.

^{vi} Des suggestions ont été faites pour exclure cette étape et étendre le code du Système de notification des pays créanciers.

Apprentissage et innovation

69. **Si de nombreuses parties prenantes nationales déclarent être en mesure de suivre régulièrement leurs propres dépenses, l'information financière reste toutefois non partagée dans les plates-formes multi-acteurs.** Par conséquent, les gouvernements ne savent pas combien les partenaires de développement dépensent pour la nutrition et vice versa. Cela est principalement dû à l'absence d'un *cadre commun* de résultats permettant d'identifier, de classer et d'attribuer les dépenses en matière de nutrition et de suivre les changements au fil du temps.
70. **Cependant, plusieurs signes positifs de progrès sont à relever dans ce domaine.** Lorsque les gouvernements font adhérer leur pays au Mouvement SUN, une de leurs premières actions est de renforcer les mécanismes de coordination et d'élargir la composition des plateformes multi-acteurs (MSP). L'établissement de ces mécanismes de coordination semble prendre entre un et deux ans. Une fois fonctionnels, ils se concentrent de plus en plus sur les tâches à entreprendre collectivement pour renforcer la nutrition. Les MSP des pays qui ont été dans le Mouvement depuis plus de deux ans estiment qu'elles sont plus capables de se concentrer sur les questions financières de suivi et de mobilisation des ressources que celles des pays qui sont dans le Mouvement depuis moins de deux ans. Une analyse plus détaillée est nécessaire pour apprécier ce qui stimule les MSP à se concentrer efficacement sur l'alignement des dépenses, sur les systèmes permettant de rendre compte des fonds dépensés, sur la mobilisation de ressources supplémentaires et sur la démonstration de la réussite des initiatives visant à déployer les interventions relatives à la nutrition à une plus grande échelle.
71. **Les résultats de l'exercice de suivi de 2014 suggèrent que les MSP sont prêtes à mettre l'accent sur l'évaluation de la faisabilité du financement de leurs plans et sur le suivi des ressources pour lesquelles elles sont responsables, assez rapidement après avoir rejoint le mouvement.** Cette constatation doit faire l'objet d'une étude approfondie au cours du Rassemblement Global de 2014, d'autant plus qu'un nouvel accord sur ce qui constitue une évaluation de la faisabilité financière est nécessaire. Toutefois, **six pays**²⁸ signalent des avancées dans le suivi des dépenses de la nutrition, ainsi que dans l'harmonisation des ressources. Ce sont tous des pays qui ont rejoint le Mouvement avant septembre 2012.
72. **Les MSP et les réseaux nationaux individuels ont tendance à évaluer différemment le degré auquel les différentes tâches relevant de l'objectif stratégique 4 ont été entreprises.** Le Réseau du système des Nations Unies et le Réseau de la société civile dans plusieurs pays indiquent qu'ils progressent dans leur évaluation de la faisabilité financière des plans et de leurs systèmes de suivi des ressources, même si cela ne semble pas se refléter dans les évaluations collectives des MSP. Ces différences suggèrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour soutenir le rôle des gouvernements dans la coordination des activités relatives au suivi et à la mobilisation des ressources. La nécessité d'une plus grande coordination est soulignée par les notes relativement faibles données pour les tâches associées à un suivi et à l'harmonisation des ressources. Cela peut aussi expliquer pourquoi, en général, les progrès ont été relativement faibles dans de nombreux pays, en ce qui concerne les efforts déployés pour harmoniser les actions de mise en œuvre avec le cadre commun de résultats (voir les évaluations de l'objectif stratégique 3 ci-dessus).
73. **Les MSP de 11 pays**²⁹ **ont conclu que l'une des activités dans laquelle ils font de bons progrès est le décaissement des fonds qui ont été promis pour le renforcement de la nutrition.** Les MSP de la Côte-d'Ivoire, du Pérou et de l'Ouganda indiquent que le financement pluriannuel pour la nutrition est en voie d'être garanti.
74. **Les comparaisons des progrès accomplis au regard des quatre objectifs stratégiques dans les différents pays montrent que les tâches liées à l'objectif stratégique 4, plus précisément au suivi du financement destiné à la nutrition et à la mobilisation de ressources supplémentaires, doivent être précédées par des avancées dans la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3.** On en déduit que les avancées par rapport à l'Objectif stratégique 4 semblent être influencées par l'ampleur et la rapidité du succès dans la réalisation des objectifs stratégiques précités. Cette thèse doit être examinée lors du Rassemblement Global de 2014.

²⁸ Bangladesh, Éthiopie, Madagascar, Malawi, Népal et Pérou.

²⁹ Bangladesh, Burkina Faso, Tchad, Éthiopie, Gambie, Malawi, Népal, Pérou, Rwanda, Sénégal, Sri Lanka.

Aperçu des pays SUN

Guatemala

Le Guatemala a récemment mis en place un système qui permet le suivi des dépenses nationales et extérieures relatives à la nutrition et de surveiller l'impact des interventions liées à la mise en œuvre du Plan national Faim zéro. En 2011, le pays a élaboré un budget intégré de sécurité alimentaire et de nutrition lié au Plan Faim Zéro avec un accent sur la fenêtre d'opportunité de 1 000 jours. Un an plus tard, les investissements financiers ont été suivis sur une base mensuelle, et les résultats ont été intégrés dans le système national intégré de comptabilité (SICOIN), le système officiel qui permet de suivre l'exécution du budget de l'État. En 2014, différents outils ont été mis au point afin de visualiser les liens entre les budgets sectoriels et les objectifs de développement escomptés. Cela a permis au Gouvernement de vérifier l'exécution du budget et de suivre les progrès dans la réalisation des objectifs nutritionnels à la fois au niveau national et au niveau local. La mise en place des commissions départementales et municipales de sécurité alimentaire et de nutrition et leur renforcement institutionnel ont été déterminants du fait que cela a permis de définir des objectifs clairs et de convenir des allocations budgétaires au niveau local. Cela a également contribué aux efforts visant à contrôler régulièrement les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme et l'exécution du budget.



Zambie

Certains pays d'Afrique mettent en place des mécanismes de financement afin de faciliter l'alignement des donateurs sur les priorités et les plans nationaux de nutrition. C'est le cas de la Zambie, qui a développé un Fonds d'affectation spéciale de la nutrition qui est déjà dans sa phase de mise en œuvre. Quatre ministères techniques et la Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition ont signé des subventions pour mettre en œuvre des interventions nutritionnelles. Les organisations non gouvernementales peuvent également demander des subventions et ont déjà présenté des propositions aux fins de financement. Le fonds finance d'abord les interventions dans deux districts dans lesquels l'évaluation des risques a été réalisée et s'étendra probablement à d'autres districts.



Suivi

75. **La communauté de pratique du Mouvement SUN sur la planification, le chiffrage, le suivi et la mise en œuvre des interventions multi-acteurs pour la nutrition développe actuellement des méthodes pour le suivi des ressources nationales allouées à la nutrition, et (autant que possible) des fonds dépensés pour la nutrition.** La première étape consistait en une étude des budgets nationaux accessibles au public afin d'apprécier le contexte budgétaire général dans lequel différentes stratégies sectorielles sont mises en œuvre par les gouvernements nationaux. Cela montre les ressources financières potentielles au sein de chaque secteur qui pourraient être classées comme « contribuant à la nutrition ». Si le budget national est désagrégé, l'enveloppe financière pour les programmes contribuant à la nutrition peut être évaluée avec plus de précision. Les budgets nationaux de 28 pays SUN ont été examinés, mais l'analyse indique que, dans de nombreux cas, il est peu détaillé.

76. **La communauté de pratique sur la planification, le chiffrage et le suivi de la mise en œuvre qui émerge permettra également de mettre au point une méthode par laquelle les gouvernements peuvent suivre les tendances de leurs allocations budgétaires pour la nutrition en utilisant les budgets nationaux comme un point de départ (voir la méthodologie en trois étapes décrite dans l'encadré ci-dessous).** L'établissement de cette méthode impliquera des accords entre plusieurs parties prenantes sur les catégories budgétaires, les sources de données à utiliser, la façon de documenter les analyses et la manière dont les résultats seront présentés (indiquant les points couverts ou non couverts par les prévisions budgétaires). Le principal objectif pour la période 2014 - 2015 est d'établir une méthodologie afin de permettre aux pays de suivre l'évolution des tendances.

Trois étapes pour le suivi des ressources nationales consacrées à la nutrition dans les pays SUN :

- Étape 1:** Identifier les programmes pertinents dans les ministères clés en utilisant une recherche par mot-clé³⁰ dans l'ensemble du budget national publié.
- Étape 2:** Évaluer si les programmes identifiés dans les principaux ministères tombent dans les catégories d'investissements « spécifiques à la nutrition » ou « contribuant à la nutrition ». Les allocations budgétaires concernant les interventions spécifiques à la nutrition seront généralement celles qui sont dépensées dans le cadre d'un programme spécifique de nutrition. Pour contribuer à la nutrition, un programme devrait s'attaquer aux causes sous-jacentes de la malnutrition, et être jugé comme apportant une valeur ajoutée aux populations qui sont les plus vulnérables à la malnutrition (notamment les enfants et les femmes). Si un cadre commun de résultats a été développé, il devrait être utilisé pour aider les spécialistes du secteur ou les membres de la MSP à choisir le programme inscrit au budget qui doit être inclus³¹.
- Étape 3:** Attribuer un pourcentage du budget alloué à la nutrition. Cent pour cent de ce montant devrait être alloué aux programmes qui ont été classés comme « spécifiques à la nutrition », tandis que 25 pour cent du montant serait alloué aux programmes qui ont été classés comme « contribuant à la nutrition³² ».

77. **Il est prévu qu'au cours de la prochaine année, le constat soit fait que les gouvernements de plusieurs pays SUN auraient essayé de se servir de la méthodologie convenue pour évaluer le taux du budget national alloué à l'alimentation comme une base de comparaison dans le temps.** Les gouvernements de certains de ces pays pourront également chercher à aller plus loin et à suivre les tendances des investissements alloués, l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et l'évolution de la prévalence de la malnutrition au sein des différents groupes de populations. Ces efforts seront plus facilement entrepris s'il existe une coopération étroite entre les communautés de pratique émergentes au sein du Mouvement SUN.

³⁰ Une liste de mots-clés a été testée par les consultants qui travaillent avec cette CdP : elle est en cours de finalisation.

³¹ Une liste des résultats de la nutrition a été partagée et est conforme à celle adoptée par le Réseau des donateurs SUN.

³² Cette répartition est conforme à celle convenue avec le Réseau des donateurs pour les programmes catégorisés comme « contribuant à la nutrition ».



2.6 Mobilisation sociale, plaidoyer et communication

Description

78. **Les discussions au cours des deux réunions mensuelles du Réseau de points focaux SUN des gouvernements et du Rassemblement Global de 2013 ont révélé l'importance que les points focaux de gouvernement SUN et les plates-formes multi-acteurs accordent à une mobilisation sociale, un plaidoyer et une communication efficaces pour appuyer les progrès au regard des quatre objectifs stratégiques du Mouvement SUN.** Les nombreux exemples d'activités créatives de mobilisation sociale, l'intérêt manifesté par les points focaux SUN des gouvernements concernant l'accès au matériel de communication développé par d'autres parties prenantes et l'importance accordée au plaidoyer comme un moyen de soutenir l'engagement politique, de faire participer de nouvelles parties prenantes et de mobiliser des ressources a encouragé le Secrétariat du Mouvement SUN à créer une communauté de pratique dans ce domaine. Cela ne s'est pas avéré simple compte tenu de la nature unique du Mouvement SUN, de la gamme de mandats des différentes parties prenantes au sein du Mouvement et des spécificités des différents contextes nationaux et locaux. Les étapes de la création de cette CdP sont décrites en Annexe 3 du présent Rapport.

Réalisations

79. Des stratégies globales pour la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication (SMAC) ont été mises en place dans **11**³³ pays SUN : elles sont souvent utilisées à la fois par les gouvernements et par d'autres parties prenantes qui soutiennent le renforcement des interventions relatives à la nutrition. Les parlementaires ont plaidé activement pour le renforcement de la nutrition (notamment par la création de réseaux avec des objectifs spécifiques en matière de plaidoyer) dans **16** pays, avec des plans en cours dans neuf autres. Les outils de plaidoyer spécifiques à chaque pays ont été développés dans **15** pays pour sensibiliser les décideurs de haut niveau sur la nutrition. Certains de ces outils sont : PROFILS, une approche de l'élaboration des politiques de nutrition et de plaidoyer basée sur les données ; l'étude sur le Coût de la faim en Afrique dirigée par l'Union africaine et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD ; et le projet RENEW (Reenergizing Nutrition-Expanding Worldwide), qui développe et fournit des présentations multimédia dynamiques pour susciter la participation des partenaires mondiaux, des décideurs nationaux et des dirigeants dans certains pays sélectionnés.

³³ 42 pays pour lesquels des données sont disponibles.

Site internet et communications du Mouvement SUN : Soutenir les initiatives du Mouvement visant à partager les expériences en matière de renforcement de la nutrition

Le site multilingue du Mouvement SUN (www.scalingupnutrition.org) est continuellement mis à jour pour refléter l'évolution des pays SUN et du Mouvement dans son ensemble. Jusqu'au 30 septembre 2013, il recevait, en moyenne, 10 087 visites par trimestre. Ce chiffre s'est amélioré depuis, le site recevant en moyenne 62 pour cent de visiteurs de plus par trimestre. Sa croissance continue témoigne de l'importance du site comme point d'accès clé pour le Mouvement SUN. Les fonctions de navigation et d'utilisation sont continuellement révisées et améliorées afin de mieux s'adapter à l'audience croissante du Mouvement. Le site continue de croître comme un portail permettant de partager et d'apprendre sur le renforcement de la nutrition.

À travers les médias sociaux, le Mouvement SUN a pris de l'ampleur avec 3666 amis au mois d'août 2014 (contre 1058 en août 2013) et 987 « aime » dans la page Facebook (contre 466 en août 2013). Le Réseau de la société civile et le Réseau du secteur privé SUN, tant au niveau mondial que national, ont ouvert des comptes Twitter et Facebook et sont très engagés dans les débats dans ces forums.

En juillet 2014, un séminaire en ligne pour partager les expériences sur la protection de l'allaitement maternel en Asie a été financé par l'UNICEF et Alive & Thrive. Plus de 100 participants venant de huit pays SUN d'Asie y ont pris part. Deux exposés de pays (Viet Nam et Sri Lanka), ont été suivis par un débat animé. Le séminaire en ligne a aidé les pays SUN à identifier les lacunes et les besoins de soutien concernant leurs politiques et programmes liés à la protection de l'allaitement maternel.

De nouveaux supports de communication ont été développés pour renforcer l'identité du Mouvement et encourager l'accroissement du partage et de l'apprentissage. Deux nouvelles séries de réunions d'information ont été lancées en 2014. La série *En bref* donne un aperçu de diverses composantes du Mouvement et la série *Dans les faits* rassemble des exemples de pays SUN pour décrire les différents domaines thématiques. Ces thèmes sont basés sur les demandes d'informations supplémentaires par les pays SUN afin d'appuyer leurs initiatives de renforcement de la nutrition.



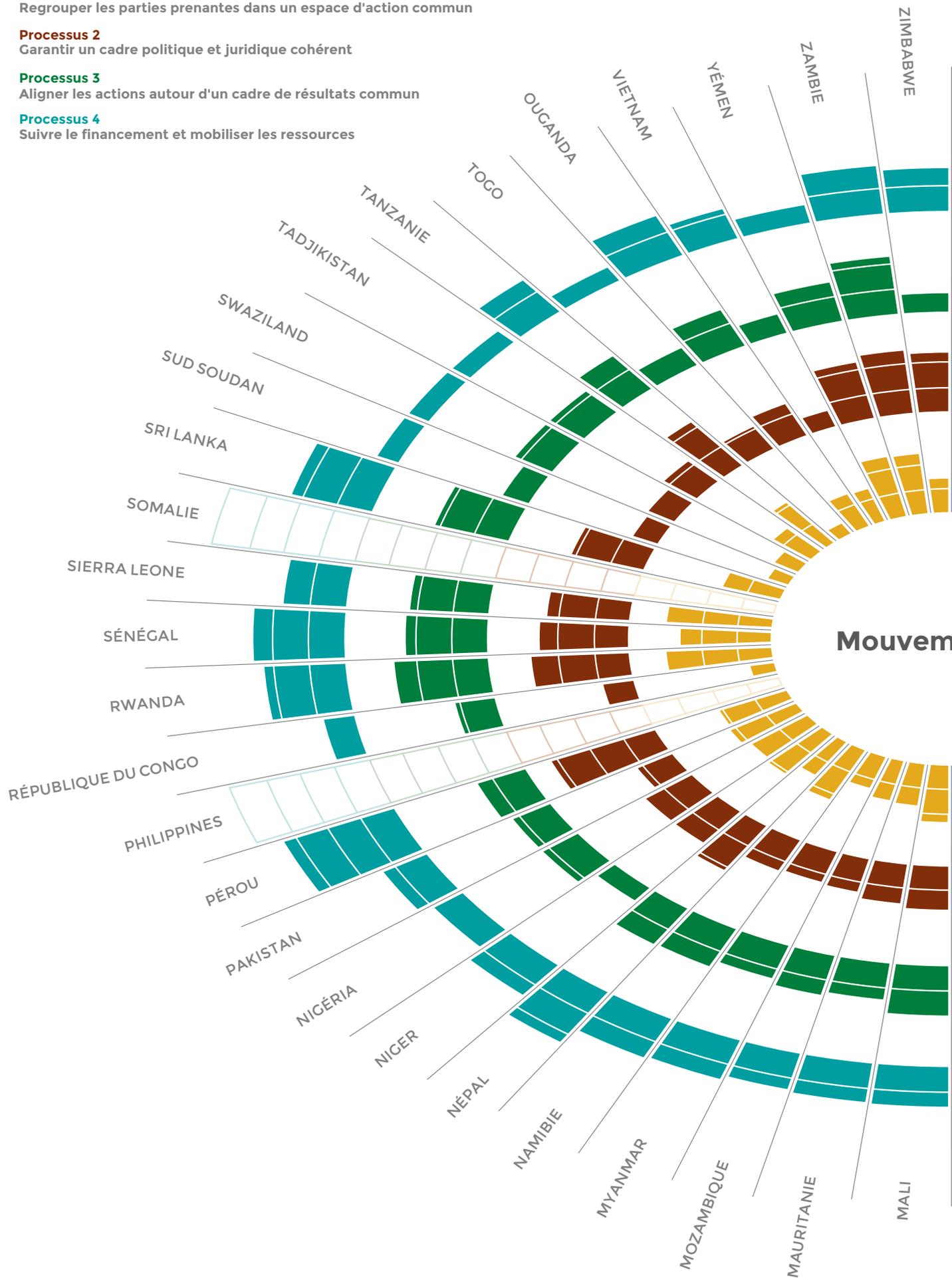
Suivi

80. **La communauté de pratique sur la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication sera lancée au second semestre de 2014 avec l'appui du Secrétariat du Mouvement SUN et un nombre croissant d'organisations qui se sont engagées à soutenir le travail et l'image de marque du Mouvement.**
Il s'agira d'un fait saillant du Rassemblement Global du Mouvement SUN en novembre 2014. Le travail de cette CdP émergente est soutenu par une série de documents imprimés en plusieurs langues qui promeuvent l'idée de mouvements multi-acteurs pour renforcer la nutrition d'une manière efficace et responsable³⁴. Le site du Mouvement SUN continue à servir de source d'informations régulièrement mises à jour et de fournir des ressources et des exemples de mobilisation sociale, de plaidoyer et de communications menés dans les pays du Mouvement SUN, ainsi que dans ses différents réseaux. Cet intérêt croissant pour la promotion de mouvements pour la nutrition répond aux suggestions faites par les membres du Groupe principal du Mouvement SUN au cours de leurs réunions en 2013 et à l'inspiration fournie par l'évènement organisé par l'initiative N4G et les journées mondiales d'action en 2013 et 2014.
81. Les chapitres suivants décrivent l'appui dédié qui est galvanisé par les quatre réseaux, le Réseau des donateurs, le Réseau de la société civile, le Réseau du système des Nations Unies et le Réseau du secteur privé, et examinent de façon plus approfondie les quatre nouvelles communautés de pratique.

³⁴ Notamment le nouveau logo, qui met l'accent sur les trois mots S'ENGAGER | MOTIVER | INVESTIR.

2014

- Processus 1**
Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun
- Processus 2**
Garantir un cadre politique et juridique cohérent
- Processus 3**
Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun
- Processus 4**
Suivre le financement et mobiliser les ressources



Ce graphique comprend tous les pays qui ont rejoint le Mouvement SUN vers août 2014

Aperçu des progrès pour l'année 2014 dans les 54 pays SUN

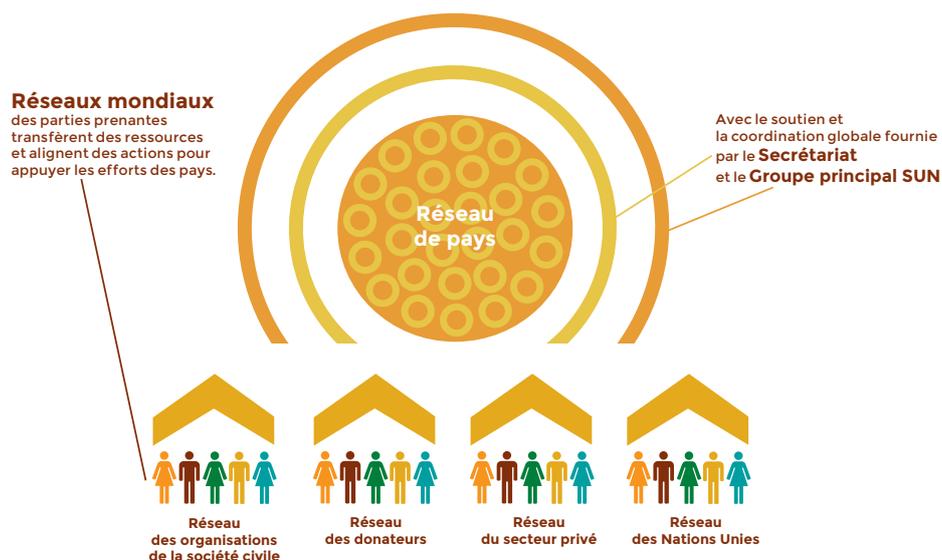




CHAPITRE

3

Chapitre 3 : Mobiliser l'appui mondial pour une action commune efficace



82. **Tout comme l'appartenance au Mouvement encourage le changement de comportement dans les pays, elle favorise également des changements dans le comportement des parties prenantes au sein des réseaux globaux SUN.** Au niveau des pays, les membres des réseaux SUN soutiennent leurs gouvernements nationaux respectifs en participant à des plates-formes multi-acteurs et en harmonisant leurs interventions avec les objectifs nationaux par le biais des cadres communs de résultats. Le principal objectif des réseaux au niveau mondial (société civile, donateurs, système des Nations Unies et secteur privé) est d'améliorer la capacité de leurs membres à soutenir les pays SUN à mesure qu'ils renforcent la nutrition. En outre, les changements de politiques et de méthodes de travail à l'échelle mondiale peuvent avoir un impact significatif sur le comportement des membres des réseaux globaux et sur la façon dont les pays sont aidés.
83. **Chaque réseau est autonome : l'évolution des réseaux a été influencée par les axes d'intervention et la culture des parties prenantes.** Les réseaux diffèrent en termes de taille, de niveau d'interactions formelles entre leurs membres et des moyens par lesquels ils s'engagent avec le Mouvement SUN au niveau mondial et au niveau national. Cela a conduit à des niveaux différenciés de progrès à travers les réseaux. En 2014, les animateurs des quatre réseaux ont déclaré chacun être fermement établi et activement engagé, de manière coordonnée, au sein du Mouvement SUN. En outre, les animateurs de réseau ont indiqué qu'il y a eu des progrès soutenus en matière de plaidoyer pour la nutrition sur la scène mondiale.
84. **L'évolution progressive de la contribution des réseaux de la société civile mondiale, des donateurs, du secteur privé et du système des Nations Unies au Mouvement est mise en évidence dans huit marqueurs de progrès qui décrivent comment les réseaux soutiennent la réalisation des quatre objectifs stratégiques au sein des pays SUN³⁵.**

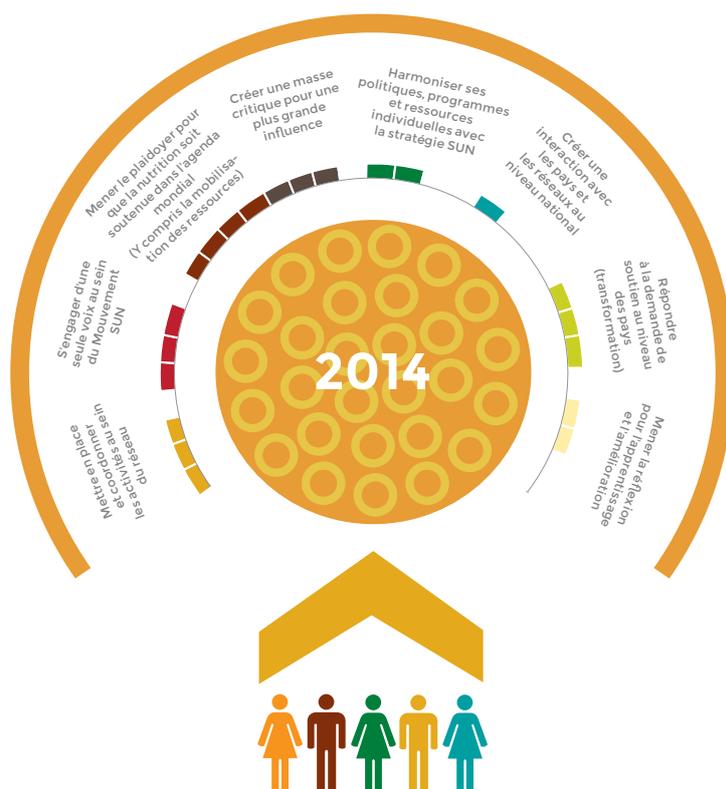
³⁵ Bien que les réseaux globaux SUN fassent partie intégrante du Mouvement SUN, ils étaient considérés comme des parties prenantes distinctes de leurs représentations nationales dans le cadre de l'exercice de suivi du Mouvement SUN en 2014, compte tenu de leurs contributions distinctes au sein du Mouvement.

Progrès de SUN Réseaux tous les processus Quatre dim.



85. **Les réseaux globaux SUN affichent une similitude remarquable quant aux domaines à améliorer.** Tous les réseaux ont indiqué qu'il reste possible d'améliorer la façon dont leurs membres *harmonisent leurs politiques pour satisfaire les objectifs de la stratégie SUN* et la façon dont ils *améliorent les interactions entre les réseaux à l'échelle mondiale et au niveau national*. On pourrait faire valoir que ceux-ci sont liés : Pour apporter des changements significatifs aux pays SUN, les engagements au niveau mondial doivent être mis en œuvre au niveau des pays. Cette initiative qui consiste à institutionnaliser l'approche SUN dans les réseaux reste à parfaire : il s'agit d'un domaine où l'attention doit être renouvelée et où doivent émerger les futures initiatives d'apprentissage.
86. **Les réseaux globaux SUN vont maintenant se concentrer sur le renforcement des liens entre les interventions au niveau national et les interventions au niveau mondial et, en particulier, s'assurer que les engagements internationaux d'appui aux pays sont effectivement tenus, directement ou en collaboration avec d'autres parties prenantes.** Les réseaux globaux SUN sont des sources importantes de connaissances et de compétences : tous soutiennent le Secrétariat du Mouvement SUN dans le lancement de quatre communautés de pratique composées de représentants de pays, de membres des réseaux et d'universitaires afin de fournir des réponses adaptées aux besoins des pays.

Réseau de donateurs

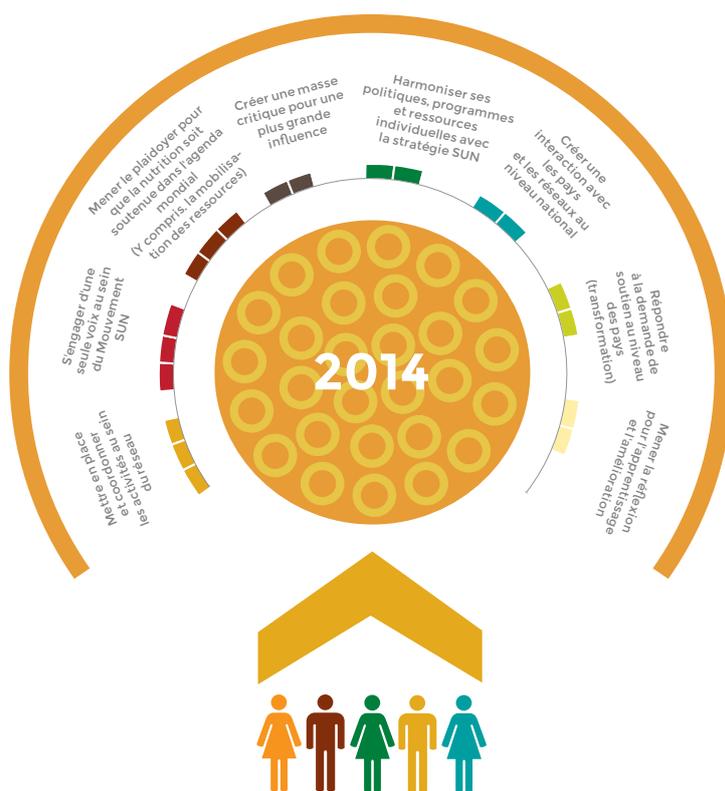


Aperçu des progrès du Réseau des donateurs pour l'année 2014

87. **Le Réseau des donateurs SUN regroupe des partenaires de développement, notamment des donateurs bilatéraux, des fondations et des banques de développement, à l'appui des pays SUN.** Au niveau mondial, le Réseau travaille pour s'assurer que la nutrition reste une priorité de développement dans les forums internationaux, que davantage de ressources soient engagées pour la nutrition et que les approches des donateurs vis-à-vis de la nutrition soient mieux harmonisées. Le gouvernement approuve la nomination d'un animateur des donateurs dans chaque pays SUN. Ce dernier travaille avec les agences des donateurs pour que l'accent soit mis sur l'accroissement et la coordination de l'appui financier destiné aux interventions nationales relatives à la nutrition. Au cours de l'année écoulée, le Réseau des donateurs a rapporté un accroissement de sa base de membres, avec un engagement plus actif de la Fondation du fonds d'investissement pour l'enfance (CIFF), ainsi que de l'Australie, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Les adhérents vont essayer d'élargir et d'approfondir le Réseau au cours de la prochaine année.
88. **Les animateurs des partenaires de développement ont été nommés dans 31 pays (un donateur bilatéral, la Banque mondiale ou les deux), tandis que dans huit Pays SUN, une agence de l'ONU joue le rôle de coordonnateur des partenaires au développement. Cela représente une amélioration de la situation à partir de 2013 ; Cependant, à mesure que le nombre de pays membres du Mouvement s'accroît, le Réseau des donateurs doit relever le défi de faire en sorte que tous les pays bénéficient d'un soutien adéquat en matière de coordination de la part des donateurs.** En outre, dans son autoévaluation de 2014, le Réseau a reconnu la nécessité d'une bonne interaction entre le Réseau mondial et les réseaux de donateurs dans les pays SUN. Cette interaction permettrait de s'assurer que les interventions des donateurs sont mieux alignées à l'appui des plans nationaux. Pour relever ce défi, le Réseau prévoit de réunir les animateurs des donateurs des pays SUN à travers des réunions régionales dans les derniers mois de 2014.
89. **Le Réseau est dirigé par un groupe de hauts responsables issus des rangs des partenaires donateurs.** Au cours de l'année écoulée, le Réseau a davantage mis l'accent sur le suivi financier. Le groupe de hauts responsables du Réseau a convenu d'une méthodologie commune pour accroître la redevabilité et améliorer le suivi des fonds étrangers destinés à l'aide au développement. Le Réseau des donateurs a appliqué cette méthodologie et, pour la première fois, établit des rapports sur les investissements financiers pour la nutrition au cours des années 2010 et 2012 (voir Chapitre 2, Articles sur le suivi des ressources par le Réseau des donateurs).

90. **L'amélioration du suivi des dépenses effectuées par les donateurs en matière de nutrition est importante, non seulement aux fins de redevabilité, mais également pour mesurer les progrès accomplis dans la mobilisation des ressources et l'amélioration de la qualité de l'aide pour la nutrition en mettant en évidence les lacunes et en inspirant des changements pour des investissements dans d'autres secteurs, d'une manière qui produira un impact sur la nutrition.** Une méthodologie commune apportera également une plus grande transparence dans le processus de suivi des investissements en matière de nutrition. Cet exercice est étroitement lié aux travaux en cours dans la communauté de pratique sur la planification, le chiffrage, la mise en œuvre et le financement des interventions multisectorielles pour une meilleure nutrition.
91. **Le groupe de hauts responsables du Réseau des donateurs a effectué sa première mission conjointe dans un pays SUN, en l'occurrence la Zambie, en décembre 2013.** Lors de la visite, les hauts responsables ont tenu une retraite d'une journée pour discuter de la façon dont ils peuvent continuer à mieux soutenir les pays SUN. Ils ont pris part à un certain nombre de visites sur le terrain et ont rencontré les responsables des réseaux SUN et les hauts fonctionnaires du gouvernement. Les hauts responsables ont accepté de faire un effort soutenu pour augmenter le nombre d'animateurs de donateurs dans les pays SUN, coordonner les opportunités politiques pour soutenir la nutrition dans les processus internationaux, y compris le processus post-2015 et la deuxième Conférence internationale sur la nutrition. Quand ils se sont rencontrés en avril 2014 à Washington, D.C., les hauts responsables ont décidé de la création d'une série de profils de pays pour décrire la collaboration entre les donateurs et les partenaires au niveau national.
92. **Le Réseau apporte un soutien significatif à travers des mécanismes tels que le consortium MQSUN ; le projet pour le renforcement des partenariats, des résultats et des innovations dans la Nutrition mondiale (SPRING) et grâce à l'appui du système des Nations Unies, notamment à travers le partenariat REACH.** Le Réseau a jugé que son rôle d'appui au système des Nations Unies dans la fourniture d'un soutien plus coordonné aux pays SUN doit être approfondi.

Réseau de la société civile

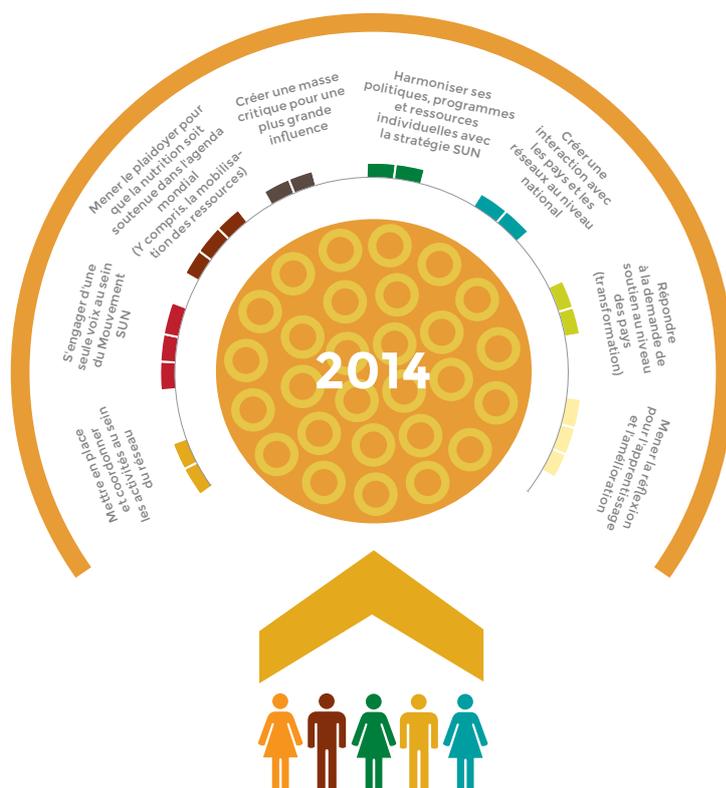


Aperçu des progrès du Réseau de la société civile SUN pour l'année 2014

93. **Le Réseau de la société civile SUN (CSN SUN) est composé d'organisations nationales et internationales travaillant dans divers domaines, et comprend notamment des agriculteurs, des pêcheurs, des défenseurs des droits de l'homme, des groupes de femmes, des agences et des organismes d'aide humanitaire, des organismes de recherche, des groupes de consommateurs, des syndicats et bien d'autres.** Le Réseau souhaite augmenter le nombre de ses membres et, en particulier, établir des liens solides avec d'autres groupes, tels que le mécanisme de la société civile du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CFS). Au niveau mondial, le Réseau de la société civile SUN entreprend des initiatives en matière de plaidoyer mondial pour la nutrition. Au niveau des pays, le Réseau soutient les efforts que la société civile déploie pour plaider en faveur de la nutrition dans le contexte national et pour harmoniser les stratégies, les initiatives et les ressources de la société civile avec les plans nationaux de renforcement de la nutrition. Le Réseau de la société civile travaille également à encourager les contributions des communautés de base à l'élaboration de plans nationaux de renforcement de la nutrition afin que ceux-ci reflètent les besoins et les réalités des communautés souffrant de multiples fardeaux de la malnutrition.
94. **En 2014, 11 autres alliances nationales de la société civile (ASC) ont reçu un financement du Fonds d'affectation multi-partenaires SUN (FAMP), portant le nombre total d'alliances de la société civile SUN à 31, dont 24 ont reçu un financement, soit à travers le FAMP SUN ou par une source bilatérale au niveau des pays.** Ces alliances regroupent environ 1 500 organisations à travers le Mouvement SUN. Le Secrétariat du Mouvement SUN a mis l'accent sur le développement des relations avec les alliances de la société civile (ASC) dans les pays mais rapporte que des contacts plus systématiques sont nécessaires. Grâce au nouveau responsable de l'appui aux pays dans l'équipe du Secrétariat SUN pour le Réseau de la société civile, ce dernier améliore les systèmes et les processus en élaborant un cadre de soutien aux pays en vue de renforcer l'appui du Réseau de la société civile SUN aux ASC nationales. Pour soutenir les nouvelles ASC, le Réseau a développé une note d'orientation sur l'établissement d'une ASC. En outre, il en fait de même pour les pratiques de gouvernance, en s'appuyant sur les enseignements tirés au cours du processus entre l'Observatoire social mondial et le Mouvement SUN sur les conflits d'intérêts et les expériences acquises à ce jour. Au-delà de l'appui adapté à chaque ASC, cette note d'orientation fournit des conseils pour l'adaptation aux contextes nationaux et l'amélioration des structures de gouvernance dans les ASC où des problèmes ont surgi.

95. **En mai 2014, une journée mondiale d'action du Réseau de la société civile SUN a mis en exergue le rôle du Réseau en matière de plaidoyer et de redevabilité dans le domaine de la nutrition, ainsi que le rôle essentiel des organisations de la société civile (OSC) dans la mobilisation sociale et la sensibilisation sur la nutrition jusqu'au niveau des ménages.** La Journée mondiale d'action a capturé l'énergie d'une communauté de la société civile dynamique et active avec des milliers de personnes participant à des activités dans 12 pays, notamment des marches publiques, des concerts, des tournois de football et des activités de jardinage communautaire, ainsi que des réunions de parlementaires, des débats et des engagements des politiciens et des candidats au parlement.
96. **Le Réseau s'est activement engagé dans des initiatives pour s'assurer que la nutrition reste une priorité dans les processus internationaux et que les décideurs mondiaux entendent la voix des pays.** Il a coordonné les discussions sur la façon dont les réseaux du Mouvement SUN peuvent le mieux soutenir le processus post-2015 grâce à l'élaboration de messages communs qui mettent l'accent sur l'importance d'une approche multi-acteurs en appui aux initiatives des pays en matière de plaidoyer.
97. **Le Réseau signale des progrès au regard du deuxième pilier de son travail, l'harmonisation avec les plans nationaux.** Il existe des preuves solides de l'harmonisation des politiques du Réseau avec les priorités SUN ; Cependant, moins de preuves sur l'alignement des interventions des OSC individuelles avec les plans de nutrition convenus à l'échelle nationale et les cadres communs de résultats au niveau national sont disponibles. Il est essentiel pour les pays dans le processus de renforcement de la nutrition, que l'alignement avec les plans nationaux se fasse en garantissant l'adéquation avec les besoins sur le terrain. En outre, un tel engagement renforce positivement la position du Réseau comme partenaire actif dans la mise en œuvre tout en plaidant pour un changement programmatique dans les pays. Certains éléments de preuve sur l'alignement au niveau national commencent à émerger. Le Réseau vise à collecter et partager de façon plus systématique des preuves de l'harmonisation pour améliorer les efforts d'appui des OSC. Le Réseau (tant à travers le Secrétariat que les organisations individuelles) s'engage activement auprès des communautés de pratique dont l'objectif est de répondre aux demandes d'appui des pays et qui se concentrent sur le renforcement des capacités des MSP au niveau national plutôt que sur le soutien autonome aux groupes particuliers de parties prenantes. Il a particulièrement participé à i) l'élaboration d'un cadre pour l'identification des activités de la société civile pour une cartographie générale des activités menées par le gouvernement ; ii) l'appui aux ASC pour contribuer aux mécanismes nationaux de suivi financier, en particulier dans le domaine de l'analyse budgétaire ; iii) le regroupement des parties prenantes dans le domaine du plaidoyer et de la communication ; et iv) l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes multisectoriels de suivi / évaluation.

Réseau du système des Nations Unies



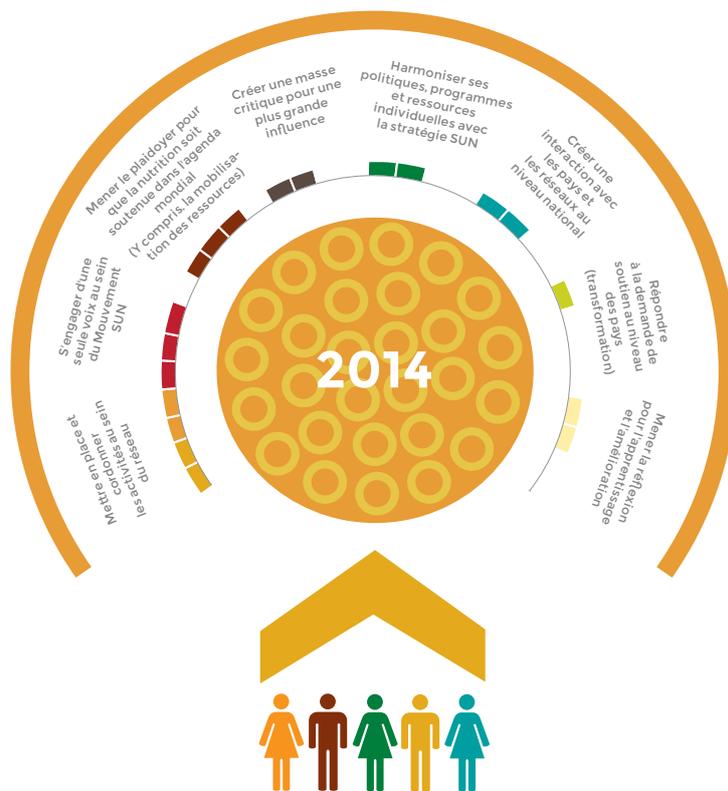
Aperçu des progrès du Réseau du Système des Nations Unies pour l'année 2014

98. **Le but du Réseau du système de l'ONU est de rassembler toutes les agences des Nations Unies avec un intérêt pour la nutrition en vue d'aider les pays à accélérer leurs efforts pour améliorer la nutrition à travers une intervention plus coordonnée, plus harmonisée et plus alignée de l'ONU aux niveaux mondial et national.**
Le Réseau est actuellement construit autour de quelques agences clés des Nations Unies chargées de la nutrition (l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la santé). Le Réseau signale en outre l'intensification modérée des contacts avec d'autres agences au cours de la dernière année. L'ouverture du Réseau à la participation active de toutes les organisations qui sont engagées de manière significative dans le domaine de la nutrition et qui y apportent des contributions concrètes doit être une priorité pour l'avenir, notamment l'établissement de meilleurs liens avec le Groupe mondial pour la nutrition. Le groupe technique du Réseau du système des Nations Unies a tenu une réunion en face-à-face afin de contribuer à l'élaboration d'une vision commune de l'ONU et de discuter des arrangements institutionnels nécessaires pour promouvoir l'amélioration des approches harmonisées au sein de l'ONU.
99. **Le Réseau a plaidé en faveur de la nutrition au sein du système des Nations Unies et au-delà, et essaie d'établir des liens avec d'autres processus, par exemple par la présence du Réseau au sein du Groupe consultatif de la Commission sur la sécurité alimentaire mondiale (CFS) et du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles.**
Le Réseau a également organisé un certain nombre de manifestations parallèles visant à rehausser le profil de la nutrition, notamment lors de la 40e session du CFS et de la réunion technique préparatoire de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition en novembre 2013. Les agences de l'ONU ont soutenu le processus d'élaboration du Programme de développement Post-2015 grâce à la préparation d'un document conjoint sur les objectifs et les indicateurs de la sécurité alimentaire et la nutrition.
100. **Les autorités nationales ont présenté plus de demandes relatives à un soutien efficace, bien coordonné et intersectoriel de la part de l'ONU pour la conception et la mise en œuvre des activités nationales visant à éviter aux populations d'être touchées par de multiples formes de malnutrition.** En septembre 2013, le Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (UNSCN) avait publié une cartographie interne des activités des agences des Nations Unies liées à la nutrition dans 21 pays sans le soutien de l'Initiative REACH des Nations Unies. L'évaluation a montré qu'il existe un certain niveau de coordination au sein des pays en ce qui concerne les interventions en matière de nutrition, en général par le biais du Cadre d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF). Les débats lors du Rassemblement Global de 2013 suggèrent, cependant, que le niveau de coordination n'est pas encore jugé assez bon par les points focaux SUN des gouvernements, d'autres parties prenantes et le personnel même de l'ONU. Le Réseau du système des

Nations Unies rapporte qu'au cours de l'année écoulée, beaucoup de temps a été consacré à l'examen de ses méthodes de travail. Les prochaines étapes consisteront à mettre en place un réseau qui fonctionne d'une manière qui reflète les besoins actuels des gouvernements nationaux et de la communauté internationale dans son ensemble. Le Réseau travaille actuellement sur un programme mondial de nutrition de l'ONU qui examinera la manière dont l'ONU peut mieux répondre à l'évolution du paysage des politiques de la nutrition mondiale et fournir des orientations aux équipes des Nations Unies dans les pays.

101. **Afin de renforcer le processus de l'UNDAF, y compris au-delà de la phase de planification, une revue des notes d'orientation de l'UNDAF sur la nutrition et de leur utilisation par les équipes-pays des Nations Unies est en cours.** Le Réseau du système des Nations Unies, à travers l'UNSCN, a établi le bilan des politiques nationales liées à l'alimentation et l'agriculture qui contribuent à la nutrition dans un certain nombre de pays et passé en revue les activités de programmation menées par les agences des Nations Unies et d'autres parties prenantes dans le secteur agricole contribuant à la nutrition au niveau des pays. Les conclusions et recommandations, qui ont été publiées en mars 2014 mettent en évidence certains des défis programmatiques.
102. **Le Réseau du système des Nations Unies, par le biais de l'Initiative REACH des Nations Unies, apporte un soutien direct aux gouvernements de 14 pays.** REACH vise à améliorer la nutrition maternelle et infantile par le renforcement de la gouvernance de la nutrition à l'appui des interventions multisectorielles intégrées et bien coordonnées en matière de nutrition. REACH continue d'explorer la possibilité d'étendre son soutien à d'autres pays SUN, huit pays ayant demandé un soutien. Les équipes-pays des Nations Unies dans les pays soutenus par l'Initiative REACH des Nations Unies ont réalisé un inventaire et ont commencé à élaborer une stratégie nationale de nutrition de l'ONU à l'appui de l'action gouvernementale. Si le modèle de l'Initiative REACH de l'ONU n'est pas reproductible ou désirable dans tous les pays SUN, le Réseau du système des Nations Unies devra s'efforcer d'institutionnaliser l'approche de l'initiative REACH en fournissant des niveaux similaires de soutien coordonné à travers les structures existantes au niveau des pays en fonction des besoins de ceux-ci.
103. **Le Réseau du système des Nations Unies, par le biais de l'Initiative REACH, a produit une série de documents de partage de connaissances et d'orientation à l'intention des pays.** Il s'agit notamment de l'élaboration du projet de directives sur les évaluations nationales des lacunes de capacités et de développement de capacités fonctionnelles, d'un cadre sur l'intensification de la planification de la nutrition et de l'élaboration d'un projet d'outil de suivi de la rédaction de guides d'intervention multisectorielle en matière de nutrition ainsi que de la création d'un portail mondial de partage des connaissances accessible à tous les points focaux SUN des gouvernements.
104. **Les expériences des membres du Réseau du système des Nations Unies fournissent de précieuses contributions à l'ensemble du Mouvement SUN.** Le processus d'identification des parties prenantes et des activités financées par le Réseau du système des Nations Unies et dirigé par le gouvernement qui s'est achevé en Éthiopie, au Rwanda et en Tanzanie, et est également en cours dans d'autres pays, sera un élément important de l'élaboration de méthodologies de cartographie des parties prenantes du Mouvement. L'expérience de l'Initiative REACH de l'ONU, en ce qui concerne le plaidoyer et la communication conjointe au niveau du pays, contribue également au travail plus approfondi au sein du Mouvement sur la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication. Le Réseau a activement soutenu un certain nombre de réunions au niveau régional qui ont joué un rôle crucial pour le développement de nouvelles communautés de pratique au sein du Mouvement SUN, notamment, l'atelier de Nairobi sur le chiffrage et le suivi financier et l'atelier de Nairobi sur le suivi de la mise en œuvre et la démonstration des résultats.

Réseau du secteur privé



Aperçu du Réseau du secteur privé SUN pour l'année 2014

105. **Le Réseau du secteur privé SUN vise à mobiliser et à intensifier les efforts du secteur privé en faveur du Mouvement SUN.** Le Réseau a élargi sa composition au cours de la dernière année grâce à l'intégration des engagements commerciaux au sommet 2013 de la Nutrition pour la croissance (N4G). Il est en train de devenir la plate-forme mondiale pour les 47 entreprises qui ont pris des engagements mondiaux pour renforcer la nutrition. Il s'est fixé un objectif, celui de regrouper 99 entreprises d'ici la fin de 2015.
106. **Le Réseau travaille en étroite collaboration avec les responsables du Rapport mondial de la nutrition 2014 pour suivre les engagements pris pour la première fois par le secteur privé.** Le premier exercice de suivi du Réseau est axé sur les engagements publics pris par 29 entreprises lors du Sommet de 2013 du N4G concernant le développement d'une politique sur la main-d'œuvre en matière de nutrition. L'année prochaine, des engagements plus importants du secteur privé seront intégrés à l'exercice de suivi, comme on le voit sur le site internet du réseau, www.sunbusinessnetwork.org.
107. **Le Groupe consultatif du Réseau a été créé en mars 2014 et rassemble des hauts responsables du secteur privé, ainsi que du Mouvement SUN, du Réseau du système des Nations Unies et du Réseau de la société civile.** Le groupe consultatif fournit des conseils stratégiques au Réseau et promeut le rôle du secteur privé dans le renforcement de la nutrition avec le secteur privé et d'autres parties prenantes du Mouvement SUN. Il est composé de petites et moyennes entreprises des pays SUN, de grandes entreprises nationales et des multinationales.
108. **Le Réseau a continué à défendre le rôle du secteur privé dans l'appui aux efforts que les gouvernements déploient pour renforcer la nutrition à travers ses activités mondiales de plaidoyer.** Au cours de l'année, le Réseau a organisé un certain nombre d'activités de sensibilisation de haut niveau à Washington, D.C. et au Forum économique mondial de Davos. Le Réseau finance, conjointement avec le Mécanisme du secteur privé au Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, les contributions du secteur privé à la CIN2.
109. **Tout au long de 2014, le Réseau a cherché à accroître sa capacité à aider les pays SUN.** En plus des membres du Réseau mondial, un représentant du secteur privé participe à 22 plates-formes nationales multi-acteurs, alors que globalement, 80 groupes ou associations d'entreprises participent activement à des activités au niveau des pays. L'objectif du Réseau est d'assurer une plus grande interaction entre les chefs d'entreprise impliqués dans les initiatives des pays SUN et le Réseau mondial afin de partager les expériences et les meilleures pratiques.

110. **Le Réseau a entrepris un examen des plans nationaux de nutrition afin d'évaluer la contribution du secteur privé aux processus nationaux de planification.** Si dans les pays, l'intérêt d'une collaboration avec le secteur privé est élevé, il existe encore des lacunes dans la compréhension de la façon de le faire efficacement. Actuellement, 27 pays ont demandé de l'aide pour aller au-delà de la représentation du secteur privé dans leur plate-forme nationale et faire participer le secteur privé à l'élaboration de leurs stratégies nationales. Les échanges en cours entre le Secrétariat et le Réseau des donateurs SUN ont soutenu le Réseau dans l'élaboration de son plan d'aide aux pays SUN.
111. **Le Réseau publiera une boîte à outils sur l'engagement du secteur privé à l'intention des gouvernements des pays SUN d'ici septembre 2014.** Cet outil sera déployé à travers des ateliers régionaux, qui auront lieu en Afrique orientale et australe, en Afrique de l'Ouest et en Asie d'ici la fin de l'année 2016. Le Réseau continue de travailler avec le Secrétariat du Mouvement SUN sur la meilleure façon de répondre aux demandes individuelles de soutien.
112. **Depuis janvier 2014, le Réseau a travaillé avec le Gouvernement de la Tanzanie sur le développement d'une feuille de route multi-acteurs pour intégrer le secteur privé dans sa stratégie nationale de nutrition.** En 2014 ; le Réseau soutiendra également les plans d'engagement du secteur privé au Nigeria et au Pakistan.



Assemblée mondiale du Mouvement SUN 2013

Groupe principal du Mouvement SUN

113. **Le Groupe principal du Mouvement SUN a été créé en 2012, dans le but d'améliorer la cohésion, d'exercer un contrôle stratégique, d'améliorer la mobilisation des ressources et de veiller à l'obligation de redevabilité collective.** Le Groupe principal est constitué de responsables de haut-niveau qui représentent la gamme des partenaires impliqués dans le Mouvement SUN, à savoir le gouvernement, la société civile, les organisations internationales, les agences des donateurs, le secteur privé et les fondations. Les membres sont nommés par le Secrétaire général de l'ONU. Ils servent à titre personnel et sont collectivement redevables du fonctionnement du Mouvement. Le Groupe aide à améliorer la cohérence, à assurer la supervision stratégique, à améliorer la mobilisation des ressources et à assurer la redevabilité collective au sein du Mouvement SUN. En janvier 2014, le Secrétaire général de l'ONU a prolongé le mandat des membres du Groupe principal jusqu'à la fin de 2015.
114. **Le Groupe principal du Mouvement SUN demeure résolu à fournir le leadership et la direction stratégique du Mouvement, assurant un alignement sur les priorités nationales.** Depuis septembre 2013, le Groupe principal a identifié plusieurs domaines où un soutien accéléré aux plans de renforcement des pays est nécessaire, en reconnaissant que les communautés de pratique émergentes qui réunissent l'expertise des pays SUN et des réseaux du Mouvement fournissent un canevas pour l'accélération de ces transformations. Les notes de synthèse de ces réunions sont disponibles sur le site Web.
115. **L'an dernier, il a cherché à encourager une plus grande cohésion et souligné l'urgence qu'il y a à accélérer l'appui financier et technique aux pays SUN et à améliorer la redevabilité à tous les niveaux.** Le Groupe principal a encouragé les membres du Mouvement à soutenir le renforcement des capacités des pays SUN à obtenir des résultats au niveau attendu, à améliorer le fonctionnement des réseaux, à assurer la convergence avec les initiatives qui aident à la réalisation de la justice nutritionnelle pour tous, à améliorer le suivi des progrès accomplis et à assurer la redevabilité au sein du Mouvement SUN.
116. **Le Groupe principal du Mouvement SUN continue d'encourager la responsabilisation des femmes** dans les approches visant la réalisation de la justice en matière de nutrition et la prise en compte de l'impact du changement climatique sur la nutrition. Il vise également à s'assurer que les stratégies d'atténuation et d'adaptation reflètent l'impact disproportionné que les changements climatiques auront sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants.
117. **Le Groupe principal a cherché la convergence avec d'autres initiatives dont l'objectif est d'améliorer la nutrition,** telles que la Nutrition pour la croissance et le Partenariat pour les 1000 jours les plus décisifs, l'Année internationale de l'agriculture familiale et le Sommet sur la santé maternelle, néonatale et infantile au Canada

en mai. L'occasion se présente ainsi de contribuer à l'élaboration des discussions intergouvernementales au sein de l'Assemblée générale de l'ONU sur les Objectifs de développement durable (ODD). Il sera important que les plans d'action et stratégie du Mouvement s'alignent sur l'orientation stipulée dans les ODD et les résultats de la conférence internationale sur la nutrition (CIN2). Il faudra notamment veiller à l'alignement des interventions sur la responsabilisation des femmes et le changement climatique. Des liens pourraient également être renforcés avec des initiatives mettant l'accent au-delà des 1000 premiers jours de vie, comme la santé reproductive et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (RMNCH) qui examinent la nutrition des adolescents, les aspects intergénérationnels et la continuité des soins. Un meilleur alignement avec les cadres de coopération régionale, tel que le Cadre de résultats décennal du PDDAA pour accélérer la mise en œuvre du PDDAA à l'échelle des pays, devrait être encouragé.

118. **La participation aux réunions du Groupe principal demeure forte, 78 pour cent de ses membres ou leurs représentants participant aux réunions.** Ceci est cohérent avec ce qui s'est passé au cours des années antérieures. Les membres du Groupe principal continuent de plaider en faveur de la nutrition et du Mouvement dans leurs sphères d'influence individuelle et collective.

Secrétariat du Mouvement SUN

119. **Le Secrétariat fonctionne sous la direction stratégique du Groupe principal en veillant à ce que l'esprit catalytique du Mouvement se poursuive, que ses progrès soient suivis de manière efficace et que la redevabilité soit clairement garantie.** Il n'a pas de fonction opérationnelle mais son objectif est de mettre en lien les pays et les réseaux du Mouvement SUN afin de s'assurer que l'appui demandé dans le but de renforcer les interventions et réaliser les objectifs nutritionnels, est reçu de façon coordonnée.
120. **Le Secrétariat a évolué avec la croissance du Mouvement, en renforçant** ses capacités et ses opérations pour répondre à l'évolution des besoins et des attentes de ses parties prenantes. Le Secrétariat est dirigé par le coordonnateur du Mouvement SUN et comprend actuellement 12 conseillers politiques à temps plein, un agent de liaison au sein du Bureau exécutif du Secrétaire général de l'ONU et une équipe de facilitateurs. Il bénéficie également de l'appui du Chef de cabinet du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Secrétariat est entièrement financé pour couvrir les frais de personnel et de fonctionnement jusqu'en décembre 2015, avec le soutien généreux du Canada, de l'Union européenne, de la France, de l'Allemagne, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, ainsi que de l'Initiative pour les micronutriments et la Fondation Bill et Melinda Gates.
121. **Durant l'année écoulée, le Secrétariat a accordé une attention** particulière à l'évaluation des progrès accomplis et à l'efficacité du Mouvement SUN, au processus de consultation sur les conflits d'intérêts au sein du Mouvement, à l'élaboration d'un cadre analytique global pour identifier les investissements contribuant potentiellement à la nutrition dans le but de réduire le retard de croissance chez les enfants, à l'appui au chiffrage des plans nationaux de nutrition et au suivi des ressources financières, à l'élaboration d'un exercice d'apprentissage entre les pays SUN et à la gestion et la mise à jour du site Internet du Mouvement SUN. Il a organisé des réunions entre les pays SUN et les réseaux, y compris le premier Rassemblement Global du Mouvement SUN (New York, septembre 2013). Les travaux sont en cours pour mettre au point un système permettant d'améliorer la capacité du Mouvement à appuyer la délivrance de résultats. Le Secrétariat étudie comment le Mouvement peut créer et financer les communautés de pratique en mettant en lien ceux qui demandent le soutien dans chaque pays et les experts provenant d'autres pays SUN et à travers les réseaux du Mouvement SUN.
122. **Suite aux recommandations de l'Évaluation globale indépendante, le Groupe principal a demandé que le Secrétariat du Mouvement SUN soit maintenu** dans sa forme actuelle jusqu'à la fin de 2016. Cela permettra au Secrétariat de continuer à aider les pays et à appuyer les objectifs stratégiques du Mouvement, tout en étant en mesure de soutenir le Groupe principal dans ses décisions sur les orientations futures du Mouvement. La réponse de direction à l'ICE et la nouvelle stratégie doivent répondre aux dispositions, fonction, taille et capacités administratives dont le Secrétariat a besoin.

Fonds d'affectation multi-partenaires du Mouvement SUN

123. **À ce jour, le Fonds d'affectation multi-partenaires du Mouvement SUN (FAMP) a décaissé 8,9 millions de dollars pour 26 projets approuvés.** Le FAMP comprend trois guichets de financement : 1) il soutient les interventions initiales dans les pays SUN ; 2) il fournit un appui à la mobilisation de la société civile dans les pays SUN ; et 3), il est dédié au développement et à la sous-traitance de lots stratégiques de travaux. Le Ministère britannique du Développement international (DFID), Irish Aid et l'Agence suisse pour le développement et la coopération ont contribué aux trois guichets depuis mars 2012. Les ressources du Guichet I ont été utilisées pour financer un projet pilote dirigé par PROCASUR et visant à améliorer les initiatives de partage des connaissances et d'apprentissage entre les plates-formes multi-acteurs nationales du Mouvement SUN. Le Guichet II permet de financer les parties prenantes de la société civile dans 26 pays à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Les subventions accordées à chaque groupe de la société civile varient de 200 000 à 535 000 dollars E-U, et couvrent des cycles de projet de 18 à 33 mois. Un appui a également été accordé au Secrétariat du Réseau de la société civile. Le Guichet III a été utilisé pour financer l'élaboration du cadre de suivi-évaluation du Mouvement SUN.
124. **Le Rapport annuel 2013 du FAMP du Mouvement SUN a été publié en mai 2014 et est disponible en anglais, français et espagnol sur le site Web du Mouvement SUN.** À la fin du mois d'août 2014, le solde du FAMP était d'environ 628 000 dollars E-U. Le Comité de gestion du FAMP a décidé que le Secrétariat du Mouvement SUN étudierait des options pour l'attribution de ces fonds en 2015. Le comité de gestion a également accepté d'intégrer les discussions concernant l'orientation future et la reconstitution du FAMP dans le contexte général de l'évaluation.



CHAPITRE

4

Chapitre 4 : Évaluation du Mouvement SUN, enseignements généraux et perspectives

4.1 Évaluation globale indépendante du Mouvement SUN (ICE)

125. **En septembre 2013, le Groupe principal a demandé une évaluation globale indépendante (ICE) afin de mettre l'accent sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la capacité du Mouvement à obtenir des résultats durables.** L'évaluation sera fondée sur des éléments probants, testant des hypothèses et la théorie du changement du Mouvement. Il ne s'agit pas d'une évaluation de l'impact, encore moins d'un examen par des experts : il est très difficile de distinguer l'impact du Mouvement SUN de celui des autres déterminants des résultats en matière de nutrition. L'évaluation portera sur les intrants, les extrants et les résultats intermédiaires (tels que l'expansion de la couverture des programmes liés à la nutrition) afin de pouvoir évaluer cet impact indirectement, et sur la question de savoir ce qui ne se serait pas passé si le Mouvement n'avait pas existé. Elle tiendra compte des aspirations et des préoccupations de toutes les parties prenantes du Mouvement.
126. **L'évaluation sera à la fois sommative et rétrospective, examinant les forces et les faiblesses des interventions à ce jour, ainsi que formative et prospective, étudiant les besoins, les lacunes et l'évolution du contexte global.** Les termes de référence ont été élaborés par des consultants indépendants en consultation avec les membres du Mouvement et des conseillers en assurance qualité ont été désignés pour veiller à la qualité et à l'indépendance du processus. Conformément aux meilleures pratiques internationales, trois conseillers en assurance qualité travaillent pour garantir au Groupe principal, l'indépendance, la pertinence, la solidité de la méthodologie employée et la qualité globale de l'évaluation. Ils ont pour mandat d'aider à assurer que l'évaluation globale s'effectue en conformité avec les principes reconnus d'évaluation et tienne compte des enseignements tirés de l'expérience des évaluations complètes des partenariats mondiaux. Les conseillers en assurance qualité ont examiné les soumissions pour l'évaluation, et le Groupe principal s'est chargé de l'adjudication. La Fondation Bill et Melinda Gates s'est engagée sur le plan fiduciaire du contrat. L'évaluation doit s'étaler de la mi-juin 2014 à la fin de décembre 2014.
127. **Le Groupe principal s'est efforcé de s'assurer que l'évaluation soit indépendante et globale, conformément aux normes internationales généralement acceptées.** Les termes de référence ont été élaborés par des consultants indépendants en consultation avec les membres du Mouvement et des conseillers en assurance qualité ont été désignés pour veiller à la qualité et à l'indépendance du processus. Conformément aux meilleures pratiques internationales, trois conseillers en assurance qualité travaillent pour garantir au Groupe principal, l'indépendance, la pertinence, la solidité de la méthodologie employée et la qualité globale de l'évaluation. Ils ont pour mandat d'aider à assurer que l'évaluation globale s'effectue en conformité avec les principes reconnus d'évaluation et tienne compte des enseignements tirés de l'expérience des évaluations complètes des partenariats mondiaux. Les conseillers en assurance qualité ont examiné les soumissions pour l'évaluation, et le Groupe principal s'est chargé de l'adjudication. La Fondation Bill et Melinda Gates s'est engagée sur le plan fiduciaire du contrat. L'évaluation doit s'étaler de la mi-juin 2014 à la fin de décembre 2014.

128. **Le Groupe principal a examiné les conclusions du rapport provisoire de l'évaluation lors de leur réunion du 22 septembre.** Il a également demandé que l'évaluation présente des orientations possibles pour l'avenir du Mouvement pour des discussion avec les pays du SUN et d'autres parties prenantes lors de l'Assemblée mondiale du Mouvement SUN en novembre 2014. Le Groupe principal a chargé un sous-groupe pour la vision de conduire le processus d'élaboration d'une vision pour l'avenir du Mouvement pour l'après-2015. Ces travaux commenceront au plus tôt une fois l'évaluation achevée à la fin de l'année 2014. Une réponse de direction du Groupe principal, compilée à partir des réponses des différentes composantes du Mouvement, viendra compléter les travaux de l'ICE. En avril 2015, le Groupe principal cherchera à s'accorder sur les mesures à prendre pour définir les paramètres du Mouvement SUN pour la prochaine phase et pendant la courte phase de transition, les changements recommandés seront mis en place.
129. **Le Mouvement SUN est jeune, mais n'est pas sans expérience, et il est à espérer que l'évaluation permettra d'identifier un grand nombre de réalisations positives qui ont été faites depuis 2010, tout en tenant compte des critiques éventuelles :** ainsi, le Mouvement sera plus fort et plus efficace. Les enseignements tirés de cette évaluation seront très précieux pour d'autres entités qui ont eu l'idée de travailler dans divers secteurs et avec de multiples parties prenantes.

4.2 Enseignements généraux pour le Mouvement SUN

130. **Quatre ans après la création du Mouvement, l'énergie dégagée par les milliers de parties prenantes qui travaillent avec les gouvernements des 54 pays au sein du Mouvement est palpable.** En particulier, les pays qui ont adhéré au Mouvement au début de cette période se trouvent maintenant à la tête d'une transformation mondiale dans laquelle les gouvernements et les autres parties prenantes s'engagent à une action soutenue afin que tous puissent jouir d'une bonne nutrition aussi rapidement que possible.
131. **Les pays membres du Mouvement depuis plus de deux ans ont plus de chance d'avoir des plates-formes multi-acteurs et des politiques nationales sur la nutrition approuvées par le gouvernement.** Beaucoup d'entre eux ont développé des cadres communs de résultats et certains ont développé ou finalisent des plans nationaux multisectoriels de nutrition, souvent avec le soutien des parties prenantes au sein du Mouvement SUN. Les gouvernements et d'autres parties prenantes dans ces pays intensifient leurs efforts pour mettre en œuvre leurs plans, mais souvent demandent un soutien financier et technique pour le faire rapidement pour pouvoir atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Ils cherchent un soutien pour établir des systèmes d'information en matière de nutrition, de mise en place des plates-formes multi-acteurs aux niveaux provincial et des districts et pour veiller à ce que les différents programmes fonctionnent en synergie. Les responsables nationaux sont de plus en plus sollicités, en particulier en ce qui concerne la coordination et l'intégration des interventions dans différents secteurs, et les capacités nationales sont débordées.
132. **Des progrès importants ont été accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1 et 2 du Mouvement SUN** (Un engagement politique soutenu et l'établissement de plateformes multi-acteurs efficaces et l'approbation des politiques nationales de nutrition qui intègrent des meilleures pratiques, respectivement). Cela a permis aux pays de faire preuve de leadership et d'inspirer les gouvernements et les organismes de soutien à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement. Ces dirigeants donnent son caractère au Mouvement, tirant le meilleur de chacune des parties prenantes pour renforcer la nutrition. Ceci est évident car on constate l'approbation de politiques nationales de nutrition qui sont **complètes**, l'adoption de législations **fortes et pertinentes**, un intérêt croissant pour la **justice nutritionnelle pour les femmes** et un **nombre croissant de connexions** entre les pays qui encouragent le partage d'expériences, l'apprentissage et l'innovation.
133. **On estime généralement qu'il est difficile d'harmoniser les interventions d'un éventail aussi large de parties prenantes nationales dans un cadre commun de résultats et que cela nécessite des efforts continus de la part de toutes les parties concernées.** C'est le test ultime pour tous ceux agissant au sein du Mouvement qui cherchent à refléter les intérêts des personnes menacées de malnutrition. Lorsque les objectifs convergent, que les interventions harmonisées et la synergie soutenue, cela représente une transformation profonde de la façon dont les institutions et les parties prenantes travaillent et contribuent substantiellement à la redevabilité collective.
134. **Des signes précoces montrant que des progrès ont été accomplis dans les pays au regard des deux premiers objectifs stratégiques du Mouvement existent, et l'on commence à constater une augmentation des ressources disponibles pour la nutrition** à travers l'intégration accrue des volets contribuant à la nutrition dans divers secteurs par l'intensification de la prestation concernant les interventions spécifiques à ceux qui en ont le plus besoin. Dans certains pays, le manque de ressources essentielles entrave les progrès, et les fonds-catalytiques en particulier, qui sont nécessaires au renforcement des capacités à travers une gamme de secteurs, font défaut. L'accès prévisible aux fonds nécessaires à partir de sources internes et externes au sein des pays SUN est une tendance prometteuse. Elle doit être encouragée et renforcée.

135. **L'exercice de suivi 2014 du Mouvement SUN entrepris par les plates-formes multi-acteurs nationales dans 37 pays et les évaluations de base de sept nouveaux pays SUN sont d'autres signes de la confiance croissante de toutes les parties prenantes engagés dans le Mouvement.** Il en ressort aussi qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour s'assurer que l'engagement politique ne faiblit pas, pour améliorer le fonctionnement des plates-formes multi-acteurs et pour traduire les politiques et la législation en résultats. Afin de faire progresser les transformations institutionnelles qui sont nécessaires à la réalisation des quatre objectifs stratégiques, le but des gouvernements des pays SUN (ainsi que de tous les membres des plates-formes multi-acteurs) est de développer leurs capacités fonctionnelles pour des interventions coordonnées et efficaces en matière de nutrition, et de renforcer les initiatives de mobilisation sociale, de plaidoyer et de communication.
136. **Les résultats de l'exercice de suivi de 2014 suggèrent que lorsque les réseaux du Mouvement SUN sont en mesure de fournir un support dédié pour l'avancement des objectifs stratégiques, les progrès sont accélérés.** Ceci est particulièrement le cas où les contributions du système des Nations Unies sont coordonnées, les initiatives du Réseau des donateurs sont proactives ou l'engagement des réseaux de la société civile et du secteur privé est fort, et encore plus lorsque les initiatives des réseaux sont complémentaires. Les exemples incluent les pays qui ont reçu un soutien intensif et un appui coordonné du Réseau du système des Nations Unies : Le Malawi, qui a reçu un soutien important des donateurs pour la gouvernance de la nutrition ; le Bénin et le Guatemala, où les gouvernements ont hiérarchisé et habilité les mécanismes de gouvernance de la nutrition ; tous les pays qui ont établi de solides alliances de la société civile ; et la Tanzanie, qui a demandé l'avis et le soutien du Réseau du secteur privé.

Les priorités du Mouvement SUN pour l'appui aux pays du SUN en 2014-2015

- Accélérer le rythme et l'ampleur du soutien à travers les communautés de pratique ;
- Améliorer les éléments de preuve et l'accès aux conseils dans les programmes efficaces contribuant à la nutrition ;
- Continuer à partager des expériences et identifier des approches efficaces pour la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication afin de lancer, accélérer et soutenir les transformations institutionnelles ;
- Encourager les pays à prendre les devants pour l'engagement dans l'exercice annuel de suivi au sein du Mouvement pour orienter les initiatives individuelles et collectives de renforcement de la nutrition ;
- Encourager toutes les parties prenantes au sein des réseaux à aligner et accélérer leur soutien financier et technique aux projets de gouvernement et continuer à mobiliser des ressources, à travers tous les réseaux, et de travailler à faire en sorte que le suivi renforce la redevabilité et la prise de décision efficace ;
- Encourager l'intégration de la nutrition dans toutes les activités humanitaires de la planification de la préparation à la réhabilitation en passant par la capacité de riposte, lutter contre la malnutrition aiguë et intégrer les réponses à la sous-nutrition chronique, et encourager les plans nationaux de nutrition à intégrer la planification des crises ; et
- Explorer les possibilités de mettre en évidence les efforts de mobilisation nationale, tout en reconnaissant que les pays qui investissent dans leur propre nutrition sont plus à même d'attirer les investissements étrangers.

4.3 Perspectives

137. **L'utilisation de la cartographie des résultats comme base pour le suivi des progrès accomplis par les parties prenantes au sein des pays SUN leur a donné l'occasion d'apprécier les réalisations, de tirer des enseignements de leurs expériences, d'échanger sur les solutions et les défis à relever et d'orienter le Mouvement au fur et à mesure de son évolution.** Ces efforts doivent être soutenus et renforcés aux niveaux mondial et national afin d'aider les parties prenantes nationales à respecter leurs engagements. Un suivi régulier au regard des marqueurs de progrès classés par ordre de priorité peut permettre aux parties prenantes des plateformes multi-acteurs de rendre compte de leurs propres contributions.
138. **Les nouveaux pays SUN sont encouragés à explorer les possibilités d'apprentissage avec les pays qui ont été dans le Mouvement depuis un certain temps, en particulier en ce qui concerne les objectifs stratégiques 1 et 2** (Un engagement politique soutenu et l'établissement de plateformes multi-acteurs efficaces, l'approbation des politiques nationales sur la nutrition qui intègrent les meilleures pratiques, respectivement). Les pays qui ont fait des gains substantiels dans ce domaine devraient embrasser les rôles de leaders qu'ils peuvent jouer.
139. **Avec l'évolution du Mouvement, ceux qui travaillent en son sein et collaborent avec lui en apprennent davantage sur la complexité que revêt le défi de l'harmonisation des interventions d'un large éventail de parties prenantes nationales dans un cadre commun de résultats.** Les nouvelles communautés de pratique aideront à institutionnaliser les transformations nécessaires afin qu'elles deviennent une pratique courante dans toutes les initiatives visant à permettre aux populations de jouir d'une bonne nutrition à tout moment.

140. **La mobilisation des ressources présente des défis** mais l'accès prévisible aux fonds nécessaires à partir de sources internes et externes au sein des pays SUN est une **tendance prometteuse**. Le travail du Réseau des donateurs consistant à suivre ses dépenses est encourageant, et l'identification des moyens permettant de relever les défis reconnus dans cet exercice sera essentielle. Au niveau des pays, autant de soutien que possible doit être apporté à la mise en place d'une méthodologie convenue pour permettre aux pays de suivre les tendances historiques des dépenses relatives à la nutrition.
141. **L'engagement politique est élevé, mais aussi fragile, comme le montrent les écarts visibles entre les politiques prônées et les interventions en cours**. La mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication sont essentielles pour le lancement, l'accélération et le maintien des transformations institutionnelles nécessaires pour combler ces lacunes. Les gouvernements et les entités qui appuient ses efforts doivent être en mesure de communiquer à la fois sur l'importance de l'action et des résultats obtenus. Ils doivent être en mesure de faire participer les différents secteurs du gouvernement dont les actions peuvent influencer les déterminants sous-jacents de la nutrition de la population et d'impliquer l'ensemble des parties prenantes qui sont nécessaires, de la communauté scientifique, la société civile, le secteur privé, les partenaires donateurs aux organisations régionales et internationales. La priorité au cours de la prochaine année devrait être accordée à l'intensification des initiatives au sein du Mouvement qui visent à identifier et encourager des approches efficaces concernant la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication.
142. **Le renforcement des capacités nationales pour l'amélioration de la gouvernance multi-acteurs de la nutrition est la clé pour obtenir des résultats de manière durable**. Les initiatives devraient être axées sur l'amélioration de la performance institutionnelle et le développement des compétences pour une meilleure coordination, la redevabilité et la gestion axée sur les résultats.
143. **Les progrès réalisés dans tous les domaines du renforcement de la nutrition peuvent être accélérés par l'intensification des efforts pour l'apprentissage et le partage des connaissances**. Les communautés de pratique émergentes ont déjà généré un référentiel mondial de connaissances et de consensus qui se révèlent précieux pour débloquer les goulets d'étranglement, en particulier en matière de planification, de chiffrage, de mise en œuvre et de financement des interventions multisectorielles relatives à la nutrition, ainsi que du suivi fiable des progrès accomplis, de l'évaluation de résultats et de la démonstration des résultats en matière de nutrition.
144. **Les réseaux globaux SUN ont été essentiels à la réussite du Mouvement jusqu'à présent, et leur rôle dans les communautés de pratique émergentes renforce leur valeur pour le mouvement**. Les réseaux doivent concentrer leurs efforts sur la recherche de moyens permettant à leurs membres d'*harmoniser leurs politiques pour réaliser les objectifs de la stratégie SUN et de créer de meilleures interactions entre les réseaux globaux et nationaux*. Les réseaux globaux SUN sont encouragés à axer leur intervention sur le renforcement des liens entre les interventions aux niveaux national et mondial et, en particulier, s'assurer que les engagements internationaux d'appui aux pays sont effectivement tenus, directement ou en collaboration avec d'autres parties prenantes.
145. **Les conséquences de l'inaction sont dommageables**. Les engagements politiques et financiers des pays ne seront pas remplis si les politiques ne se traduisent pas en interventions régulièrement suivies et faisant l'objet de rapports sur les décaissements (allocation budgétaire), les résultats et l'impact. Cela nécessite une action concertée plus urgente de la part des parties prenantes mondiales de la nutrition.
146. **Un certain nombre de pays du SUN sont touchés par des crises humanitaires**. Une intervention commune et plus forte de toutes les parties prenantes au sein du Mouvement est nécessaire pour influencer l'intégration de la nutrition dans toutes les activités humanitaires et encourager une riposte globale. Répondre aux besoins humanitaires peut être un point d'entrée pour la nutrition dans les pays touchés par des crises. Il faut donc s'assurer que la nutrition est intégrée dans les plans de préparation, de manière à améliorer la capacité de riposte immédiate et les plans de relance, et à renforcer la résilience des communautés vulnérables. Cela nécessitera l'intervention des dirigeants des agences humanitaires et de développement. Les plans nationaux de nutrition peuvent intégrer la planification des crises aux côtés d'autres aspects clés du développement. Le renforcement des capacités est nécessaire. Les ressources pour renforcer la nutrition ne doivent pas être détournées vers des situations de crise. Toutes les crises auront un impact sur la nutrition, mais la nutrition aura également un rôle important dans la reprise.
147. **Les résultats de l'Évaluation globale indépendante du Mouvement SUN seront publiés en décembre 2014**. L'évaluation sera l'occasion de réfléchir sur les moyens les plus efficaces à terme et permettra au Mouvement d'améliorer sa pertinence, son efficacité, son efficacité et sa durabilité dans la catalysation des améliorations significatives en vue de la réalisation du droit des peuples à une bonne nutrition. Le Groupe principal dirigera un processus de vision pour l'avenir du Mouvement au début de 2015, en commençant par une réponse de direction composite à l'évaluation des différents groupes de parties prenantes au sein du Mouvement et l'évaluation des options pour l'orientation stratégique pour le Mouvement. Le Groupe principal a réitéré que le Mouvement SUN restera une approche globale, multi-acteur, multi-sectorielle ouverte à tous les pays qui se sont engagés à atteindre la justice nutritionnelle pour tous et à mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes. Une nouvelle stratégie pour le Mouvement sera en place d'ici la fin de 2015. La stratégie visera à garantir des moyens efficaces de fonctionnement et des améliorations importantes de l'état nutritionnel des populations.

Annexe 1 :

Engagement des gouvernements au sein du Mouvement SUN

#	Titre	Date d'adhésion	Signataire
1	Bangladesh		Voir commentaires supplémentaires
20	Bénin	09 / 12 / 2011	Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
17	Burkina Faso	28 / 6 / 2011	Ministre de la Santé
35	Burundi	26 / 2 / 2013	2e vice-président de la République
53	Cambodge	26 / 6 / 2014	Vice-premier ministre
34	Cameroun	18 / 2 / 2013	Ministre de la Santé
37	Tchad	05 / 2 / 2013	Ministre de la Santé
45	Comores	12 / 3 / 2013	Président
40	Côte d'Ivoire	06 / 7 / 2013	Premier ministre
43	Congo-Brazzaville	10 / 7 / 2013	Ministre d'État, Directeur du Cabinet du Président
39	Rép. dém. du Congo	29 / 5 / 2013	Ministre de la Santé publique
50	Costa Rica	13 / 3 / 2014	Dra. Daisy Maria Corrales Diaz. MSc., Ministre de la Santé
30	El Salvador	24 / 9 / 2012	Ministre de la Santé
2	Éthiopie		Voir commentaires supplémentaires
10	Ghana	25 / 3 / 2011	Ministre de la Santé
4	Guatemala	12 / 7 / 2010	Vice-ministre de la santé
38	Guinée	28 / 5 / 2013	3 ministres : Santé, Agriculture, Affaires sociales
49	Guinée-Bissau	03 / 12 / 2014	Ministre de la Santé
28	Haïti	06 / 11 / 2012	Première dame
24	Indonésie	22 / 12 / 2011	Ministre de la Santé
29	Kenya	30 / 8 / 2012	Ministre de la Santé et de l'Assainissement
23	Kirghizstan	12 / 7 / 2011	Vice-ministre de la santé
11	Laos	25 / 4 / 2011	Ministre de la Santé
54	Lesotho	07 / 2 / 2014	Premier ministre
47	Libéria	02 / 3 / 2014	Ministre de la Santé et du Bien-être social
27	Madagascar	28 / 2 / 2012	Coordonnateur national - Bureau national de la nutrition
7	Malawi	15 / 3 / 2011	Secrétaire permanent
9	Mali	24 / 3 / 2011	Ministre de la Santé
13	Mauritanie	19 / 5 / 2011	Ministre de l'Économie et du Développement
19	Mozambique	31 / 8 / 2011	Vice-ministre de la santé
36	Myanmar	24 / 4 / 2013	Ministre de l'Union pour la santé
21	Namibie	16 / 9 / 2011	Premier ministre
12	Népal	05 / 5 / 2011	Secrétaire / Ministre de la Santé et de la Population
6	Niger	14 / 2 / 2011	Ministre de la Santé publique
22	Nigéria	14 / 11 / 2011	Ministre de la Santé

#	Titre	Date d'adhésion	Signataire
33	Pakistan	26 / 1 / 2013	Directeur de la nutrition, de la planification et du développement, services du premier ministre
3	Pérou	19 / 11 / 2010	Directeur général de l'Office national du budget public
51	Philippines	20 / 5 / 2014	Secrétaire de la Santé, Président, Conseil national de la nutrition
25	Rwanda	22 / 12 / 2011	Ministre de la Santé
15	Sénégal	06 / 6 / 2011	Premier ministre
26	Sierra Leone	16 / 1 / 2012	Ministre de la Santé et de l'Assainissement
52	Somalie	20 / 6 / 2014	Directeur général, ministère de la Santé et des services humains
41	Sud Soudan	26 / 6 / 2013	Vice-président
31	Sri Lanka	10 / 4 / 2012	Secrétaire du Président
44	Swaziland	28 / 11 / 2013	Ministre de la Santé
42	Tadjikistan	09 / 5 / 2013	Ministre de la Santé
14	Tanzanie	06 / 5 / 2011	Premier ministre
18	Gambie	18 / 7 / 2011	Vice-président
48	Togo	03 / 11 / 2014	Ministre des Finances et de l'Économie et Premier ministre par intérim
8	Ouganda	17 / 3 / 2011	Président, Autorité nationale de planification
46	Viet Nam	01 / 6 / 2014	Directeur, Institut national de la nutrition
32	Yémen	11 / 1 / 2012	Premier ministre
5	Zambie	22 / 12 / 2010	Ministre de la Santé
16	Zimbabwe	06 / 6 / 2011	Directeur, Conseil pour l'alimentation et la nutrition

Annexe 2 : Évolution du Mouvement SUN

1. **Le but et l'identité du Mouvement SUN ont évolué au cours de la période allant de 2010 à nos jours.**

Le Secrétariat a identifié six phases dans l'évolution du Mouvement et les années au cours, devenues évidentes pour les membres de l'équipe de transition, le Groupe principal et le Secrétariat. Ces phases coïncident généralement avec ce qui se reflète des rapports annuels du Mouvement SUN préparés par le Secrétariat.

2. Phase 1 (émergents et visibles en 2010) : **un mouvement mondial pour la nutrition** : un nouvel espace est créé. Il permet aux gouvernements des pays dont les populations sont touchées par la malnutrition et aux parties prenantes qui les soutiennent de travailler ensemble pour l'amélioration rapide de la nutrition de leurs populations (en particulier des femmes enceintes et des enfants de moins de 2 ans). Dans cet espace, les gouvernements nationaux sont en mesure de travailler ensemble pour : a) créer les conditions nécessaires pour accélérer et optimiser les progrès dans leur pays ; et b) plaider pour que la nutrition reçoive le niveau d'attention approprié dans les stratégies globales pour un développement social équitable et la croissance économique (la « grande tente » mondiale des gouvernements et des réseaux de parties prenantes qui la soutiennent).

3. Phase 2 (émergents en 2011 et visibles en 2012) : **mouvements nationaux pour la nutrition** : les gouvernements des pays engagés à assurer une bonne nutrition à leurs populations créent des espaces dans lesquels les différents secteurs peuvent travailler ensemble de manière intégrée et être soutenus par d'autres parties prenantes qui harmonisent leurs interventions et travaillent en synergie en vue d'accélérer et d'optimiser les progrès (un ensemble de mouvements nationaux, à savoir les « grandes tentes » dans chaque pays).

4. Phase 3 (émergents en 2011 et visibles en 2012) : **mouvements décentralisés dans les pays** : les gouvernements et d'autres parties prenantes dans le pays encouragent la mise en place d'espaces de travail intégrés et multisectoriels et la fourniture d'un soutien en synergie aux autres parties prenantes dans leurs provinces et leurs districts (un ensemble de mouvements décentralisés, à savoir les « grandes tentes », au niveau des provinces et des districts).

5. Phase 4 (émergents en 2011 et visibles en 2012) : **quatre objectifs stratégiques** : toutes les parties prenantes nationales sont impliquées dans la transformation de la façon dont elles (et leurs institutions) travaillent de manière à créer les conditions dans lesquelles les populations peuvent jouir d'une bonne nutrition en mettant l'accent sur quatre objectifs stratégiques et sur la poursuite des processus qui contribuent à la réalisation de ces objectifs. Les objectifs stratégiques ont été cristallisés dans la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route révisée élaborée par le Groupe principal en septembre 2012, sur la base des enseignements tirés par les pays pionniers dans le Mouvement en 2011 (les objectifs stratégiques encouragent l'orientation et la manière de fonctionner des parties prenantes au sein des « grandes tentes » aux niveaux national et local).

6. Phase 5 (émergents en 2012 et visibles en 2013) : **le renforcement des capacités essentielles dans les pays du Mouvement SUN** : l'attention internationale portée à la nutrition est à la hausse, et de nouveaux engagements sont pris par les dirigeants nationaux. Les points focaux SUN de gouvernements et d'autres parties prenantes au sein des pays SUN demandent de plus en plus de soutien technique pour leur permettre de renforcer leurs capacités à établir des priorités, à planifier, à procéder au chiffrage, à financer, à mettre en œuvre, à effectuer le suivi et l'évaluation des interventions multisectorielles pour une meilleure nutrition. Le Groupe principal encourage le Secrétariat à faciliter des réponses rapides et efficaces à ces demandes. Les réseaux globaux du Mouvement SUN se réorganisent pour apporter des réponses plus efficaces et adaptées dans le cadre de l'Initiative Capacité de prestation, qui était dévoilée lors du Rassemblement Global du Mouvement SUN en 2013. (Les activités dans les « grandes tentes » sont de plus en plus structurées autour de l'expression des besoins des pays SUN, des offres de soutien des réseaux et de jumelage entre ceux qui ont besoin de soutien et ceux qui ont une expertise à offrir. Plusieurs lacunes sont rapidement identifiées, par exemple, la disponibilité de soutien pour les pays francophones. Les réseaux deviennent de plus en plus engagés dans la réponse aux demandes. De nouvelles dispositions pour accéder à l'expertise sont mises en place par les réseaux et facilitées par le Secrétariat dans certains cas.)

7. Phase 6 (émergents en 2013 et visibles en 2014) : **les communautés de pratique impliquant les gouvernements des pays SUN, les réseaux, les scientifiques et les professionnels de la nutrition commencent à émerger au sein du Mouvement** : les réseaux globaux du Mouvement SUN organisent des réunions régionales avec des points focaux SUN des gouvernements et des spécialistes techniques des pays du Mouvement SUN pour étudier la possibilité d'améliorer rapidement les capacités qui leur permettent de réaliser leurs quatre objectifs stratégiques. Grâce à une subvention du FAMP SUN, PROCASUR commence à organiser des itinéraires d'apprentissage internationaux. Plusieurs gouvernements, les agences des Nations Unies et des groupes de la société civile parrainent des échanges entre pays en mettant l'accent sur la nutrition, la plupart du temps en dehors du champ d'action du Mouvement SUN. Ces initiatives stimulent l'émergence spontanée de communautés de pratique. Le Secrétariat, sentant l'enthousiasme généralisé pour ce mode de travail, facilite l'émergence de quatre de ces communautés qui seront le point de mire lors du Rassemblement Global de 2014. (Les CdP permettent une interaction plus ciblée entre toutes les parties prenantes au sein du Mouvement, offrent une nouvelle occasion pour les chercheurs et les professionnels de la nutrition de contribuer toujours davantage et de permettre que les expériences de certains soient rapidement partagées avec les autres et appréciées. En ce moment, elles sont en phase d'émergence, et le Secrétariat et les réseaux globaux apprennent comment mieux les soutenir.)



L'honorable Beth Mugo (ancien ministre de la Santé publique et de l'Assainissement) procédant au lancement du Plan d'action national de nutrition

Annexe 3 :

Renforcement des capacités à obtenir des résultats - Bâtir des communautés de pratique durables pour renforcer la nutrition

1. Depuis la création du Mouvement SUN, les gouvernements des pays SUN **ont identifié les capacités qui doivent être développées pour mettre en œuvre des actions multisectorielles efficaces afin de renforcer la nutrition**. Quand ils n'ont pas été capables d'accéder aux ressources nécessaires pour renforcer les capacités, ils se sont tournés vers le Secrétariat et exprimé divers besoins et demandes de soutien.
2. **En réponse aux demandes des points focaux SUN des gouvernements, le Secrétariat du Mouvement SUN a élaboré un cadre de renforcement des capacités (capacité de prestation, ou C2D)**, qui est une approche systématique pour regrouper les besoins identifiés par les pays comme ne pouvant pas être satisfaits au niveau national et les sources de soutien technique et pratique qui existent au sein du Mouvement. Ce soutien peut provenir d'autres pays du SUN, des réseaux ou d'autres partenaires externes du Mouvement, tels que les ONG internationales, les universités ou les associations professionnelles. Dans l'ensemble, le processus d'appariement du soutien avec les demandes peut être assez long, variant en fonction de la réactivité des gouvernements des pays et des partenaires ainsi que de la disponibilité des fournisseurs de soutien.
3. Dans ce cadre, **quatre secteurs d'appui ont été identifiés** et constituent actuellement les principaux volets du Cadre de Capacité de prestation. On s'attend à ce que **de nouveaux domaines émergent** avec l'évolution des besoins des pays du Mouvement SUN.

Principes clés du système de réponse la capacité de prestation

- a) Le système de réponse est à l'écoute des gouvernements nationaux, qui déterminent le soutien dont ils ont besoin ;
- b) La demande de soutien est demandée en premier lieu dans chaque pays SUN après un dialogue au sein des plates-formes multi-acteurs nationales de la nutrition ;
- c) Le soutien externe est fourni d'une manière qui contribue au développement des capacités nationales de façon durable.

Les 4 principaux volets du Cadre de capacité de prestation

- 1. Planification, chiffrage, mise en œuvre et financement des interventions multisectorielles ;
- 2. Mobilisation sociale, plaidoyer et communication pour renforcer la nutrition ;
- 3. Suivi fiable des progrès accomplis, évaluation des résultats et démonstration des résultats en matière de nutrition ; et
- 4. Capacités fonctionnelles pour des interventions coordonnées et efficaces au sein du Mouvement SUN.

4. Au cours de l'année écoulée, 78 demandes de soutien supplémentaires relatives au renforcement des capacités, au-delà de la capacité disponible dans le pays, pour la prestation de services de renforcement de la nutrition ont été identifiées par le Secrétariat du Mouvement SUN. Le statut de ces demandes peut être détaillé comme suit :
 - (a) Au total, 28 % (22) des 78 demandes de soutien ont été soit pleinement prises en compte par les fournisseurs de soutien (14 demandes) ou sont en voie de l'être, selon les termes de référence convenus par les parties (8 demandes).
 - (b) Les fournisseurs ont été identifiés pour une groupe de 19 demandes (24 % du total des demandes) pour lesquels 6 points focaux SUN de gouvernements sont en train de négocier les termes de référence. Il faut encore confirmer si les 13 autres demandes restantes ont encore besoin de soutien extérieur.
 - (c) Enfin, 21 demandes (26,9 %) sont encore en cours de formalisation, alors que les fournisseurs sont activement recherchés, mais non encore identifiés pour 13 demandes.
 - (d) 3 demandes ont été fermées parce qu'elles ont pu trouver une solution à l'échelle nationale.

5. Le processus de regroupement de ces demandes par le Secrétariat du Mouvement SUN a stimulé l'émergence des quatre tendances thématiques principales. Les 78 demandes sont regroupées comme suit : 15 % concernent l'amélioration des systèmes d'information pour suivre et évaluer leur performance (CdP 3), 27 % liées à la mobilisation sociale, au plaidoyer et à la communication (CdP 2), 28 % portant sur le chiffrage (CdP1), et 30 % relèvent de la capacité fonctionnelle (CdP 4).

6. **La réponse aux demandes de renforcement des capacités n'a pas été à la hauteur des attentes des pays SUN.** Pour élargir les possibilités de partage et d'apprentissage au sein du Mouvement, le Secrétariat du Mouvement SUN encourage les consortiums de pays SUN et les organisations qui ont une vaste expérience, l'expertise et les compétences disponibles, à répondre rapidement et de façon adaptée aux demandes spécifiques de soutien selon les besoins. Par exemple le consortium MQSUN offre une expertise en matière de planification, de chiffrage et de suivi financier. L'engagement des consortiums contribue à la formation des **communautés de pratique (CdP)**, qui servent de point d'ancrage, au sein du Mouvement, pour le développement des capacités techniques nécessaires dans les pays. Le but du Secrétariat est d'institutionnaliser un système qui permette aux pays d'accéder à cet appui. En avril 2014, le Groupe principal du Mouvement SUN a approuvé la création de communautés de pratique comme mécanismes pour s'assurer éventuellement que les pays peuvent accéder plus facilement à un appui technique et que les meilleures pratiques peuvent être partagées.

7. Au-delà des quatre domaines d'appui identifiés comme les principaux axes de travail du cadre de Capacité de Prestation, **de nombreux pays ont souligné la nécessité d'avoir des ressources financières supplémentaires pour intensifier leurs interventions en matière de nutrition**, et certains d'entre eux ont demandé un soutien financier pour la réalisation de projets spécifiques.



Itinéraire d'apprentissage SUN 2014 au Sénégal

Communauté de pratique 1 : Planification, chiffrage, mise en œuvre et financement d'interventions multisectorielles pour une meilleure nutrition

Objet

8. Cette communauté de pratique se concentre sur les efforts déployés par les gouvernements et les partenaires qui les soutiennent au sein du Mouvement SUN pour chiffrer les plans nationaux de nutrition afin de guider les efforts coordonnés par les parties prenantes et de mobiliser les ressources nécessaires pour combler les lacunes et pérenniser les résultats.

Demandes à ce jour

- Au moins **10 pays³⁶ ont mentionné le besoin d'un soutien** dans différents domaines de la planification, du chiffrage, de la mise en œuvre et du financement (c.-à-d. le suivi et la mobilisation des ressources). **Cinq pays ont fait des demandes spécifiques** au Secrétariat du Mouvement SUN, lesquelles sont prises en compte par le Réseau MQSUN financé par les fonds d'aide du Royaume-Uni³⁷.
9. Les pays sont à **différentes phases de hiérarchisation du suivi financier des ressources liées à la nutrition**. De nombreux pays ont indiqué que cet aspect constitue un besoin qui doit être satisfait dans un avenir proche, mais seuls quelques-uns ont effectivement pris des mesures à cet effet³⁸.

Principales contributions actuelles et potentielles à la CdP 1

10. À ce jour, un certain nombre de partenaires internationaux sont reconnus comme ayant l'expertise technique pour répondre aux demandes des pays dans différents domaines de la planification, du chiffrage, de la mise en œuvre et du financement, notamment la **Banque mondiale, FANTA, OneHealth Costing Team des Nations Unies, le³⁹ Réseau MQSUN et la FAO / PDDAA, Results for Development et Development Initiative. Les quatre réseaux globaux SUN** participent activement à la CdP 1.

Principales étapes et résultats clés en matière de planification et de chiffrage en 2013 - 2014 Événement sur la nutrition pour la croissance

11. L'appui initial du Réseau MQSUN dans les domaines de la planification, du chiffrage, de la mise en œuvre et du financement a été inspiré par les possibilités de mobilisation de ressources présentées par l'événement sur la nutrition pour la croissance, co-organisé le 8 juin 2013 par les gouvernements du Brésil et du Royaume-Uni et la Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance. MQSUN travaille depuis 2013, avec au moins 25 pays et analyse les coûts de leurs projets liés à la nutrition à l'aide d'un outil qui permet que des informations concernant plusieurs plans soient compilées et classées en trois grandes catégories : les interventions spécifiques à la nutrition, les approches contribuant à la nutrition et la gouvernance. En 2014, trois autres pays ont finalisé et chiffré leurs plans à l'aide d'un cadre commun de résultats afin d'aligner les contributions des différents secteurs et parties prenantes.

³⁶ Tchad, la République démocratique du Congo, El Salvador, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Népal, le Nigéria, le Togo et le Yémen.

³⁷ Tchad, Ghana, Malawi, Népal, Yémen.

³⁸ Le Malawi est actuellement soutenu par MQSUN dans la mise en place d'un système de suivi complet concernant les investissements spécifiques à la nutrition et les investissements contribuant à la nutrition. La Commission nationale de planification du Népal étudie le type de soutien nécessaire pour établir un système de suivi financier lié à la mise en œuvre de son plan multisectoriel de nutrition.

³⁹ OneHealth Costing Team est une initiative multi-acteurs soutenue par le siège de l'OMS.

Atelier sur le chiffrage et le suivi des investissements à l'appui du renforcement de la nutrition

12. En novembre 2013, l'UNICEF, au nom du Réseau du Système des Nations Unies et avec l'appui du Secrétariat du Mouvement SUN, a organisé un **atelier en réponse aux demandes de renforcement des capacités nécessaires pour accélérer les progrès en matière de renforcement de la nutrition**. Dix-huit pays SUN d'Afrique étaient représentés par leurs cabinets présidentiels, les ministères (finances, santé, agriculture, etc.), les points focaux SUN des gouvernements et des organismes nationaux de nutrition (43 au total). Des donateurs, des partenaires d'exécution et des experts mondiaux ont également contribué (36 au total).

Rapport de synthèse : Planification et chiffrage pour accélérer les interventions relatives à la nutrition - Expériences des pays SUN

13. En prévision d'une réunion des hauts responsables des donateurs du Mouvement SUN à Washington en avril 2014, un **rapport de synthèse** a été préparé avec le soutien du Réseau MQSUN pour **Résumer les résultats de l'expérience des pays qui sont en phase de chiffrage** et de l'analyse des plans qui ont été partagés par 20 pays. Le rapport de synthèse comprend un aperçu des consultations avec les gouvernements et les partenaires de développement étrangers. Ce travail constitue une référence fondée sur la pratique de la façon dont les investissements ont été planifiés et chiffrés dans ces pays pour couvrir les interventions spécifiques à la nutrition, ceux qui y contribuent et la gouvernance.

Suivi des dépenses nationales : Une priorité pour 2014 - 2015

14. Pour faire avancer le travail sur le suivi des ressources nationales, le Secrétariat du Mouvement SUN a commandé une consultation en mai - juin 2014 pour examiner les budgets nationaux publiés, lesquels sont les principaux documents de politique économique disponibles dans les pays SUN.
15. Les principaux objectifs de cette phase de consultation sont les suivants : 1) aider à l'examen complet des 28 budgets nationaux publiés pour identifier les allocations à la nutrition dans les secteurs clés tels que la santé, l'agriculture, l'eau et l'environnement, l'éducation, l'égalité des sexes et la protection sociale ; 2) élaborer et finaliser ensuite les principaux paramètres d'un cadre de catégorisation qui servira de guide pour le suivi des allocations budgétaires à la nutrition dans les secteurs clés, en fonction du scénario le plus réaliste. Sur la base de l'examen des données publiées à partir de 28 budgets nationaux, une méthodologie en trois étapes est en train d'émerger comme le moyen le plus acceptable et réalisable pour les pays de suivre les ressources allouées à la nutrition.
16. Le principal objectif pour 2014 - 2015 est d'établir une méthodologie afin de permettre aux pays de suivre les tendances historiques et être en mesure d'expliquer les paramètres qui ont été utilisés pour la transparence et les besoins de comparaison. Comme les budgets sont suivis sur une base régulière, ils seront examinés de plus près, et la redevabilité s'améliorera. En particulier, la catégorisation (étape 2) et l'attribution (étape 3) sont susceptibles de nécessiter des consultations entre les représentants des ministères clés. À cet égard, les plateformes multi-acteurs nationales constitueraient le forum idéal pour arriver à un consensus sur ce qui doit être inclus ou exclus, surtout si les cadres communs de résultats sont déjà disponibles.

Défis à relever

17. Comme les pays développent et finalisent leurs plans de nutrition, d'autres demandes de soutien pour le chiffrage des activités prévues continuent d'émerger au sein du Mouvement. Pour la plupart des gouvernements, le principal défi à venir est de s'assurer que les processus budgétaires nationaux et infranationaux⁴⁰ intègrent les coûts estimés⁴¹.

⁴⁰ Les éléments du coût dans les plans nationaux peuvent différer de manière significative de ceux du budget, ce qui pose des défis importants dans le suivi de l'exécution du budget.

⁴¹ Les pays qui ont élaboré des lignes directrices pour l'allocation du budget national et décentralisé sont, le Guatemala, l'Indonésie et la Tanzanie.

Perspectives pour la communauté de pratique 1

Planification nationale, chiffrage, budgétisation et suivi des ressources

18. D'ici décembre 2014 : mise en place et gestion d'un espace de stockage des plans nationaux, des composants chiffrés (une version en ligne de l'outil de chiffrage agrégé), des budgets nationaux et des lignes directrices existantes sur le site Internet SUN.
19. D'ici décembre 2014, et tout au long de 2015 : faciliter le partage des expériences entre les pays pour relever les principaux défis et s'attaquer aux goulets d'étranglement identifiés.
20. Deux ateliers sont prévus et doivent utiliser un format similaire à l'atelier de Nairobi de 2013 sur le chiffrage et le suivi financier : un au Bénin pour les pays francophones et un en Asie.
21. Tout au long de 2015 : veiller à répondre rapidement et de manière coordonnée aux demandes des pays dans les domaines de la planification, du chiffrage (aux niveaux national et infranational), de l'alignement des plans chiffrés avec les budgets nationaux, de la budgétisation (aux niveaux national et infranational) et du suivi des ressources.
22. Domaine prioritaire : suivi des allocations budgétaires du gouvernement.
23. D'ici novembre 2014 : un consensus final sur la méthodologie et le cadre de catégorisation permettant aux gouvernements des pays SUN de suivre leurs allocations budgétaires en faveur de la nutrition et de mieux coordonner les efforts entrepris par les partenaires non étatiques.
24. D'ici décembre 2014 : sélection du cabinet conseil qui accompagnera les gouvernements des pays SUN dans la conduite d'un exercice de collecte de données.
25. Janvier - mai 2015 : collecte de données et exercice d'analyse dans les pays SUN.
26. Juin - juillet 2015 : présentation des données et partage des informations à travers le Rapport annuel 2015 du Mouvement SUN, le site internet du Mouvement SUN et le Rapport mondial 2015 sur la nutrition.



© Global Social Observatory / Ralph M. Doggett

Exercice d'apprentissage sur les conflits d'intérêts au Kenya en juillet 2014

Communauté de pratique 2 : Mobilisation sociale, plaidoyer et communication pour renforcer la nutrition

Objet

27. Cette communauté de pratique se concentre sur les efforts déployés par les gouvernements et les partenaires qui les soutiennent dans le Mouvement SUN pour mobiliser les sociétés pour qu'elles jouent leur rôle en travaillant ensemble pour améliorer la nutrition, garantir et maintenir un engagement politique de haut niveau et veiller à ce que les preuves et l'expérience des meilleures pratiques soient partagées.

Introduction

28. Au sein du Mouvement SUN, des efforts importants sont en cours pour bâtir, entretenir et traduire la volonté politique en progrès durables en matière de nutrition. Les points focaux SUN des gouvernements et leurs équipes multi-acteurs adoptent une approche générale de consolidation de l'engagement pour renforcer la nutrition et partager leurs progrès et les enseignements tirés de leurs expériences. L'approche englobe **la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication (SMAC)**.

Les parties prenantes dans les pays SUN :

- **mobilisent la société** derrière un récit commun et l'appropriation du renforcement de la nutrition. En habilitant les individus à agir et à modifier leur comportement, les quatre objectifs stratégiques SUN peuvent être réalisés, tout comme l'objectif d'une meilleure nutrition. Les changements de comportement chez les individus, les communautés, le personnel et les organisations peuvent contribuer directement et indirectement à l'amélioration de la nutrition.
- **plaident** pour une action visant à faire avancer les quatre objectifs stratégiques⁴² du Mouvement SUN. Ils utilisent différentes méthodes et approches pour convaincre ceux qui peuvent jouer un rôle productif dans le renforcement de la nutrition à :
 - Créer un environnement politique favorable, avec un leadership fort dans le pays, et un espace commun (plates-formes multi-acteurs) où les parties prenantes harmonisent leurs interventions et s'engagent pour la redevabilité conjointe de renforcer la nutrition ;
 - Établir les meilleures pratiques pour l'intensification des interventions éprouvées, notamment l'adoption des lois et des politiques efficaces ;
 - Harmoniser les interventions avec les plans nationaux bien chiffrés assortis d'un cadre commun de résultats et de redevabilité mutuelle ;
 - Accroître les ressources destinées à des approches cohérentes et harmonisées ;
- **communiquent** sur leur expérience et pratiques pour atteindre les quatre objectifs stratégiques et obtenir un impact en partageant les enseignements tirés dans les pays et entre eux.

⁴² Adhérer à la stratégie du Mouvement SUN.

29. Tous les pays SUN ont révisé ou sont en train de réviser leurs politiques et plans de nutrition. Dans certains pays, les stratégies SMAC relatives à la nutrition ont été élaborées pour soutenir une partie ou l'ensemble des politiques et plans nationaux de nutrition. Ces stratégies sont parfois multi-acteurs, les rôles des différentes parties prenantes de la nutrition étant définis. Dans d'autres cas, les groupes d'intérêts particuliers, souvent les organisations de la société civile, ont élaboré leurs propres stratégies SMAC, qui peuvent ou pas s'aligner sur les politiques nationales de nutrition. Les politiques nationales de SMAC relatives à la nutrition peuvent servir de point de départ aux différentes parties prenantes pour leur permettre de rallier leurs efforts à l'appui des priorités nationales sur la nutrition et de contribuer à l'accélération du renforcement de la nutrition.

Demandes à ce jour

30. De juillet 2013 à juin 2014, au total 15 demandes en provenance des pays SUN⁴³ ont été faites pour une certaine forme de soutien à la stratégie SMAC. Les réponses ont été fournies ou sont en cours dans six cas. Les neuf autres demandes sont en attente.
31. Les demandes varient selon les pays, allant de l'aide à l'élaboration ou à la mise au point d'une stratégie SMAC nationale pour la nutrition à l'assistance à la conception du matériel ou des outils de SMAC et la formation dans ce domaine pour sensibiliser sur l'importance de la nutrition au niveau des ménages.

Principales contributions actuelles et potentielles à la CdP 2

32. Un certain nombre d'organisations et d'agences internationales non gouvernementales se spécialisent dans l'appui aux pays en matière de plaidoyer et de communication pour le développement. Elles constituent un bassin potentiel de fournisseurs ayant l'expertise technique et les ressources appropriées pour répondre aux demandes des pays liées à différents aspects de la mobilisation sociale, du plaidoyer et de la communication, notamment Action Contre La Faim, Action, Alive & Thrive, GMMB, Graca Machel Trust, PATH, l'Initiative REACH de l'ONU et l'UNICEF.

Principales étapes et résultats clés en matière de mobilisation sociale, de plaidoyer et de communications en 2013 - 2014

33. Une approche à trois volets est adoptée pour renforcer la capacité des pays en matière de mobilisation sociale, de plaidoyer et de communications. Les volets ne sont pas mis en place de façon consécutive mais se chevauchent.

Volet 1 : Définir la nature des demandes et de l'offre pour renforcer la stratégie SMAC

34. Comme indiqué ci-dessus, un total de 15 demandes ont été faites pour une certaine forme de soutien à la stratégie SMAC de juillet 2013 à juin 2014. Des réponses ont été fournies dans six cas. Les neuf autres demandes sont en attente.

Volet 2 : La tenue d'une série de rencontres pour mettre l'offre et la demande en face

35. Le premier atelier SMAC pour renforcer la nutrition se tiendra en Tanzanie à la fin de septembre pour environ 10 pays anglophones d'Afrique australe et de l'Est. Environ 30 participants (trois de chaque pays) prendront part à l'atelier. Les gouvernements et les parties prenantes de la société civile et d'autres groupes d'intérêts (par exemple, les agences des Nations Unies, le secteur privé et la communauté scientifique) y prendront également part. En outre, 15 participants internationaux seront invités, y compris les parties prenantes du Mouvement SUN et les agences qui ont exprimé un intérêt à fournir un soutien personnalisé aux pays SUN en matière de stratégie SMAC relative à la nutrition.

⁴³ Bénin, République démocratique du Congo, El Salvador, Haïti, Indonésie, Kirghizistan, Laos, Madagascar, Mali, Mozambique, Myanmar, Pakistan, Tanzanie, Yémen et Zimbabwe.

36. L'objectif global de l'atelier est de renforcer la capacité des pays SUN en matière de stratégie SMAC relative à la nutrition. Les objectifs spécifiques sont de fournir un forum pour les parties prenantes des pays SUN pour leur permettre de :
- (a) Présenter les objectifs de la stratégie SMAC relative à la nutrition et les actions dans ce domaine dans leurs pays ;
 - (b) Identifier les lacunes et les besoins nationaux spécifiques de soutien en matière de SMAC ;
 - (c) Promouvoir l'apprentissage et le partage des pratiques de SMAC réussies pays à pays ;
 - (d) Apporter directement le soutien des fournisseurs de services aux pays en rapport avec les besoins identifiés lors de l'atelier, notamment un plan de suivi spécifique des interventions.
38. Les résultats attendus de l'atelier seront les suivants :
- (a) Création d'une communauté de pratique de SMAC en Afrique ;
 - (b) Cartographie détaillée des objectifs, des stratégies, des interventions et des insuffisances dans le domaine de la SMAC ainsi que des points faibles des pays ;
 - (c) Sur le terrain, un soutien personnalisé et des conseils d'un fournisseur de services à l'intention de pays spécifiques et un engagement de la part du fournisseur à fournir son appui de façon continue si nécessaire.
39. L'atelier sera organisé par World Vision Tanzania dans le cadre du Partenariat pour la nutrition en Tanzanie (PANITA) en collaboration avec le Bureau du Premier ministre, le Conseil de l'alimentation et de la nutrition de la Tanzanie et de l'Initiative REACH de l'ONU.

Volet 3 : Formalisation des arrangements et formation d'une communauté de pratique

40. La communauté de pratique sur la SMAC est encore à un stade très précoce et conceptuel. Les initiatives individuelles et les efforts des agences doivent être galvanisés en une force collective. Beaucoup de pays SUN savent ce qu'ils veulent obtenir à travers la SMAC et sont engagés dans diverses activités. Cependant, ils demandent un soutien, dans certains secteurs spécifiques et veulent en savoir plus sur ce que font les autres pays et comment ils ont atteint leurs objectifs.

Défis à relever

41. Il existe de nombreuses organisations et initiatives impliquées dans la SMAC dans les pays SUN. Ces organisations ont souvent une approche particulière de la SMAC et travaillent sur des domaines spécifiques et dans une perspective à court terme. Le fait de mettre ensemble différentes entités afin d'en tirer une approche holistique et acceptée constitue un défi à relever. Il s'agira de fixer les principes clés de l'approche SMAC SUN, c'est à dire qu'elle sera multi-acteurs, multisectorielle, alignée sur les priorités nationales, basée sur la redevabilité des parties prenantes et adaptée aux niveaux décentralisés.

Perspectives pour la communauté de pratique 2

42. Il existe quatre principaux moyens par lesquels la communauté de pratique sur la SMAC doit avancer au cours de l'année à venir. Chacun de ces moyens nécessite la consultation et le soutien des parties prenantes du Mouvement :
- (a) **Réplication des ateliers SMAC.** D'autres ateliers en Afrique de l'Ouest et en Asie organisés selon les mêmes principes que les ateliers destinés aux pays d'Afrique australe et orientale en septembre 2014 aideront à développer la communauté de pratique dans ces régions.
 - (b) **Développement d'un cadre SMAC commun pour renforcer la nutrition.** Cela aidera à rassembler divers parties prenantes et organismes autour d'un cadre ou pour une compréhension commune.
 - (c) **Rassemblement et accès aux ressources et aux outils.** Les ressources nationales et mondiales (stratégies SMAC, plans d'action et outils) seront rassemblées et rendues facilement accessibles par l'intermédiaire du site Internet SUN.
 - (d) **Consolidation de la communauté de pratique SMAC.** Bâtir une communauté de pratique qui soit constituée d'un ensemble accessible d'agences-ressources qui peuvent rapidement répondre aux demandes d'appui des pays et qui peuvent travailler en collaboration et de façon cohérente sera un succès majeur au cours de l'année à venir.

Communauté de pratique 3 : Suivi fiable des progrès accomplis, évaluation des résultats et démonstration des résultats en matière de nutrition

Objet

43. Comme l'a recommandé le Groupe principal du Mouvement SUN lors de sa cinquième réunion en avril 2014, cette communauté de pratique a pour but de soutenir la création et l'utilisation de plates-formes d'information au niveau national et au niveau infranational qui peuvent aider à atteindre les objectifs suivants :
- (a) Suivre les progrès accomplis dans la réduction de la malnutrition ;
 - (b) Déterminer les liens entre l'évolution de la malnutrition et les investissements financiers internes et externes en matière de nutrition ;
 - (c) Avoir des arguments plausibles concernant le rapport coût-efficacité des différentes interventions, les programmes et les approches relatives à la réduction de la malnutrition, en particulier la prévalence du retard de croissance ; et
 - (d) Renforcer la redevabilité mutuelle des partenaires gouvernementaux et de développement dans le respect des engagements pris.

Introduction

44. Les gouvernements des pays du Mouvement SUN étudient les meilleurs moyens de suivre les progrès accomplis et l'efficacité des initiatives de renforcement de la nutrition dans différents secteurs et avec la participation des différentes parties prenantes.
45. Au cours de la série de téléconférences bimensuelles du Réseau des pays en janvier 2014, 42 pays SUN et plus de 240 participants ont contribué à un débat sur les systèmes d'information pour la nutrition. Les points focaux SUN des gouvernements ont convenu que les informations sur la nutrition doivent être pertinentes, opportunes, fiables et exploitables pour qu'il y ait de la transparence et la redevabilité concernant les interventions, ce qui fonctionne, à quel coût et avec quel résultat.

Demandes à ce jour

46. Même s'il y a eu quelques demandes concrètes des pays SUN individuels par rapport à la CdP 3, les tendances récurrentes révélant trois domaines distincts et critiques de besoin émergent au sein du Mouvement.
- (a) **Domaine 1** : Des informations pertinentes pour favoriser la redevabilité dans le cadre commun de résultats en matière de nutrition ;
 - (b) **Domaine 2** : Des informations fiables et opportunes à travers le renforcement des **systèmes de collecte et de gestion qualitative des données** ;
 - (c) **Domaine 3** : Des informations exploitables à travers le renforcement des capacités d'analyse, d'interprétation, de présentation et d'utilisation des données intersectorielles.

Principales contributions actuelles et potentielles à la CdP 3

47. Dans les trois domaines de besoins identifiés ci-dessus, soit les différentes parties prenantes soutiennent déjà les efforts des pays ou sont à même de contribuer de façon significative à mesure de l'évolution de la communauté de pratique. Par exemple, le Réseau MQSUN et DevInfo soutiennent actuellement les pays dans le domaine 1. Les bureaux-pays des agences des Nations Unies, les universités, les ONG et le Réseau du secteur privé SUN sont soit déjà en train de travailler avec les pays ou ont un grand potentiel pour soutenir les initiatives dans le domaine 2. DevInfo peut également jouer un rôle important dans le domaine 3.

Étapes clés

Début de la discussion

48. Dans le cadre de la réponse aux demandes de renforcement des capacités, un **atelier sur le suivi de la mise en œuvre et la démonstration des résultats** a été organisé à Nairobi les 12-13 mai par l'UNICEF (au nom du Réseau des Nations Unies) avec le soutien du Secrétariat du Mouvement SUN. L'atelier de deux jours regroupait 72 participants, dont 43 issus de 14 pays d'Afrique orientale et australe et 29 représentants les partenaires régionaux et mondiaux.
49. L'atelier a constitué une étape clé pour lancer la discussion sur la façon dont les partenaires nationaux, régionaux et mondiaux peuvent répondre et renforcer les capacités à travers les trois grands domaines identifiés ci-dessus.

Rapport mondial sur la nutrition

50. Un **rapport mondial sur la nutrition** sera publié en 2014 et servira de cadre de redevabilité au niveau mondial sur toutes les formes de malnutrition. Le profil des pays constituera une référence sur le type d'indicateurs pertinents pour la nutrition et mettra aussi en évidence les lacunes et les limites des données (le Rapport mondial sur la nutrition est une initiative multi-acteurs).

Émergence d'une réponse concertée aux besoins des pays : Plates-formes nationales d'information pour la nutrition et systèmes en réseau d'information pour la nutrition

51. Bien que des efforts soient en cours pour répondre aux trois domaines de besoins identifiés ci-dessus, une véritable transformation des systèmes d'information pour la nutrition ne sera possible que si des efforts concertés sont déployés pour établir des liens cohérents entre chaque élément de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données. Dans le cadre de leurs efforts pour fournir une réponse concertée aux besoins des pays dans ces trois domaines, **un groupe de donateurs, des agences des Nations Unies et d'universités est en train d'élaborer une initiative visant à renforcer les plates-formes nationales d'information pour la nutrition.**
52. Les principaux utilisateurs des plates-formes nationales d'information seront les décideurs des secteurs clés du gouvernement, les responsables de programmes, les organisations de la société civile, le secteur privé travaillant dans le soutien des plans gouvernementaux, les donateurs bilatéraux et les parlementaires. Le processus sera géré par une équipe technique composée de professionnels de bureaux nationaux de statistiques, des institutions de recherche et d'une assistance technique externe, si nécessaire. Des informations faciles à utiliser seront mises à la disposition du public via différents médias, y compris les sites Internet, la radio, les bulletins d'informations et grâce à l'implication des dirigeants locaux, des organisations de la société civile, des écoles et d'autres canaux d'information.
53. Une fois qu'un certain nombre de pays auront des plates-formes nationales d'information fonctionnelles, il sera alors possible d'analyser les tendances générales en matière de réduction de la malnutrition, de financement de la nutrition et de l'efficacité du programme. Ce sera la base pour garantir que les **systèmes d'information mondiale en réseau** sur la nutrition s'appuient effectivement sur des systèmes nationaux. Une fois que la qualité et la comparabilité des données sont améliorées au niveau national, elles peuvent être agrégées au niveau régional et mondial afin d'évaluer si les pays sont collectivement sur la bonne voie pour atteindre les objectifs mondiaux à l'horizon 2025. L'UNICEF, l'OMS et la FAO, pour n'en citer que quelques-uns, sont reconnus comme des leaders mondiaux en matière de statistiques concernant les enfants, la santé et l'agriculture, respectivement.

Défis à relever

54. Comme décrit ci-dessus, la plupart des pays ont déjà plusieurs systèmes en place qui recueillent des données à différents moments et à partir de différents échantillons. Une quantité importante d'informations est stockée dans diverses institutions et n'a encore guère été analysée.

Perspectives pour la communauté de pratique 3 :

55. D'ici novembre 2014 : consensus final sur le minimum d'informations de base à avoir dans l'outil de cartographie et de suivi multi-acteurs devant être élargi par les pays en fonction de leurs demandes supplémentaires (dirigé par REACH).
56. D'ici décembre 2014 : travail avec des partenaires pour bâtir une base de données collective sur les cadres disponibles de S & E, les lignes directrices pour la collecte de données, la définition des indicateurs, les tableaux de bord, etc. Cela fournira une plate-forme pour assurer une plus grande harmonisation des incitatives actuelles autour des systèmes d'information sur la nutrition (SMS et réseau des pays, le groupe d'experts indépendants pour le rapport mondial sur la nutrition et l'Initiative REACH au nom du Réseau du système des Nations Unies ; Remarque : éventuellement hébergé sur le site Internet du Rapport mondial sur la nutrition).
57. Tout au long de 2014 et 2015 : assurer des réponses rapides et coordonnées aux demandes immédiates des pays dans les domaines spécifiques suivants : cartographie et suivi des parties prenantes, développement / perfectionnement des cadres de S & E, développement de tableaux de bord, définition des paramètres nationaux pour les évaluations du rapport coût-efficacité, renforcement des capacités nationales pour la gestion, l'analyse, la diffusion et l'utilisation de données sur la nutrition s'appuyant sur des technologies de bases de données existantes, telles que DevInfo.
 - (a) Les fournisseurs comprennent : le Réseau du système des Nations Unies pour la nutrition, MQSUN, la Banque mondiale, la Fondation du système communautaire, le Réseau de la société civile et le Réseau du secteur privé SUN ; et l'universitaire (c'est-à Johns Hopkins University) ;
 - (b) En relations avec l'élaboration en cours des plateformes nationales d'informations sur la nutrition (NIPN) : Présentation des résultats des consultations avec les pays choisis sur la base de la faisabilité des NIPN.
58. L'alignement des ressources techniques et financières pour lancer un soutien dans les pays sélectionnés est prévu pour la mi-2015.



Surveillance de la croissance dans le district de Rumphi, au nord du Malawi

Communauté de pratique 4 : Capacités fonctionnelles pour des interventions coordonnées et efficaces au sein du Mouvement SUN

Objet

59. Les gouvernements des pays SUN coordonnent de multiples initiatives de renforcement de la nutrition par le biais de divers mécanismes, **dans différents secteurs, entre de multiples parties prenantes et entre les différents niveaux de gouvernement**. Les pays SUN ont de plus en plus exprimé la nécessité d'optimiser le fonctionnement de ces mécanismes multi-acteurs pour renforcer la nutrition, et donc l'objectif global de la CdP 4 est de renforcer les capacités des groupes et des individus à fonctionner efficacement dans tous les secteurs, avec les différentes parties prenantes et les différents niveaux de gouvernement.

Introduction

60. Pour renforcer les **capacités fonctionnelles** il faut mettre en place des politiques, des procédures, des cadres, des arrangements administratifs et se doter d'un personnel ayant la capacité suffisante pour travailler efficacement ensemble afin de renforcer la nutrition. Ces capacités permettent aux pays de planifier, diriger, gérer et soutenir des initiatives dans différents secteurs, entre de multiples parties prenantes et entre différents niveaux de gouvernement.

Demandes à ce jour

61. Un certain nombre de pays ont exprimé leur intérêt de manière informelle à recevoir un soutien pour améliorer certains aspects de leurs mécanismes de gouvernance multi-acteurs. Dans le cas de trois pays, des demandes officielles ont été présentées : deux demandes⁴⁴ ont été appariées, et des efforts sont en cours pour identifier une source d'expertise pour la troisième demande⁴⁵.

Principales contributions actuelles et potentielles à la CdP 4

62. Différentes organisations ont été identifiées comme fournisseurs potentiels de services à la CdP 4. Le partenariat REACH et l'Université Cornell ont élaboré des cadres et des outils qui peuvent permettre aux pays d'évaluer les besoins les plus importants de capacités fonctionnelles pour l'amélioration de la gouvernance multi-acteurs de la nutrition, lesquels jetteront les bases pour la fourniture de services de développement des capacités en réponse aux demandes. D'autres fournisseurs potentiels ayant des compétences pour aider les pays à renforcer leurs capacités fonctionnelles spécifiques et qui sont sollicités pendant que la communauté de pratique prend forme sont le Réseau de la société civile et le Réseau du secteur privé SUN (qui peuvent contribuer à renforcer l'engagement de leurs groupes respectifs de parties prenantes), le Programme des Nations Unies pour le développement (qui peut aider les pays à améliorer les mécanismes de gouvernance décentralisés), PROCASUR et Sight and Life (qui peuvent aider à renforcer les capacités nationales pour le partage des connaissances et l'apprentissage), l'Observatoire social mondial et Transparency International (qui peuvent aider à améliorer les capacités des pays à mieux prévenir et gérer les conflits d'intérêts) ou Partnership Initiative et Save the Children (qui pourraient contribuer à l'amélioration de la gestion du changement organisationnel des mécanismes multi-acteurs). La CdP 4 encouragera l'apprentissage entre les pairs et au niveau régional entre les pays SUN et les organisations régionales.

⁴⁴ Cameroun et El Salvador.

⁴⁵ Sud Soudan

Étapes clés

63. L'objectif initial de la CdP 4 sera de classer globalement les besoins des pays SUN et d'identifier un certain nombre d'organismes avec un éventail de compétences et des capacités qui peuvent apporter des réponses et des interventions appropriées dans ces catégories de besoins. Cela se fait par une approche à trois volets.

Volet 1 : Définition des domaines de capacités qui doivent être renforcés

64. Si les besoins spécifiques des pays dans ce domaine peuvent varier considérablement, le Secrétariat du Mouvement SUN a analysé l'information partagée par les points focaux SUN des gouvernements et leurs plates-formes multi-acteurs et a noté que les capacités fonctionnelles peuvent être renforcées à **trois niveaux distincts**. Ces trois niveaux interdépendants sont :
- (a) **Les capacités institutionnelles** qui favorisent la confiance et des interactions respectueuses, basées sur la compréhension mutuelle, la transparence, des rôles clairement définis et l'acceptation de la redevabilité entre les membres ;
 - (b) **Les compétences individuelles** pour être en mesure de s'engager et de travailler ensemble de manière efficace, notamment une compréhension approfondie du contexte, la gestion efficace, le leadership, la gestion des connaissances ; et la redevabilité ; et
 - (c) Une bonne maîtrise de **l'environnement extérieur**, qui inclut des facteurs tels que la volonté politique, la politique, les cadres juridiques et économiques, les mécanismes de gouvernance, les relations de pouvoir et les normes sociales qui affectent la performance des plateformes multi-acteurs.
65. Travailler à trois niveaux interdépendants d'engagement de plusieurs parties prenantes crée le potentiel de conflits d'intérêts, et donc les capacités de prévention, de gestion et d'identification des conflits d'intérêts font partie intégrante de l'appui à une action efficace et coordonnée pour renforcer la nutrition. Voir S'engager dans le Mouvement SUN : Prévention et gestion des conflits d'intérêts, chapitre 3.

Volet 2 : Identification des besoins spécifiques des pays et des éventuels fournisseurs d'appui

66. Les demandes de soutien externe formulées par les pays SUN, les résultats des ateliers nationaux de suivi SUN et les enquêtes supplémentaires relatifs aux contacts seront examinés afin de formuler une compréhension globale des besoins des pays. Les sources potentielles de soutien fourniront des réponses adaptées aux différents types de besoins identifiés à travers des interventions, des réponses spécifiques et le partage de l'information.

Volet 3 : Création d'une communauté de pratique et fourniture d'un appui en réponse aux besoins des pays

67. L'objectif est de transformer un vaste réseau d'organismes et de ressources nationales et régionales en une communauté de pratique en appui à un travail efficace et coordonné pour renforcer la nutrition. La communauté de pratique fournira un soutien continu aux pays SUN et permettra d'institutionnaliser un système donnant aux pays l'accès à cet appui.

Perspectives pour la communauté de pratique 4

68. Le Secrétariat du Mouvement SUN est en train de mieux comprendre les besoins des pays en matière de renforcement des capacités inter-gouvernementales pour la gestion de la mise en œuvre effective des mesures prises par plusieurs parties prenantes et d'identifier et de faire participer des fournisseurs potentiels d'appui qui peuvent répondre à ces besoins.
69. Pendant ce temps, le Mouvement SUN continuera de mener des initiatives qui contribuent à renforcer les capacités fonctionnelles des plates-formes multi-acteurs SUN, à savoir l'organisation des exercices améliorés d'apprentissage pour l'identification, la prévention et la gestion des conflits d'intérêts au Salvador (17 au 18 juillet) et en Indonésie (octobre) et de l'itinéraire d'apprentissage au Pérou (septembre) en mettant l'accent sur le partage des connaissances sur la coordination multisectorielle et l'alignement entre différents niveaux de gouvernance (national et local) et de mise en œuvre en matière de nutrition.

70. Le Secrétariat du Mouvement SUN commencera à explorer les synergies entre les processus SUN et du PDDAA dans certains pays d'Afrique. Un débat thématique sur la contribution de l'agriculture et des systèmes alimentaires et la protection sociale au renforcement de la nutrition a permis d'identifier les besoins des pays pour une plus forte coordination entre les processus de l'agriculture et de la nutrition. Sur la base de l'intérêt exprimé par les pays SUN, un nombre limité d'entre eux sera sélectionné en coordination avec le NEPAD et la FAO pour l'amélioration de l'alignement des processus SUN et du PDDAA. Cela impliquera un appui pour améliorer la coordination et l'alignement intersectoriel pour renforcer la nutrition.

Renforcement des capacités des pays SUN par des itinéraires d'apprentissage

Les pays SUN ont clairement souligné qu'il était urgent et nécessaire de les soutenir afin qu'ils puissent tirer des enseignements des expériences des uns et des autres. Pour répondre à ce besoin, le Comité de gestion du FAMP du Mouvement SUN a accordé un financement au Secrétariat du Mouvement SUN en partenariat avec PROCASUR Corporation, destiné à l'élaboration d'un programme pilote intitulé « Amélioration de la capacité des pays SUN à renforcer la nutrition au moyen d'itinéraires d'apprentissage ». Le programme vise à améliorer les initiatives de partage des connaissances et d'apprentissage entre les plates-formes nationales multi-acteurs. Les itinéraires sont des voyages programmés avec des objectifs de formation axés sur le renforcement des capacités, qui aideront également les pays d'accueil à renforcer leurs capacités de gestion des connaissances, l'apprentissage, le réseautage et la promotion de la coopération Sud-Sud.

Sur accord du Comité de gestion du FAMP, les préparatifs relatifs à ce projet comprenaient une enquête réalisée par le Secrétariat du Mouvement SUN de juin à août 2013. L'enquête avait identifié les centres d'intérêt thématiques spécifiques des pays SUN pour les activités d'apprentissage et de partage des connaissances. Vingt-huit pays ont participé à cette enquête. Dans la plupart des cas (23), le Point focal SUN du gouvernement était le répondant principal. Cette enquête a permis au Secrétariat du Mouvement SUN de vérifier la disponibilité des exemples de meilleures pratiques entre les pays, et a également aidé à identifier les principaux centres d'intérêt des pays SUN.

Pour ce projet pilote qui se déroulera pendant (de février 2014 à janvier 2015), une proposition d'un montant de 600 000 dollars E-U (7 pour cent de recouvrement des coûts indirects en sus) a été présentée et approuvée par le Comité de gestion du FAMP SUN en novembre 2013.

Du 26 mai au 1er juin 2014, le Sénégal a accueilli des équipes (2 à 3 personnes chacune) venant du Bénin, du Burundi, du Ghana, de la Guinée Conakry, du Niger, de la Sierra Leone, ainsi que du Pérou. Pour cet itinéraire d'apprentissage, la représentativité du gouvernement implique les bureaux du président, du vice-président, des autorités nationales de planification, ainsi que des ministères de la Santé et de l'Agriculture. Presque tous les pays participants ont inclus la société civile dans leurs équipes. Le Pérou a accueilli le Guatemala, Madagascar, le Sri Lanka, la Tanzanie et le Sénégal du 8 au 14 septembre 2014.

Annexe 4 :

Détails sur les réalisations des pays SUN présentées au chapitre 2

PAYS	Les leaders ont pris des engagements à l'évènement N4G de 2013	Nomination de l'animateur des donateurs / partenaires de développement	Nomination d'un point focal SUN du gouvernement	Création d'une MSP pour la nutrition	Reçoit un appui de REACH
Bangladesh	■	■	■	■	■
Bénin	■	■	■	■	
Burkina Faso	■	■	■	■	
Burundi	■	■	■	■	■
Cambodge			■	■	
Cameroun		■	■		
Tchad		■	■	■	■
Comores			■		
Congo					
Rép. dém. du Congo	■	■	■	■	
Costa Rica			■	■	
Côte d'Ivoire	■	■	■	■	
El Salvador	■		■	■	
Éthiopie	■	■	■	■	■
Gambie	■	■	■	■	
Ghana		■	■	■	■
Guatemala	■	■	■	■	
Guinée	■	■	■	■	
Guinée-Bissau					
Haiti	■	■	■	■	
Indonésie	■	■	■	■	
Kenya		■	■	■	
Kirghizstan	■	■	■	■	
Laos		■	■	■	
Lesotho					
Libéria	■			■	
Madagascar	■	■	■	■	
Malawi	■	■	■	■	
Mali	■	■	■	■	■
Mauritanie	■		■	■	■
Mozambique		■	■	■	■

PAYS	Les leaders ont pris des engagements à l'évènement N4G de 2013	Nomination de l'animateur des donateurs / partenaires de développement	Nomination d'un point focal SUN du gouvernement	Création d'une MSP pour la nutrition	Reçoit un appui de REACH
Myanmar		■	■	■	
Namibie	■	■	■	■	
Népal		■	■	■	■
Niger	■	■	■	■	■
Nigéria	■	■	■	■	
Pakistan		■	■	■	
Pérou		■	■	■	
Philippines					
Rwanda		■	■	■	■
Sénégal	■	■	■	■	
Sierra Leone	■	■	■	■	■
Somalie			■		
Soudan du Sud			■	■	
Sri Lanka	■		■	■	
Swaziland		■	■	■	
Tadjikistan		■	■	■	
Tanzanie	■	■	■	■	■
Togo					
Ouganda	■	■	■	■	■
Viet Nam			■	■	
Yémen	■	■	■	■	
Zambie	■	■	■	■	
Zimbabwe	■	■	■	■	

PAYS	MSP comprenant des parlementaires	MSP comprenant le secteur privé	MSP décentralisée	CRF en place	Plans chiffrés partagés
Bangladesh		■			■
Bénin	■	■		■	■
Burkina Faso	■		■		■
Burundi					
Cambodge					
Cameroun	■	■			
Tchad	■				■
Comores				■	
Congo					
Rép. dém. du Congo	■	■			
Costa Rica		■			
Côte d'Ivoire					
El Salvador			■	■	
Éthiopie				■	
Gambie					■
Ghana					

PAYS	MSP comprenant des parlementaires	MSP comprenant le secteur privé	MSP décentralisée	CRF en place	Plans chiffrés partagés
Guatemala	■	■	■	■	■
Guinée	■				
Guinée-Bissau					
Haïti	■		■		■
Indonésie		■		■	■
Kenya					■
Kirghizstan					
Laos					
Lesotho					
Libéria					
Madagascar	■	■	■	■	■
Malawi	■	■	■	■	■
Mali				■	■
Mauritanie		■	■	■	
Mozambique			■	■	■
Myanmar	■				
Namibie		■	■	■	
Népal			■	■	■
Niger	■	■	■		■
Nigéria		■	■	■	
Pakistan		■	■		
Pérou		■	■	■	■
Philippines					
Rwanda			■	■	■
Sénégal			■		■
Sierra Leone	■		■	■	■
Somalie					■
Soudan du Sud		■			
Sri Lanka		■	■	■	
Swaziland					
Tadjikistan					
Tanzanie	■		■		■
Togo					
Ouganda		■	■	■	■
Viet Nam		■			
Yémen		■			■
Zambie	■	■	■	■	
Zimbabwe		■	■	■	

PAYS	Cadre de S&E en place	Ligne budgétaire pour la nutrition dans le budget national	Lignes budgétaires pour la nutrition dans les ministères	Mise au point d'outils de plaidoyer	Politiques ou stratégies SMAC en place	Mise en place d'une ASC (info provenant du CSN)	Informations partagées concernant l'événement de haut niveau sur la nutrition
Bangladesh				■	■	■	■
Bénin		■			■		■
Burkina Faso		■				■	
Burundi						■	■
Cambodge							
Cameroun		■		■		■	■
Tchad		■	■				■
Comores							
Congo							
Rép. dém. du Congo		■				■	
Costa Rica							
Côte d'Ivoire							
El Salvador	■					■	
Éthiopie	■			■		■	■
Gambie				■	■		
Ghana				■		■	■
Guatemala	■		■			■	
Guinée						■	■
Guinée-Bissau							
Haïti		■			■		■
Indonésie			■			■	■
Kenya			■	■		■	■
Kirghizstan						■	■
Laos						■	
Lesotho							
Libéria						■	
Madagascar		■				■	■
Malawi	■	■		■	■	■	■
Mali		■		■		■	■
Mauritanie				■			
Mozambique					■	■	
Myanmar						■	■
Namibie							■
Népal			■		■	■	■
Niger		■			■	■	■
Nigéria				■	■	■	
Pakistan						■	■
Pérou	■					■	
Philippines							
Rwanda			■	■		■	■
Sénégal		■		■		■	
Sierra Leone		■				■	■

PAYS	Cadre de S&E en place	Ligne budgétaire pour la nutrition dans le budget national	Lignes budgétaires pour la nutrition dans les ministères	Mise au point d'outils de plaidoyer	Politiques ou stratégies SMAC en place	Mise en place d'une ASC (info provenant du CSN)	Informations partagées concernant l'événement de haut niveau sur la nutrition
Somalie							
Soudan du Sud							
Sri Lanka			■			■	
Swaziland				■			
Tadjikistan				■			
Tanzanie		■				■	■
Togo							
Ouganda				■		■	■
Viet Nam					■		
Yémen					■		■
Zambie						■	■
Zimbabwe						■	■

Liste des abréviations et acronymes

SRNA	Stratégie régionale africaine de la nutrition de l'Union africaine
CIFF	Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance
ASC	Alliance de la société civile
CSN	Réseau de la société civile
OSC	Organisation de la société civile
CFS	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
CdP	Communautés de pratique
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
NAFSIP	Plans d'investissement agricole et de sécurité alimentaire du PDDAA
CRF	Cadre commun de résultats
UE	Union européenne
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies
ICE	Évaluation globale indépendante du Mouvement SUN
MQSUN	Optimiser la qualité du réseau de renforcement de la nutrition
MSP	Plates-formes multi-acteurs
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ONG	Organisation non gouvernementale
N4G	Nutrition pour la croissance
CAD-OCDE	Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques
SUN	Renforcement de la Nutrition
SBN	Réseau du secteur privé SUN
FAMP	Fonds d'affectation multi-partenaires SUN
CIN2	Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
ONU	Organisation des Nations unies
UNDAF	Cadre d'aide au développement des Nations Unies
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
USG	Gouvernement des États-Unis
UNSCN	Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition
OMS	Organisation mondiale de la santé
ZHC	Défi Faim Zéro du Secrétaire général des Nations Unies



S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR